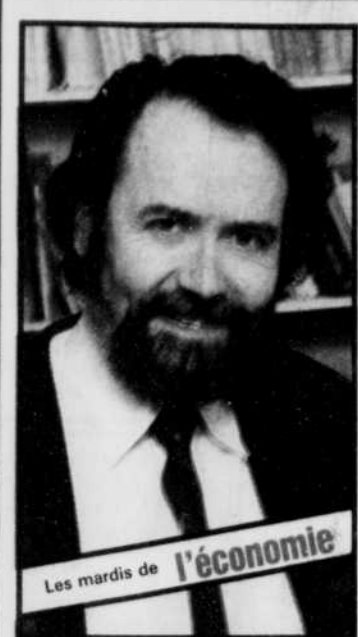


Pluie suivie de neige en matinée
Des éclaircies en après-midi
Maximum de moins 6
Demain: ciel variable
Détails en page 2

Aujourd'hui



Les ex-travailleurs contre PFCP

Poursuite de plus de 15 millions \$

Marc Rochette
Trois-Rivières

Un groupe de 84 ex-travailleurs de l'usine trifluvienne PFCP, affichant un minimum de 25 années de service, vient de déposer en cour supérieure une poursuite évaluée à plus de 15 millions \$ contre leur ancien employeur pour avoir été privés de leur fonds de pension.

Représentés par Me Claude Plourde, de la firme d'avocats Désormeaux, Turpin et Plourde, de

Trois-Rivières, ces ex-employés réclament donc auprès de la compagnie papetière une compensation adéquate et complète de leur régime de retraite correspondant à une moyenne individuelle de 200 000 \$.

«Ce préjudice découle du fait que l'employeur a fixé le total de l'âge et des années de service à 80 ans pour que le travailleur puisse toucher à la caisse de retraite», explique au Nouvelliste le porte-parole de ce groupe fort amer, M. André Crête.

À titre d'exemple, cet homme de 48 ans, qui compte 31 années de

service, ne peut prendre possession de son fonds de pension parce qu'il lui manque une année pour répondre aux exigences requises.

«Si les coffres des syndiqués étaient demeurés à 493 millions \$, l'entreprise aurait été en mesure d'abaisser considérablement ce niveau jugé actuellement minimal», précise-t-il.

Or, la compagnie PFCP a formé, en 1988, une nouvelle caisse de retraite pour les cadres et ce, à même celle des employés syndiqués.

«Cette scission est venue briser le

moratoire de six ans qui avait pourtant été décrété en 1987 sur la question des fonds de pension», prétend M. Crête.

C'est pour cette raison qu'une demande de révision fut acheminée, en juin 1992, auprès de la Régie des rentes du Québec, qui a d'ailleurs tenu des audiences sur ce sujet quelques semaines avant la période des Fêtes.

«Dans ce dossier traité parallèlement avec celui de la poursuite en cour supérieure, nous réclamons les 296 millions \$ qui ont été transférés dans la caisse de retraite des ca-

dres», rappelle-t-il.

Lors de la fermeture de l'usine PFCP, ces employés n'ont donc pu bénéficier de leur plan de pension parce que celui-ci était devenu déficitaire à la suite de cette fameuse scission.

«Il faut se contenter de nos cotisations versées dans le régime de retraite, du 2% des intérêts et d'une dizaine de semaines de salaire en guise de prime de séparation», a-t-il ajouté.

PFCP, page 2

La crise

Le professeur d'économie André Joyal ne croit pas que la crise économique actuelle soit un sursaut cyclique. «Je pense que nous sommes encore dans le choc pétrolier de 1973», dit-il. Peut-être même que nous ne sommes en réalité jamais sorties de la Grande dépression des années 30. Reportage de Jean-Marc Beaudoin, page 7.

Liquid Carbonic 5

Liquid Carbonic Inc. a posé un premier geste officiel relatif à son établissement à Bécancour. À l'assemblée d'hier soir, le conseil municipal a été saisi d'une demande pour l'émission d'un permis et d'un certificat d'autorisation pour la construction de l'usine.

Incendie meurtrier 12

Un incendie a coûté la vie à un quinquagénaire, hier matin, dans une maison à logements de la rue Bureau à Trois-Rivières. M. Marcel Gauvin, âgé de 50 ans, a été retrouvé mort sur le pas de sa porte par les pompiers de la Sécurité publique de Trois-Rivières.

Gretzky de retour 13

Wayne Gretzky, meilleur marqueur de tous les temps dans la Ligue nationale de hockey, a reçu le feu vert des médecins des Kings de Los Angeles et il sera de retour au jeu demain. Il était tenu à l'écart du jeu depuis le début de la saison en raison d'une hernie discale.

Hibernia 19

Texaco ne participera pas au consortium Hibernia, a annoncé le ministre sortant de l'Énergie Jake Epp qui ne craint pas que le projet soit menacé pour autant. Ce dernier demeure prioritaire mais le gouvernement fédéral devra en peser le pour et le contre au chapitre des coûts.

Sommaire

Annonces classées:	20 à 22
Arts et spectacles:	11
Bandes dessinées:	18
Cinéma:	11
Courrier de Michelle:	18
Économie:	7 à 10
Éditorial:	4
Feuilleton:	21
Horoscope:	18
J'amour:	22
Mots croisés:	18
Nécrologie:	23
Sports:	13 à 17

Sourire

Un psychiatre à un cheik arabe: «Depuis combien de temps faites-vous ces cauchemars périodiques concernant l'énergie solaire?»



BRAVO PIZZERIA
Livraison gratuite

379-1272 379-5010



Pierre Blais, nouveau ministre de la Justice, accompagne Pierre H. Vincent qui a été promu ministre de la Consommation et des Affaires commerciales. Le sourire était de rigueur.

Pierre H. Vincent entre au cabinet

Marc Rochette
Ottawa

Le député de Trois-Rivières aux Communes, M. Pierre H. Vincent, était loin de se douter que le premier ministre Brian Mulroney lui réservait un cadeau du Nouvel an. Le politicien de 37 ans fut le seul, hier, à intégrer les rangs ministériels du gouvernement conservateur à la suite du remaniement décrété par son chef.

«Même si on espère toujours accéder à un tel poste, je ne savais pas que des changements seraient apportés à l'équipe des ministres», a confié, au Nouvelliste, le nouveau ministre de la Consommation et des Affaires commerciales au Canada.

Le successeur de M. Pierre Blais, qui tiendra désormais les rênes du ministère de la Justice, a assumé différentes fonctions au sein de l'appareil gouvernemental depuis sa première élection en 1984.

Pendant un an, M. Vincent occupa le poste de secrétaire parlementaire au ministre du Revenu avant de consacrer les six années subséquentes à une tâche similaire auprès du ministre des Finances. Depuis 1991, il n'avait cessé de gravir les échelons au sein de ce dernier cabinet.

«Je suis flatté d'être le seul nouveau venu parmi les ministres et d'hériter de deux ministères dès ma première entrée en scène», poursuit-il.

En dépit d'une connaissance plutôt sommaire de ces deux portefeuilles, le député fédéral de la circonscription trifluvienne décèle déjà de nombreux défis à relever et ce, même si son règne risque d'être de courte durée avec le déclenchement prochain d'élections gé-

rales.

«Il faut dire que jusqu'à hier matin, je n'étais encore qu'un simple député», a-t-il lancé pour tenter de justifier sa conception des ministères concernés, pour l'instant, se limite aux missions principales de chacun d'eux.

Celui-ci a toutefois tenu à rappeler que le premier ministre touche «tout ce qui s'appelle association de consommateurs au pays, législation sur la faillite, brevet, produits pharmaceutiques et concurrence commerciale», tandis que le second volet relié à sa promotion ministérielle concerne l'épineuse question des autochtones qui était autrefois traitée par Mme Monique Landry, maintenant devenue Secrétaire d'État.

Du même coup, M. Vincent succède à son collègue Robert René De Cotret à titre de ministre régional. «Évidemment, j'espère que ma nomination donnera un coup de pouce à notre région mais ça ne peut certainement pas nuire», poursuit-il.

Selon lui, ce remaniement suscitera un souffle nouveau chez le Parti conservateur. «Cela indique clairement les couleurs du premier ministre qui entend être présent lors des prochaines élections et remporter une autre victoire», a-t-il renchéri.

Premier député fédéral de Trois-Rivières à atteindre la sphère ministérielle depuis près de 30 ans, M. Pierre H. Vincent ne tardera pas à rencontrer ses sous-ministres en plus de procéder au réaménagement de ses bureaux sur la colline parlementaire.

«Même si ma présence à Ottawa sera plus souvent requise, je serai encore disponible pour les gens de mon comté car ce sont eux qui constituent ma priorité», a conclu le nouveau ministre fédéral, visiblement fier de son statut. ●

- ☐ Le remaniement et les réactions régionales, page 3
- ☐ Éditorial d'André Poitras, page 4
- ☐ Kim Campbell fait un pas de plus vers la chefferie, page 19



Ils défoncent la vitrine de la caisse avec une chargeuse

Aux grands problèmes, les grands moyens! Parce qu'ils voulaient voler l'argent du dépôt de nuit de la caisse populaire Sainte-Eulalie, des malfaiteurs ont défoncé, hier matin, la vitrine de l'établissement avec une chargeuse avant de s'enfuir avec le coffre-fort. Les dégâts sont évalués à plus de 20 000 \$. Nouvelle, page 12.

Revenu annuel moyen

Le Canada au 11e rang

Washington (AP)

La Banque mondiale a fait savoir, lundi, que les Canadiens se sont classés au 11e rang dans le monde, en 1991, pour l'importance de leur revenu annuel moyen, établi à 21 260 \$US.

Ils se sont trouvés derrière les Suisses (au premier rang avec 33 510 \$), les Luxembourgeois, les Japonais, les Suédois, les Finlandais, les Norvégiens, les Danois, les Allemands de l'Ouest, les Islandais et les Américains.

Les habitants les plus démunis se sont rencontrés en Afrique. Au Mozambique, par exemple, le revenu annuel moyen a atteint à peine 70 \$. Il s'est élevé à 100 \$ en Tanzanie et à 120 \$ en Éthiopie.

La Banque mondiale obtient ces chiffres en divisant le produit intérieur brut d'un pays par le nombre de ses habitants.

Dans un autre domaine, la banque a fixé à 79 ans l'espérance de vie d'un bébé né au Japon en 1991. Elle était de 78 ans au Canada, 77 ans en France et dans l'ancienne Allemagne de l'Ouest, 76 ans en Grande-Bretagne et aux États-Unis.

On a constaté, par ailleurs, que l'analphabétisme était particulie-

rement répandu en Afrique, atteignant 70 pour cent de la population du Tchad et 61 pour cent de celle du Liberia.

Pour la première fois dans son rapport, la Banque mondiale tient compte de la valeur des biens produits en 1990 par kilogramme de pétrole ou d'un combustible équivalent consommé. On croit qu'un pays pollue d'autant moins qu'il utilise moins de pétrole et de charbon.

Le Danemark a produit pour sept dollars US de biens par kilogramme, en 1990, comparé à 6,90 \$ en Italie et 6,70 \$ au Japon. Ces trois pays ont été les plus efficients de tous les pays industrialisés. ●

Pensée

Une personne qui travaille avec vous vaut mieux que trois qui travaillent pour vous.



HUMIDIFICATEUR BIONAIRE
(unité de service)
SPÉCIAL 499\$

BOUTIQUE DE LA
BALAYEUSE 374-6890 (face Les Rivières)

La météo

Trois-Rivières, Montréal et Drummondville: pluie se changeant en neige tôt le matin. Des éclaircies en après-midi. Température à la baisse pour atteindre moins 4 à moins 6. Vents de 15 à 30 km/h. Mercredi: ciel variable. 40 pour cent de probabilité d'averses de neige. Min. près de moins 10. Max. près de moins 2.

La Tuque: neige le matin. Des éclaircies en après-midi. Température à la baisse pour atteindre moins 14. Mercredi: ennuagement. Min. près de moins 18. Max. près de moins 8.

Québec et Beauce: pluie se changeant en neige tôt le matin. Des éclaircies en après-midi. Température à la baisse pour atteindre moins 6. Vents de 15 à 30 km/h en après-midi. Mercredi: ciel variable. Min. de moins 13 à moins 16. Max. de moins 5 à moins 7.

Estrie: pluie se changeant en neige vers la mi-journée. Température à la baisse pour atteindre près de moins 4. Mercredi: ciel variable. Min. près de moins 10. Max. près de moins 3.

Laurentides: neige le matin. Des éclaircies par la suite. Température à la baisse pour atteindre moins 8 à moins 10. Vents de 15 à 30 km/h le matin. Mercredi: ciel variable. 50 pour cent de probabilité d'averses de neige. Min. de moins 13 à moins 15. Max. près de moins 6.

Abitibi et Temiscamingue: dégel le matin. Ensoleillé avec passages nuageux par la suite. Température stable à près de moins 15. Mercredi: quelques averses de neige. Min. près de moins 20. Max. de moins 10 à moins 12.

Réservoirs Cabonga et Gouin: quelques averses de neige le matin. Dégel le matin. Température à la baisse pour atteindre près de moins 10. Vents de 15 à 30 km/h le matin. Mercredi: ciel variable. 50 pour cent de probabilité d'averses de neige. Min. près de moins 20. Max. près de moins 12.

Pontiac et Gatineau et Lièvre: neige cessant tôt le matin. Des éclaircies par la suite. Température à la baisse pour atteindre près de moins 10. Vents de 15 à 30 km/h le matin. Mercredi: ciel variable. 50 pour cent de probabilité d'averses de neige. Min. près de moins 15. Max. près de moins 6.

Ottawa, Hull et Cornwall: neige le matin. Des éclaircies par la suite. Température à la baisse pour atteindre moins 5 à moins 7. Vents de 15 à 30 km/h le matin. Mercredi: ciel va-

riable. 40 pour cent de probabilité d'averses de neige. Min. près de moins 10. Max. près de moins 3.

Villégiature

Acapulco 23 clair 31
Barbade 27 quelques nuages 29
Bermudes 18 part. nuageux 18
Brownsville 19 nuageux 26
Daytona Beach 20 pluie 25
Guadalajara 07 beau 25
Guadeloupe 22 beau 29
Havane 20 clair 28
Honolulu 20 couvert 28
Kingston 25 quelques nuages 32
Mazatlan 21 beau 27
Merida 21 nuageux 33
Mexico City 09 clair 23
Miami Beach 24 nuageux 27
Nassau 23 quelques nuages 28
Orlando 19 part. nuageux 25
Palm Springs 26 clair 16
San Juan 27 nuageux 29
Tampa 21 nuageux 26
Trinidad 26 quelques nuages 31
West Palm Beach 23 part. nuageux 25

LE SOLEIL

5 janvier

(heure normale de l'Est)

Lever: 07 h 33

Coucher: 16 h 18

Durée du jour: 08 h 45

**50 ANS
DE PÊCHE
CAPITALE MONDIALE
DU POISSON
DES CHENAUX**

COMMUNIQUEZ AVEC VOTRE ORGANISATEUR DE PÊCHE
OU (418) 325-2475

LES MARÉES

(heure normale de l'Est)

Batiscan et haute: 07 h 55

La Pêrade basse: 15 h 45

basse: 03 h 04 haute: 20 h 10

haute: 07 h 16

Trois-Rivières basse: 14 h 44

basse: 04 h 34 haute: 09 h 34

haute: 19 h 31

Champlain basse: 16 h 14

basse: 04 h 05 haute: 21 h 49

GAËTAN PORTELANCE
CENTRE DE PÊCHE
GAËTAN PORTELANCE inc.
Tarif familial le dimanche
C.P. 232, SAINT-ANNE-DE-LA-PÉRADE
COMTE CHAMPLAIN, Q8X 2J0
1-418-325-2804
SANS FRAIS DE TROIS-RIVIÈRES
PROVENANCE EN TRAINÉES GRATUITES POUR NOS CLIENTS



De l'eau... et de la glace

Trois-Rivières (IL) — L'eau que la pluie a abandonnée, hier, sur les routes, trottoirs, patinoires et pentes de ski, s'est transformée en glace vive, au cours de la soirée, lorsque le mercure est descendu sous le point de congélation. Si, durant la journée, les différents postes de police de la région n'ont enregistré aucun accident majeur, peu après 21 h, les agents de la Sûreté du Québec ont, quant à eux, répondu à plusieurs appels d'automobilistes ayant perdu la maîtrise de leur véhicule sur les voies rapides et routes secondaires des environs.

La Quotidienne

2-9-8

3-6-0-8



Tentative de vol dans une salle de quilles

Saint-Adelphe (NM) — Quatre individus ont été arrêtés, dans la nuit de dimanche, par les policiers de la Sûreté du Québec, district Sainte-Anne-de-la-Pérade, après avoir tenté de s'introduire dans une salle de quilles de Saint-Adelphe.

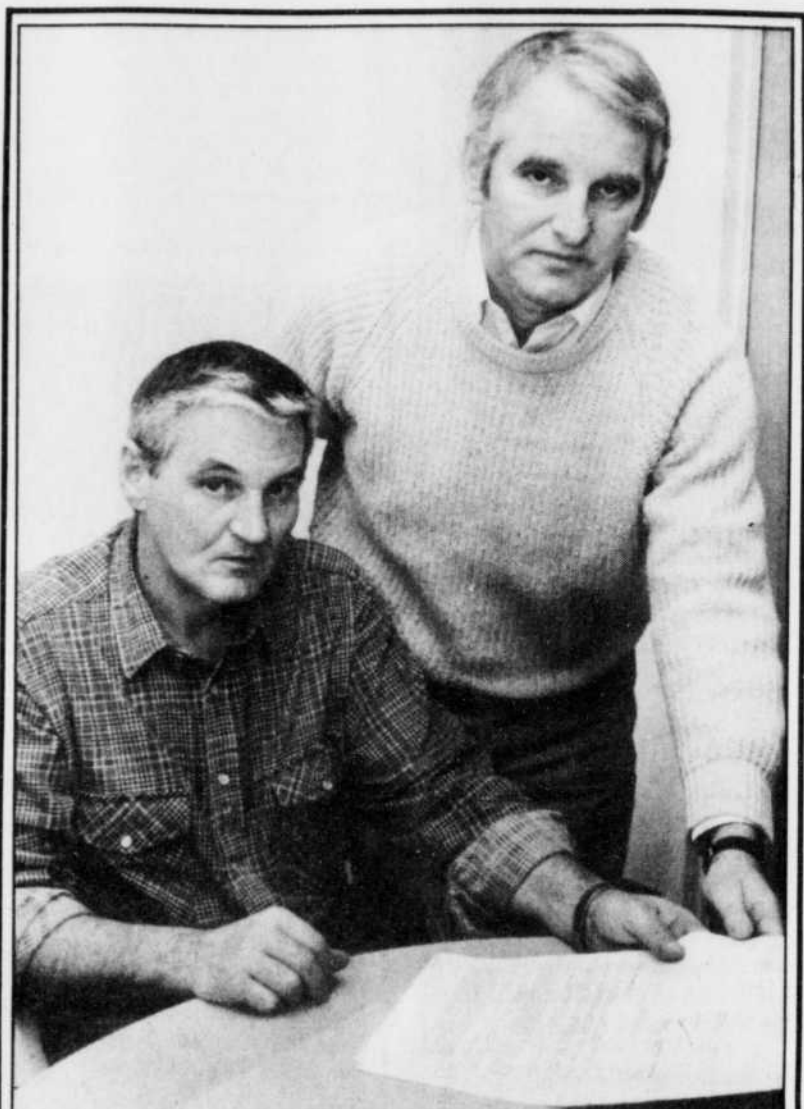
Deux hommes ont en effet été aperçus par un citoyen alors qu'ils tentaient d'entrer dans l'établissement. Dans une voiture, stationnée près d'eux, deux autres personnes les attendaient. Les individus, originaires de Repentigny et Le Gardeur, ont été interceptés par les agents alors qu'ils circulaient sur la route. Des outils de cambriolage ont été retrouvés dans l'automobile.

Les individus détenaient de lourds casiers judiciaires. Ils comparaitront aujourd'hui au palais de justice de Shawinigan.



Plus de peur que de mal...

Trois-Rivières (IL) — Il y a eu plus de peur que de mal parmi les résidents de la rue Gervais, à Trois-Rivières, où un fil électrique d'une puissance de 25 000 volts s'est cassé pour se mettre à «danser» au contact de l'eau sur le trottoir. L'incident est survenu peu après midi, occasionnant du même coup deux courtes interruptions de courant dans le secteur. Avant que des monteurs de ligne d'Hydro-Québec s'exécutent, des agents de la Sécurité publique de Trois-Rivières ont assuré la surveillance des lieux. On ne peut expliquer, pour l'instant, la cause du bris du câble.



Les ex-travailleurs André Crête et Claude Boucher mènent ce dossier de poursuite envers la compagnie PFPC.

(Flageol Photo — Daniel Flageol)

PFPC...

(Suite de la page 1)

Par ailleurs, M. Crête n'a guère prisé que la compagnie PFPC expédie aux ex-travailleurs, à la veille de Noël, une lettre pourtant datée du 21 octobre 1992 qui leur proposait différents moyens de disposer de ces fameuses cotisations répertoriées dans un dernier relevé.

«Cette correspondance venait confirmer, du même coup, la disparition de notre fonds de pension, ce qui représentait tout un cadeau du temps des Fêtes», renchérit-il sous l'oeil approbateur d'un ancien compagnon de travail, M. Claude Boucher.

De plus, le duo de dénonciateurs n'a pas manqué de décrier la complaisance manifestée par le Syndicat canadien des travailleurs du papier envers la direction de l'entreprise dans cette affaire.

«Il est inacceptable que PFPC ait proposé une offre de 25 millions \$ pour régler le litige et ce, à la satisfaction étonnante des représentants syndicaux», poursuit M. Crête.

En attendant la décision de la Régie des rentes du Québec et le jugement de la cour supérieure, le groupe d'ex-employés, qui a déjà déboursé une somme personnelle atteignant près de 25 000 \$ pour le traitement juridique de cette véritable saga, entend toujours obtenir une véritable enquête susceptible de faire la lumière sur toute cette histoire.

TRUDEL & TRUDEL
PROTHÈSES AUDITIVES
Marie Trudel, Madeleine Trudel, Yves Potvin
Audioprothésistes
859, Saint-Pierre, Trois-Rivières 375-1587
1693, Saint-Marc, Shawinigan 537-1717
255, Saint-Laurent, Louiseville 228-8328

je m'inscris!
AU CÉGEP DE TROIS-RIVIÈRES
SERVICE DE L'ÉDUCATION DES ADULTES
RAJEUNISSEZ VOTRE DIPLÔME
À vous, qui au fil des années, avez acquis connaissances et compétences en comptabilité, en administration ou en bureautique.
Le Cégep de Trois-Rivières offre la possibilité de faire reconnaître vos acquis et de les faire créditer dans le cadre de diplômes reconnus. N'hésitez pas à communiquer avec nous
TRAVAIL-ÉTUDES
Claude Précourt
Éducation des adultes
946, rue Saint-Paul
Trois-Rivières
Tél.: (819) 371-3519

AS DU VOLANT...

Voici un véhicule qui peut certainement vous mener loin... Et pourtant il n'a pas de moteur, pas de roue, pas de carrosserie mais il est indispensable pour propulser vos ventes!

Le Nouvelliste

le choix qui S'IMPOSE

Chaque semaine Le Nouvelliste rejoint:

73% des adultes âgés entre 18 et 59 ans

80% des consommateurs ayant un revenu personnel supérieur à 30 000\$

C'est le média privilégié pour atteindre les acheteurs d'automobile:

80% des propriétaires de 2 véhicules et plus

75% des détenteurs de permis de conduire

76% des décideurs en matière d'achat automobile

78% des personnes dont le véhicule préféré a été acheté neuf

76% des acheteurs de voitures américaines

75% des acheteurs de voitures importées

Le Nouvelliste est aussi le véhicule publicitaire par excellence pour promouvoir tous les produits et services reliés à l'automobile:

63% des locataires occasionnels de voiture

80% des personnes ayant acheté des pneus au cours des 24 derniers mois

77% des consommateurs ayant acheté du matériel pour auto dans les 12 derniers mois

► La section automobile publiée tous les lundis dans Le Nouvelliste est lue par 68 868 lecteurs.

SOURCE: NADbank '91, Adultes 18 ans et +, Cumul 6 jours

Le Nouvelliste le choix qui s'impose, fort de ses
129 939 LECTEURS

Pierre H. Vincent: seul nouveau venu au sein du cabinet

Un remaniement qui sent les élections

Manon Cornellier
Ottawa (PC)

■ Profitant du départ de cinq de ses ministres, le premier ministre Brian Mulroney a accéléré la préparation électorale de son parti en annonçant hier la nomination de Mme Kim Campbell à la tête du ministère de la Défense et la promotion du député de Trois-Rivières Pierre H. Vincent au cabinet.

Ce remaniement qui a touché 10 ministres ne serait toutefois que la première étape d'une refonte plus importante des tâches ministérielles, a fait savoir le premier ministre.

«Je crois qu'il s'agissait d'un moment-clé pour faire réduire la taille du cabinet et préparer le gouvernement en vue du discours du Trône, du budget, de futurs changements structurels au cabinet et de l'élection prochaine», a expliqué le premier ministre.

Le désir des ministres Marcel Masse, Robert René de Cotret, Jake Epp, Gerald Merrithew et William Winegard de ne pas se présenter aux prochaines élections et de quitter le cabinet lui offrait cette opportunité, a-t-il souligné.

M. Mulroney, dont le mandat se termine en novembre, a indiqué qu'il comptait effectuer «bientôt» un remaniement «structurel» de son cabinet. Depuis septembre, le premier ministre a en main un rapport préparé par M. de Cotret et qui propose de regrouper certains ministères.

Le remaniement d'hier, le premier depuis avril 1991, entraîne une légère réduction de la taille du cabinet. Le nombre de ministres passe de 39 à 35.

Mais la grande innovation est la nomination de la ministre de la Justice Kim Campbell au poste de ministre de la Défense et des Anciens Combattants. Elle remplace du même coup MM. Masse et Merrithew et devient la première femme à la tête des Forces armées canadiennes.

Mme Campbell est souvent citée comme successeur potentiel de M. Mulroney à la tête du Parti conservateur.

Le député de Trois-Rivières, Pierre H. Vincent, est le seul nouveau venu. Il remplacera le ministre Pierre Blais à la direction du ministère de la Consommation et des Affaires commerciales. Il remplacera aussi Mme Monique Landry au poste de ministre d'État aux Affaires indiennes et du Nord.

M. Blais est le seul ministre sénior du Québec à être touché et il voit son influence s'accroître. Déjà responsable de l'organisation au Québec, il a été promu ministre de la Justice, en remplacement de Mme Campbell.

Il obtient ainsi accès à des comités ministériels importants, ceux qui ont le dernier mot sur tout, soit le comité des priorités et de la planification et celui des opérations. De plus, il conserve son poste de ministre d'État à l'Agriculture.

Les autres ministres québécois qui ont vu leurs responsabilités changer sont Mme Monique Landry et Mme Monique Vézina. Mme Landry cède son poste de ministre des Relations extérieures à Mme Vézina pour devenir Secrétaire d'État.

Pour Mme Vézina, il s'agit d'un retour aux sources puisqu'elle fut ministre des Relations extérieures après l'élection du gouvernement Mulroney en 1984. Elle fut mutée au ministère des Approvisionnements et Services en juin 1986.



La nomination de Pierre H. Vincent au titre de ministre Le premier depuis Balcer

Trois-Rivières (LC)

■ Avec sa nomination au titre de ministre de la Consommation et des Affaires commerciales, le député fédéral de Trois-Rivières, Pierre H. Vincent, devient le premier député trifluvien à être accueilli au sein du Cabinet des ministres depuis M. Léon Balcer.

Décédé en avril dernier, M. Balcer avait été élu pour la première fois à la Chambre des communes en 1949 sous la bannière

conservatrice pour être nommé ministre de 1957 à 1965 sous le gouvernement Diefenbaker. En 1957, M. Balcer occupait les fonctions de Solliciteur général et était membre du Conseil du Trésor pour ensuite diriger le ministère des Transports de 1960 à 1963.

M. Léon Balcer avait quitté le parti conservateur en 1965 en raison d'un différend avec M. Diefenbaker sur une question concernant le drapeau canadien.

Le ministère des Sciences demeure entre les mains d'un Ontarien, passant de William Winegard à Tom Hockin.

L'Ouest a connu des changements très importants. En plus de Mme Campbell, une autre ministre de la Colombie-Britannique, Mme Mary Collins, a été promue de ministre associée à la Défense à ministre de la Diversification de l'économie de l'Ouest. Elle obtient aussi le ministère d'État à l'Environnement.

Le manitobain Charles Mayer, qui était jusqu'à présent ministre des Céréales, devient en plus minis-

tre de l'Agriculture et, à la suite du départ de M. Epp, ministre sénior du Manitoba.

Son prédécesseur à l'Agriculture, M. Bill McKnight, devient ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources, en remplacement de M. Epp. Cette mutation est vue comme une légère démotion pour ce député de la Saskatchewan.

Malgré la déroute référendaire et la paralysie sur le front constitutionnel, le ministre Joe Clark demeure à son poste. Toutefois, il se voit confier la direction du comité ministériel responsable des affaires sociales et ce, à la veille d'une révi-

Les personnes impliquées par le remaniement de Brian Mulroney, première rangée de gauche à droite: Thomas Hockin, Bill McKnight, le premier ministre Brian Mulroney, le gouverneur général Ray Hnatshyn, Charles Mayer et Monique Vézina, deuxième rangée, de gauche à droite: Pierre H. Vincent, Kim Campbell, Pierre Blais, Monique Landry, Mary Collins et Pauline Browes.

sion en profondeur de l'ensemble des programmes sociaux.

Il faut noter qu'aucun ministère à vocation économique n'a été touché. Ceci pourrait peut-être se produire lors du prochain remaniement alors que le premier ministre connaîtra les intentions des vétérans de son équipe, comme Michael Wilson, Don Mazankowski, John Crosbie et Benoît Bouchard. Quant à M. Mulroney, il a refusé de répondre aux spéculations sur son avenir politique.

Robert René de Cotret ne sera pas candidat aux prochaines élections fédérales

«Ma décision est prise depuis juin dernier»

Michel Lamarre
Louiseville

■ Le député de Berthier-Montcalm à la Chambre des communes, M. Robert René de Cotret, tout en démissionnant du cabinet Mulroney, hier, a affirmé, dans une entrevue exclusive au Nouvelliste, qu'il ne sollicitera pas un nouveau mandat comme représentant conservateur en vue des prochaines élections canadiennes prévues au cours de l'année en cours. «Ma décision, a-t-il dit, est prise depuis juin dernier.»

L'ancien Secrétaire d'État du Canada a signalé qu'à l'âge de 54 ans, il avait lui-même proposé son retrait du cabinet Mulroney, il y a quelques jours, afin de permettre au Premier ministre du pays de refaire son équipe en vue du prochain scrutin fédéral.

«Si je quitte la politique active, c'est pour des raisons uniquement personnelles, car depuis 1978, j'ai occupé diverses fonctions ministérielles au sein du cabinet Mulroney, et j'entends me consacrer davantage aux membres de ma famille qui, au cours des ans, ont toujours su me supporter sans embûches au cours de ma carrière politique active.»

Ancien vice-président exécutif de la Banque Nationale du Canada pendant quatre ans, M. de Cotret, qui fut également conseiller financier à la Maison-Blanche, a admis qu'il avait reçu, au cours des dernières semaines, diverses propositions venant de l'entreprise privée, mais il n'a pas voulu élaborer davantage sur le sujet.

Signalant par ailleurs qu'il avait aimé faire son travail à titre de représentant de Berthier-Montcalm

depuis 1984, M. de Cotret entend servir encore jusqu'aux prochaines élections fédérales et électorales à titre de député.

M. de Cotret s'est dit heureux pour son collègue Pierre H. Vincent qui a accédé au cabinet sans toutefois élaborer davantage sur le sujet.

Michel Champagne

«Je suis bien content pour lui», confie le député du comté de Champlain aux Communes, M. Michel Champagne, appelé à commenter la nomination de son collègue Pierre H. Vincent à la tête du ministère de la Consommation et des Affaires commerciales.

M. Champagne souligne qu'il respecte la décision du premier ministre. Il entend travailler prochainement avec son collègue sur les dossiers régionaux et considère que la nomination de M. Vincent devrait contribuer à aider la région affectée.

«Il connaît parfaitement les dossiers, je crois que c'est une personne qui va être écoutée au cabinet», souligne-t-il. «C'est une nouvelle voix au cabinet, suffisamment forte pour que la région soit entendue. Il était important de donner à cette région un ministre qui pourra donner énormément d'heures de travail.»

M. Champagne rappelle que depuis 1984, le nom de M. Vincent est revenu à plusieurs reprises dans les discussions pour un poste de ministre. Dans cette première tranche de remaniement, seul M. Vincent se présente comme une nouvelle figure au sein du cabinet des ministres. «Il y a eu un grand remaniement latéral. Dans ce sens-là, je ne suis pas surpris», commente M. Champagne.

Une nomination de bon augure pour les maires

Linda Corbo
Trois-Rivières

■ Pour les maires du comté de Trois-Rivières, la nomination de Pierre H. Vincent au cabinet des ministres s'avère de bon augure en ce début d'année 1993 que tous et chacune souhaitent sur le ton d'une relance économique.

«C'est une excellente nouvelle, premièrement pour Pierre H. parce que cela fait longtemps qu'il travaille très fort pour le comté. Et de deux pour la région bien sûr, afin de trouver des solutions aux problèmes que l'on connaît», soulignait hier le maire de Trois-Rivières, Guy Leblanc.

Depuis un bon moment, on espérait voir apparaître le nom de M. Vincent à la liste des ministres fédéraux. «Ça fait longtemps qu'on en jase et ça faisait quelques fois qu'il en était très proche», souligne M. Leblanc qui croit en une aide appréciable de la part du nouveau ministre pour la ville et la région. «Il a toutes les qualités, les compétences et l'expérience pour être ministre», commente M. Leblanc.

Selon lui, Pierre H. Vincent saura d'ailleurs faire bon usage des outils additionnels qu'on vient de lui donner et qui pour-

raient favoriser la région dans plusieurs dossiers.

«L'année 1993 part de façon positive. C'est une lueur d'espoir pour l'année qui vient. Le négatif, on va laisser cela à 1992», abonde le maire de Trois-Rivières-Ouest, M. Jean-Charles Charest. «J'ose espérer que cela va aider à la relance de la situation économique.»

Dans les coulisses de la ville de Trois-Rivières-Ouest, comme dans celles de Trois-Rivières, on surveillait attentivement les divers remaniements ministériels dans l'expectative d'y entendre le nom de Pierre H. Vincent. «Ça fait longtemps qu'on connaît les

compétences de P.H., c'est un type très actif et très dévoué», souligne M. Charest en énonçant le souhait que ce dernier puisse conserver ses nouvelles fonctions au-delà de cette fin de mandat au sein du gouvernement Mulroney.

Pour les deux maires, la présence de P.H. Vincent au cabinet des ministres est réconfortante pour les politiques futures et leur application dans divers dossiers. «Il va désormais pouvoir plaider directement pour la région au Conseil du Trésor», souligne M. Charest. «J'ose espérer qu'il y aura des adoucissements pour les gens qui sont sans emploi.»

Pour Mme Madeleine Plamondon du Service d'aide aux consommateurs

«Un ministre dans la région, ça va faire du bien»

Shawinigan (LC)

■ «Un ministre dans la région, ça va faire du bien. Un ministre de la Consommation et des Affaires commerciales, c'est encore mieux. Pour nous, ça n'aurait pu être un meilleur ministre.»

La directrice du Service d'aide aux consommateurs de Shawinigan, Mme Madeleine Plamondon, a certes accueilli avec grand plaisir la nomination du député Pierre H. Vincent au sein du cabinet des ministres. Et si M. Vincent n'a pas eu l'occasion de rencontrer souvent Mme Plamondon au fil de sa carrière, son chemin risque de croiser le sien prochainement.

Selon elle, le ministre Vincent peut encore améliorer les bons échanges qu'elle a connus par le passé avec les fonctionnaires du ministère de la Consommation et des Affaires commerciales dirigé par Pierre Blais. «On a eu une très bonne collaboration par le passé. Mais dans notre région, le contact sera encore plus facile. On a encore beaucoup de dossiers en suspens», souligne Mme Plamondon qui se prépare à féliciter M. Vincent et à organiser une rencontre avec lui le plus tôt possible.



Mme Madeleine Plamondon

Dr RENÉ PARENT
chiropraticien
Clinique
chiropratique
Châteaudun
821, Thibault,
Cap-de-la-Madeleine
373-1685

À l'horaire, elle prévoit entreprendre la discussion sur les interventions à portée pancanadienne de leur service. Sur ce, elle souhaite accroître encore les actions déjà amorcées notamment sur l'affichage des frais bancaires.

Après la vaste campagne faite à travers le Canada en ce sens en 1987, Mme Plamondon conçoit que certaines institutions financières se sont dotées de dépliants pour l'information du public, «mais pas tout le temps et pas partout, c'est fait de façon très inégale», déplore-t-elle.

Le Service d'aide aux consommateurs de Shawinigan souhaite également porter l'attention du nouveau ministre sur le dossier de

la confidentialité des données et, enfin, sur les mécanismes de recours dans les institutions financières. Comme lors de la demande initiale, on souhaite toujours voir la naissance d'un ombudsman à ce sujet.

Mais principalement, Mme Plamondon souhaite se pencher sur la question du surendettement comme «un des facteurs qui empêchent la reprise», fait-elle valoir en mentionnant qu'une étude est entamée sur ce sujet. Les résultats devraient être connus à la fin mars.

avis
public



TAXES FONCIÈRES MUNICIPALES ET D'AMÉLIORATIONS LOCALES 1993

Avis est par les présentes donné que le RÔLE GÉNÉRAL DE PERCEPTION des taxes foncières municipales et des taxes d'améliorations locales de la ville de Trois-Rivières, pour l'année 1993, est complété et qu'il est maintenant déposé au bureau du soussigné. Toute personne y mentionnée comme sujette au paiement de ces dites taxes est requise d'en verser le montant au service de la trésorerie.

Tout montant inférieur à 300\$ devra être acquitté dans les TRENTE (30) JOURS de la date de la cotisation. À l'expiration de ce délai, les taxes non acquittées porteront un intérêt de SEIZE POUR CENT (16%) l'an et ce, sans autre avis.

Si le total des taxes municipales dépasse 300\$, les montants indiqués à chacune des cases des versements 1, 2 et 3 devront être versés respectivement les 4 février 1993, 5 mai 1993 et 3 août 1993. Aux dates mentionnées, tout versement non effectué portera intérêt au taux de SEIZE POUR CENT (16%) l'an et ce, sans autre avis.

Tout contribuable peut, en tout temps, effectuer le paiement total des taxes en un (1) versement, s'il le désire.

Les contribuables désireux d'éviter l'affluence à la trésorerie municipale sont invités à faire remise par le service des postes.

Hôtel de Ville

Trois-Rivières (Québec)

Le 5 janvier 1993

Jean Hélie, c.g.a.
Trésorier.

RÉSULTATS					
Tirage du 93-01-04					
5	7	10	11	15	
17	33	35	37	38	
40	45	53	54	55	
56	59	62	64	70	
Prochain tirage: 93-01-05					
T.V.A. le réseau des tirages					
Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.					

Brian sait faire... avant les élections

André Poitras

Dans le cadre d'un remaniement ministériel coïncidant avec le départ de cinq de ses principaux lieutenants, le premier ministre canadien Brian Mulroney a décidé de passer à l'action dans ce qu'il est convenu d'appeler la première étape d'une refonte des tâches ministérielles. Il en a profité pour insérer une nouvelle figure soit le député de Trois-Rivières, Pierre H. Vincent.

Ce dernier devient donc titulaire du ministère de la Consommation et des Affaires commerciales ainsi que ministre d'État aux Affaires indiennes et du Nord.

Après 30 ans d'attente, Trois-Rivières salue l'arrivée d'un ministre au cabinet fédéral, le dernier ayant été Léon Balcer.

Les réactions ont été favorables et comme il se doit, politique exige, chacun se dit prêt à venir appuyer le nouveau titulaire, voyant son arrivée au caucus comme un plus pour la région. Il faut bien avouer que le Parti progressiste-conservateur n'avait plus le choix.

Stratégiquement, il se devait de tenter de redorer son blason. D'ailleurs, il y a fort à parier que le départ de Robert René de Cotret, député de Berthier-Maskinongé-Lanaudière, a eu une incidence directe sur la nomination d'un ministre trifluvien. Sans le retrait de celui-ci, il aurait été surprenant de voir deux «ministres» à l'intérieur d'une même région.

De plus, Trois-Rivières voit sa vie économique démolie et doit vivre depuis quelques mois avec le titre peu enviable de «Capitale nationale du chômage».

Si, dans un premier temps, le désarroi s'était emparé de la population, aujourd'hui, la colère gronde et ce sont les gouvernements en place qui sont devenus la cible directe des ex-travailleurs.

D'ailleurs, Brian Mulroney n'est pas sans le savoir puisqu'il l'a personnellement constaté lors de sa visite pendant la campagne référendaire.

Combinez le tout avec la chute constante de popularité du Parti progressiste-conservateur et de son chef, des élections générales prévues à l'automne et vous avez là d'excellents éléments pour vous retrouver avec un ministre dans votre cour.

Les plus chauvins chez les Trifliviens diront qu'il n'y a pas de mal à bien SE servir de SON ministre, d'autres ajouteront qu'on aura maintenant une oreille plus attentive près du pouvoir tandis que bon nombre, comme c'est souvent le cas, se contenteront tout simplement d'attendre les miracles... qui ne viendront pas.

L'arrivée de P.H. Vincent se pose comme un baume sur Trois-Rivières mais l'économie canadienne demeure toujours aussi chancelante, la relance tant attendue pour 1993 s'annonce faible et lente et c'est à la tête de la pyramide que se prennent les grandes décisions.

P.H. Vincent a les qualités et l'expertise politique pour accéder à ce poste, mais il ne doit être perçu comme le «sauveur» de la terre promise.

Analyse

Un avenir incertain pour la future Slovaquie indépendante

Roland Prinz
Associated Press

Après des siècles de domination hongroise et quelques décennies dans l'ombre des Tchèques, la Slovaquie est devenue indépendante le 1er janvier. Mais elle est confrontée à un avenir qui semble semé de difficultés.

De nombreux intellectuels, économistes et hommes d'affaires se demandent comment la petite république de Slovaquie (cinq millions d'habitants), beaucoup moins riche et industrialisée que la république tchèque, pourra se maintenir à flot. Ils se demandent également si le premier ministre slovaque Vladimir Meciar a une idée sur la manière de procéder.

M. Meciar avait fait campagne pour la souveraineté slovaque et remporté les élections de juin, battant l'ancienne coalition dirigée par les chrétiens-démocrates. Ses détracteurs lui reprochent aujourd'hui son intransigence.

Selon Ludovit Kanik, conseiller de l'ancienne équipe gouvernementale, il existe deux possibilités: ou bien la Slovaquie s'enlise entièrement, ou bien le gouvernement s'écroule.

Ludovit Cernak, actuel ministre de l'Économie du gouvernement slovaque, admet que 1993 sera difficile. D'après lui, une série d'accords avec la république tchèque devrait éviter une partition trop difficile.

Même Matica Slovenska, une organisation culturelle nationaliste, reconnaît que construire une

Slovaquie viable prendra du temps. Le chômage y atteint 11 pour cent, trois fois plus que du côté tchèque. Et il pourrait encore augmenter si les industries slovaques ne sont pas compétitives.

Peter Weiss, chef du Parti de la gauche démocratique (ex-communiste, deuxième aux élections de juin), déplore le manque de programme de réformes économiques.

Autre problème, celui des privatisations. Vladimir Meciar et Lubomir Dalgos, chargé du dossier, sont opposés au système tchèque, consistant à distribuer des coupons transformables à terme en actions. Ils préfèrent au contraire une acquisition directe.

Mais les réserves des banques slovaques atteignent 3,6 milliards de dollars, tandis que la valeur estimée des 726 usines slovaques est de six milliards de dollars.

Des capitaux étrangers pourraient combler la différence, mais un journal de Prague rappelait que 92 pour cent des investissements étrangers se trouvaient, en septembre, en république tchèque.

«Pour le moment, je ne vois pas comment les Slovaques vont s'en sortir», dit Gerda Suppanz, de la Creditanstalt-Bankverein, une des principales banques autrichiennes.

Tous ne voient pas l'avenir aussi sombre. Mais les sondages montrent aujourd'hui que la plupart des Slovaques sont opposés à la partition.

«Quel dommage», lance Josef Antal, 46 ans. «Mais nous, les gens simples, ne pouvons rien faire pour arrêter ça.»

DISCRIMINATION SALARIALE



Les organismes communautaires de la Mauricie

Le milieu populaire et communautaire est très peu connu

— 1 —

Olivier Kaestlé

L'auteur est agent d'information au sein de la Coalition des organismes communautaires de la Mauricie.

Dans tous les secteurs d'activités de la Mauricie, le milieu populaire et communautaire reste à coup sûr l'un des plus méconnus. Pourtant, près de 200 000 personnes démunies ont recours chaque année à l'un ou l'autre des quelque 200 organismes qui desservent notre région. Les services offerts par ces organismes s'adressent aussi bien aux jeunes qu'aux femmes, aux personnes âgées, sans-abri, handicapées, toxicomanes ou à faible revenu.

La reconnaissance du travail humanitaire essentiel qu'effectuent, avec des moyens limités, voire insuffisants, plusieurs milliers de bénévoles et de travailleuses-eurs en Mauricie reste cependant à conquérir. C'est pour palier en partie ce problème que la Coalition des organismes communautaires de la Mauricie (COCM), en collaboration avec *Le Nouvelliste* vous propose une série d'articles sur la réalité communautaire mauricienne.

Cette série, qui débute aujourd'hui pour se terminer le 18 jan-

vier, s'attachera à faire découvrir ce qu'est le milieu populaire et communautaire mauricien et les perspectives d'avenir qu'il met de l'avant, dans l'optique d'un développement social durable. Il sera question auparavant des origines de ce secteur d'activités, depuis les années d'après-guerre à nos jours.

Nos informations sont tirées d'un rapport préliminaire sur l'histoire du milieu populaire et communautaire, réalisé par le Regroupement des organismes d'éducation populaire de la Mauricie (ROM).

Des débuts progressifs

À l'époque où Maurice Duplessis, originaire de la Mauricie, est premier ministre du Québec, le milieu communautaire n'existe pas encore. Le clergé occupe alors une place prépondérante sur les plans social, éducatif et politique; ses membres sont donc les principaux artisans des changements sociaux et s'efforcent de répondre aux besoins les plus pressants des personnes démunies de la région.

Leurs interventions consistent à offrir des services directs, à faire la charité sans pour autant mettre l'accent, comme le secteur communautaire le fera plus tard, sur la prise en charge des personnes démunies par elles-mêmes. Certaines de leurs initiatives iront toutefois dans ce sens.

En effet, sous la poussée du dé-

veloppement industriel, le clergé, en plus de guider les premiers pas de la syndicalisation, met sur pied deux coopératives d'habitation à Trois-Rivières en 1940 et 1944 afin de remédier à la pénurie et à l'insalubrité des logements qui accablent les travailleurs-euses du textile.

Ce n'est qu'en 1961, avec l'avènement au pouvoir du Parti libéral de Jean Lesage et grâce à l'émergence des groupes communautaires montréalais que le mouvement communautaire mauricien va petit à petit prendre son envol.

La révolution tranquille, l'implantation de l'État providence et la laïcisation qui touchent alors de plus en plus la société québécoise auront également une incidence déterminante sur le développement communautaire.

En effet, la Fédération des instituteurs et institutrices catholiques devient alors la Centrale des enseignants-e-s du Québec (CEQ) et les Centres de services sociaux (CSS) assureront à la population les services qui étaient auparavant offerts par les communautés religieuses.

Les premiers organismes communautaires indépendants du clergé émergent. En 1961, l'Association coopérative d'économie familiale (ACEF) est mise sur pied à Shawinigan afin de soutenir les ouvriers et les grévistes aux prises avec l'endettement auprès des institutions financières. Cet organisme intensifiera ses activités lors de

la nationalisation des compagnies d'électricité qui entraînera, en 1963, la fermeture de la Shawinigan Water and Power.

En 1966, le mouvement des femmes, alors embryonnaire, amorce quant à lui un virage marquant avec l'avènement de la Fédération des femmes du Québec (FFQ). C'est la même année qu'est fondée, par la fusion des cercles d'économie domestique et l'Union catholique des femmes rurales, à Cap-de-la-Madeleine, l'Association féminine d'éducation et d'action sociale (Aféas).

Dans ce contexte de bouleversements, un organisme de bienfaisance, jusqu'alors rattaché au diocèse de Trois-Rivières, débute vers 1968 l'implantation à travers la Mauricie des centres de bénévolat, dont les activités resteront indépendantes du clergé.

En 1975, cet organisme, le Conseil régional de bien-être de la Mauricie (CRBEM), deviendra, après d'importantes mutations, Centraide de Mauricie. Tout en continuant de venir en aide aux gens vivant des situations de crise, Centraide mettra désormais l'accent sur le soutien aux organismes du milieu qui favorisent la solidarité et la prise en charge des personnes démunies par elles-mêmes.

DEMAIN: Une nouvelle approche des problèmes sociaux

contribue aussi à la hausse des primes d'assurances incendies. J'ai en mains une lettre du groupement technique des assureurs qui en atteste. En d'autres mots, pour augmenter sa marge de manoeuvre, on utilise le prétexte de diminuer notre compte de taxes en sabrant dans les dépenses de la sécurité publique.

Or, ces mêmes administrateurs ne se gênent pas pour reprocher au gouvernement provincial de leur transférer des responsabilités additionnelles.

À mon avis, vaut mieux de payer le montant juste au bon endroit pour assurer sa sécurité, diminuer les pertes économiques que de gaver les compagnies d'assurances avec de fortes primes, qui de toute manière trouveront bien dans leur police un paragraphe en petits caractères pour vous indemniser le moins possible.

En langage populaire, j'aime mieux voir un pompier à la caserne se bécoter, que mon frère dans sa tombe calcinée.

Louis Pinsonnault
Trois-Rivières

Votre opinion

Les premières minutes d'un incendie sont très importantes

Lettre adressée à M. Claude Brunet, éditorialiste, *Le Nouvelliste*

Dans l'éditorial que vous avez signé le 29 décembre 1992, vous attribuez à la mauvaise chance l'incendie qui a ravagé un autre édifice commercial de Trois-Rivières.

Vous y faites, pour ma part, une allusion assez malveillante dans le contexte, aux incendies volontaires ou d'origine criminelle. En référant à l'incendie de la rue Saint-Maurice, vous écrivez «un vieil ensemble commercial». Permettez-moi de vous rappeler que des trois édifices alors incendiés, seul celui où a débuté l'incendie n'avait pas subi de rénovations majeures.

Quant à l'origine de cet incendie, il faut parler d'accident. La Commission d'accès à l'information m'ayant permis d'obtenir le rapport de cet incendie que la ville me refusait et, aussi, le témoignage sous serment de l'enquêteur Serge Thibodeau, m'ont confirmé que l'alarme pour cet incendie, sonnée vers 13 h, faisait suite à un mégot de cigarette échappé dans un matelas.

Vous nous dites, et j'en conviens, que les incendies font partie de l'histoire d'une ville. À ce chapitre cependant, j'ajouterais que c'est la responsabilité de nos administrateurs et de nos élus municipaux de faire en sorte que l'histoire soit courte, sans cachette et dans le respect des droits des individus (les sinistrés).

J'ai des preuves à l'appui que les pertes économiques causées par les incendies à Trois-Rivières sont beaucoup plus importantes que semblent le laisser croire les statistiques publiées annuellement et qui proviennent du Service de la sécurité publique, et je n'inclus pas ici les nombreuses pertes d'emplois

qui trop souvent en découlent.

La protection contre les incendies dans nos villes est d'une importance primordiale et c'est de jouer à l'autruche que de ne pas y accorder toute notre attention et une bonne partie de notre budget.

Les premières minutes sont les plus importantes lorsqu'un incendie se déclare si l'on veut avoir une chance d'exterminer le monstre avant qu'il n'ait tué ou causé des pertes économiques importantes.

Dans le combat d'un incendie, la rapidité de l'intervention, l'abondance d'eau et d'équipement, même sophistiqué, ne suffisent pas. Il faut aussi des hommes courageux et bien formés pour exercer ce métier, et il en faut beaucoup.

Le feu n'attend pas que les sapeurs soient éveillés ou rappelés au travail ou encore que ceux des villes voisines répondent à notre demande d'aide. L'attitude de nos élus municipaux dans ce domaine est à déplorer lorsque l'on coupe des postes dans ce secteur de la fonction publique.

Non seulement cette attitude met-elle en danger la sécurité des individus et des biens, mais elle

Le Nouvelliste

1920, Bellefleur
Trois-Rivières
GSA 372

(R) 378 2501

Publicité:
Directeur: Elphège Lebrun
Annonces locales: Ginette Panneton
Annonces classées: Justin Brin
Centre Mauricie: André Garneau

Tirage:
Directeur: Mario Poirier
Production:
Directeur: Jean-Guy Bissonnette
Finances et administration:
Directeur: Lucien Daigle

Ressources humaines:
J. René Ferron
Imprimé à: THROFFET
Directeur: Fernand Sylvestre

"Envoi de publication enregistré no. 0746"

À la ville de Bécancour

Liquid Carbonic demande l'autorisation de construire

Roger Levasseur
Bécancour

■ Liquid Carbonic Inc. a posé un premier geste officiel relatif à son établissement à Bécancour. À l'assemblée d'hier soir, le conseil municipal a été saisi d'une demande de cette firme pour l'émission d'un certificat de conformité et également l'émission d'un permis et d'un certificat d'autorisation pour la construction d'une usine de séparation d'air pour produire de l'oxygène, de l'azote et de l'argon.

C'est la construction de Tioxide Canada dans le parc industriel de Bécancour qui est directement responsable de la venue plus que probable de Liquid Carbonic.

Au début d'octobre dernier, tout portait à croire que la direction de Liquid Carbonic annoncerait officiellement son établissement à Bécancour avant la fin de 1992. Un porte-parole de la compagnie avait alors indiqué au Nouvelliste qu'il ne restait plus que quelques contrats à finaliser et à signer avant de

faire l'annonce officielle. Le même porte-parole de Liquid Carbonic, M. Pierre Saint-Yves, avait précisé aussi que l'investissement approcherait les 30 millions \$.

Hier soir, les édiles municipaux de Bécancour ont confié le dossier à l'ingénieur municipal Richard Lampron. Après étude, l'ingénieur fera les recommandations nécessaires relativement à ces demandes de permis et de certificats.

Budget

Les payeurs de taxes de Bécancour devront patienter encore une semaine pour savoir ce que leur réservera le budget de 1993. Les prévisions budgétaires de cette année de même que les règlements fixant les différentes taxes seront en effet adoptés le lundi 11 janvier à 20h.

Lors de son rapport annuel, compte tenu du surplus accumulé des dernières années, le maire Jean-Guy Dubois avait confié qu'il était possible que les contribuables n'aient pas à subir une augmentation de la taxe foncière, en 1993.

Hier soir, le maire a fait part qu'il pourrait ne pas y avoir d'augmentation et qu'il pourrait aussi y en avoir une légère. Dans cette seconde hypothèse, M. Dubois a assuré que la majoration ne dépasserait pas 3%. Le maire de Bécancour a expliqué que le tout dépendait de la décision des membres du

conseil concernant la part de l'effort qui devra être fait dès cette année pour l'amélioration de la voirie tertiaire.

«Notre réseau tertiaire est en pitoyable état à bien des endroits. Le premier avril, nous hériterons de son entretien. Le conseil pense consacrer pendant quelques années de 500 000 \$ à 800 000 \$ pour donner un vrai coup de barre et redresser la situation. L'augmentation de la non-augmentation de la taxe foncière dépendra du montant que l'on consacrerait cette année dans ce programme de réfection», a fourni comme explications le maire Jean-Guy Dubois.

Mentionnons que les membres du conseil et les assidus aux séances du conseil étreignent hier un système de microphones. Dorénavant, chaque membre du conseil devra utiliser le microphone lors d'une intervention. Il en sera de même pour les personnes dans la salle qui auront des questions à la fin de la séance.

C'est l'affluence nombreuse constatée à plusieurs assemblées de l'an dernier qui a obligé le conseil à apporter cette amélioration. Dans bien des occasions, non seulement la salle des délibérations était remplie de contribuables, mais le hall d'entrée de l'hôtel de ville l'était tout autant.

Droits de taxation de la tour de transmission de Mont-Carmel:

Une guérilla judiciaire de 50 000 \$

Mont-Carmel (MC)

■ Une manne pour les avocats: le litige qui persiste depuis dix ans sur les droits de taxation municipale de la tour de transmission coûte jusqu'ici, en débats juridiques, plus de 50 000 \$ à la municipalité de Mont-Carmel. Le maire Pierre Bouchard s'en indigne en précisant que cette guérilla judiciaire devrait possiblement connaître son dénouement en Cour d'appel du Québec en 1993.

Dans cette laborieuse affaire, les stations émettrices COGECO (canal 13) et Télémedia (canal 8) contestent toujours le droit de taxation municipal à leur égard depuis que le gouvernement a supprimé la taxe sur le chiffre d'affaires en matière de télécommunications.

«Les stations paient conditionnellement cette taxe qui rapporte à la municipalité quelque 70 000 \$ par année», a expliqué le maire. Il ne se gêne pas pour qualifier les télédiffuseurs impliqués «de mauvais citoyens corporatifs en persistant de la sorte jusqu'en Cour d'appel».

Estimant cette cause des plus importantes, M. Bouchard fait part que la municipalité entend accélérer le dossier en demandant à la cour, par l'entremise des procureurs montréalais, un traitement prioritaire en ce Nouvel an.

Centre communautaire à Cap-de-la-Madeleine

Un règlement d'emprunt de 850 000 \$ a été adopté

Marc Rochette
Cap-de-la-Madeleine

■ Le conseil municipal de Cap-de-la-Madeleine a profité de son assemblée publique, hier soir, pour adopter un règlement d'emprunt de 850 000 \$ visant à financer une partie des coûts de construction du futur centre communautaire.

Le ministre délégué aux Affaires régionales, M. Yvon Picotte, et le député de Champlain, M. Pierre A. Brouillette, avaient dernièrement annoncé l'octroi d'une somme de 450 000 \$ qui permettrait de compléter le financement de ce projet évalué à 1,3 million \$.

Etant donné que cette initiative découle d'un surplus enregistré dans le fonds conjoncturel du Développement régional, le ministre Picotte avait déjà ordonné que la subvention provinciale soit dépensée avant le 31 mars 1993, soit au terme de l'exercice financier en cours.

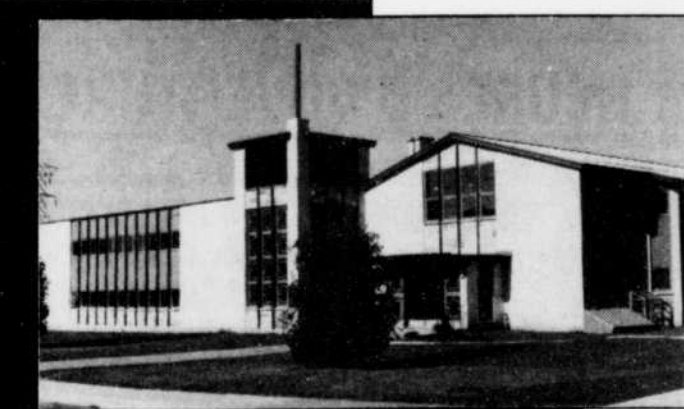
Les plans et devis de cette infrastructure de loisirs, qui sera érigée au parc Des Ormeaux, dans la paroisse Sainte-Bernadette, devraient être élaborés d'ici la fin du mois de janvier tandis que les demandes de soumission pourraient avoir lieu quelques semaines plus tard.

Le président du comité des loisirs à Cap-de-la-Madeleine, M. Jeannot Paquin, avait rappelé, en conférence de presse, qu'un montant approximatif de 400 000 \$ avait initialement été prévu pour construire un chalet de services dans ce secteur regroupant pas moins de 35% de la population madelineoise. Cette somme sera plutôt injectée dans le nouveau centre communautaire.

Finalement, la nouvelle surface, dont l'inauguration est prévue pour le mois de juillet 1993, bénéficiera d'une grande salle communautaire et de plusieurs petits locaux qui seront mis à la disposition de la population et des organismes de Cap-de-la-Madeleine.

ÉDUCATION PERMANENTE

Formation collégiale pour les adultes



COURS DE NIVEAU COLLÉGIAL

Techniques de bureau
Intégration au milieu de travailÉducation aux adultes
Bureautique

Conversation anglaise (en groupes ou privés)

SERVICES

Prêts et bourses
Résidence
Placement

BUREAUTIQUE

- Dactylographie
- Traitement de textes de base (WordPerfect 5.1)
- Traitement de textes avancé (WordPerfect 5.1)
- Chiffrier électronique (Lotus 1,2,3)
- Bases et banques de données (dBase IV)
- Comptabilité informatisée (Bedford)
- Initiation à l'informatique
- Initiation au DOS
- Windows et WordPerfect pour Windows

COURS DE LANGUES

- Conversation anglaise
- Français écrit

COURS DÉBUTANT
semaine du 18 janvier

Tous les cours du soir sont admissibles au crédit d'impôt et donnent droit à des unités au collégial.

COLLÈGE MODERNE

3730, rue Nérée-Beauchemin
Trois-Rivières (Québec) G8Y 1C1
Tél.: 378-1123

MEUBL'EN VRAC

PAYEZ MOINS CHER
POUR VOS MEUBLES

OUVERT DIMANCHE JUSQU'À 17h

MOBILIER DE CUISINE

comprenant

table en stratifié
granite foncé,
36 x 48 x 12 po,
4 chaises tubulaires
noires.

329\$

SOFA-LIT

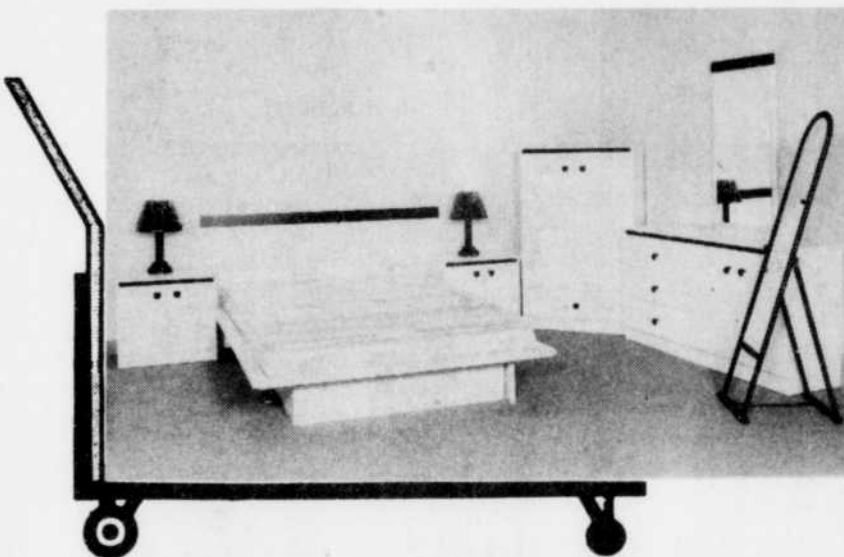


469\$

MOBILIER DE CHAMBRE 9 MORCEAUX

comprenant:

- ☑ 1 bureau
- ☑ 1 commode
- ☑ 2 tables de nuit
- ☑ 1 miroir
- ☑ 1 tête de lit
- ☑ 1 miroir sur pied
- ☑ 2 lampes de chevet

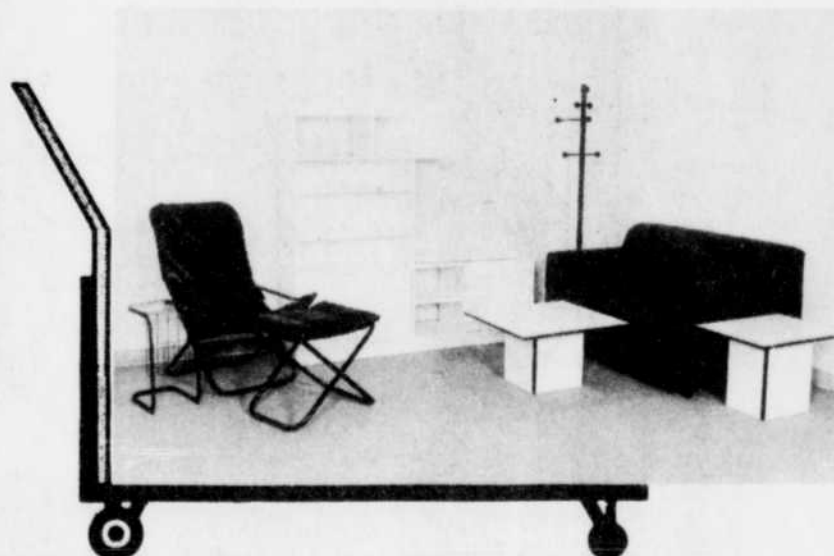


499\$

MOBILIER DE SALON 7 MORCEAUX

comprenant

- ☑ 1 bibliothèque
- ☑ 1 causeuse
- ☑ 1 fauteuil et tabouret
- ☑ 1 table pour magazines
- ☑ 1 table de centre
- ☑ 1 table de bout
- ☑ 1 patère



547\$

Les illustrations sont à titre indicatif



HEURES D'OUVERTURE

Mercredi de 9h à 21h
Jeudi de 9h à 17h
Samedi: FERMÉ
Dimanche de 11h à 17h500, BOUL. NORMAND
(ROND-POINT DU BOUL. ROYAL)
TROIS-RIVIÈRES

693-4577

LA VENTE DU MILLION

TOUT, TOUT, TOUT EST RÉDUIT

COMMENCEZ À PAYER DANS 1 AN

MAINTENANT 3 518 ACHETEURS ET ACHETEURS

1 000° M. Benoît Voyer 1 000\$*

2 000° M. Marc Dubuc 1 000\$

3 000° M. Wilfrid Bernard 1 000\$

NOUVEAUTÉ 1993

el ran

SOFA - TABLE ET TIROIR
intégrés avec mobilier



meubles du Québec

Mobilier de salon
avec nouveau
repose-pieds intégré
Causeuse aussi
disponible
Choix de tissus

Fauteuil:

569\$

Sofa:

1119\$

Causeuse:

949\$

Mobilier de chambre en
mélamine et stratifié
Couleurs: blanc ou noir

6 morceaux:

999\$

Plate-forme

159\$

meubles du Québec



M.E.Q.

**RÉFRIGÉRATEUR
WHIRLPOOL (105314)**

- 18.1 pi cubes
- 4 demi-clayettes ajustables
- 4 casiers de porte réglables
- Porte réversible

**CUISINIÈRE
WHIRLPOOL (105319)**

- Table de cuisson relevable
LIFTTOP
- Horloge électronique
- Également disponible en
version autonettoyante avec
minuteur électronique et
cuisson programmable

HEURES D'OUVERTURE

Lundi, mardi, mercredi: 9h à 18h

Jeudi, vendredi: 9h à 21h

Samedi: 9h à 17h

Dimanche: 12h à 17h

C'EST GARANTI

aucun comptant
aucun paiement
aucun intérêt
le meilleur prix

COMMENCEZ
À PAYER DANS

1 AN*



* RÉGLEMENTS DISPONIBLES EN
MAGASIN. Les personnes désignées
auront rejointes et devront répondre
correctement à une question d'apti-
tude en mathématiques avant d'être
déclarées gagnantes.

Cartes de crédit acceptées. Sous ré-
serve de l'approbation du Service de
crédit, ne payez que les taxes de vente.

A MEUBLEMENTS
TANGUAY

LIVRAISON ET SERVICE GRATUITS À LA GRANDEUR DE LA PROVINCE!

2200, DES RÉCOLLETS (COIN JEAN-XXIII) TROIS-RIVIÈRES 373-1111/1-800-465-2200

ScotiaMcLeod
À votre service depuis 1921

Montréal

Cours transmis par la Presse Canadienne

Ventes Haut Bas Ferm. Chang.

-A-B-

Titres	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Chang.
ADQ	2300	56	56	56	0
Alcan	200	290	290	290	0
Alcan	1800	95	95	95	0
Alcan	1800	95	95	95	0
Alcan	1800	95	95	95	0
Alcan	1800	95	95	95	0
Alcan	1800	95	95	95	0
Alcan	1800	95	95	95	0
Alcan	1800	95	95	95	0
Alcan	1800	95	95	95	0
Alcan	1800	95	95	95	0

C-MAC

C-MAC

C-MAC

C-MAC

C-MAC

C-MAC

C-MAC

C-MAC

C-MAC

C-MAC

C-MAC

C-MAC

C-MAC

C-MAC

C-MAC

C-MAC

C-MAC

C-MAC

C-MAC

C-MAC

C-MAC

C-MAC

C-MAC

C-MAC

C-MAC

C-MAC

C-MAC

C-MAC

C-MAC

C-MAC

C-MAC

C-MAC

C-MAC

C-MAC

C-MAC

C-MAC

C-MAC

C-MAC

C-MAC

C-MAC

C-MAC

C-MAC

C-MAC

C-MAC

C-MAC

C-MAC

C-MAC

C-MAC

C-MAC

C-MAC

C-MAC

C-MAC

C-MAC

C-MAC

C-MAC

C-MAC

C-MAC

C-MAC

C-MAC

C-MAC

C-MAC

C-MAC

C-MAC

C-MAC

C-MAC

C-MAC

C-MAC

C-MAC

C-MAC

C-MAC

C-MAC

C-MAC

C-MAC

C-MAC

C-MAC

C-MAC

C-MAC

C-MAC

C-MAC

C-MAC

C-MAC

C-MAC

C-MAC

C-MAC

C-MAC

C-MAC

C-MAC

C-MAC

C-MAC

C-MAC

C-MAC

C-MAC

C-MAC

C-MAC

C-MAC

C-MAC

DAG

DAG

DAG

DAG

DAG

DAG

DAG

DAG

DAG

DAG

DAG

DAG

DAG

DAG

DAG

DAG

DAG

DAG

DAG

DAG

DAG

DAG

DAG

DAG

DAG

DAG

DAG

DAG

DAG

DAG

DAG

DAG

DAG

DAG

DAG

DAG

DAG

DAG

DAG

DAG

DAG

DAG

DAG

DAG

DAG

DAG

DAG

DAG

DAG

DAG

DAG

DAG

DAG

DAG

DAG

DAG

DAG

DAG

DAG

DAG

DAG

DAG

DAG

DAG

DAG

DAG

DAG

DAG

DAG

DAG

DAG

DAG

DAG

DAG

DAG

DAG

DAG

DAG

DAG

DAG

DAG

DAG

DAG

DAG

DAG

DAG

DAG

DAG

DAG

DAG

DAG

DAG

DAG

DAG

DAG

DAG

DAG

DAG

DAG

DAG

DAG

DAG

DAG

DAG

DAG

DAG

DAG

DAG

DAG

DAG

DAG

DAG

DAG

DAG

DAG

DAG

DAG

DAG

DAG

DAG

DAG

DAG

DAG

DAG

DAG

DAG

DAG

DAG

DAG

DAG

DAG

DAG

DAG

DAG

DAG

DAG

DAG

DAG

DAG

DAG

DAG

DAG

DAG

DAG

DAG

DAG

DAG

DAG

DAG

DAG

DAG

DAG

DAG

DAG

DAG

DAG

DAG

DAG

DAG

DAG

DAG

DAG

DAG

DAG

DAG

DAG

DAG

DAG

DAG

DAG

DAG

DAG

DAG

DAG

DAG

DAG

DAG

DAG

DAG

DAG

DAG

DAG

DAG

DAG

DAG

DAG

DAG

DAG

DAG

DAG

DAG

DAG

DAG

DAG

DAG

DAG

DAG

DAG

DAG

DAG

DAG

DAG

DAG

DAG

DAG

DAG

DAG

DAG

DAG

DAG

DAG

DAG

DAG

DAG

DAG

DAG

DAG

DAG

DAG

DAG

DAG

DAG

DAG

DAG

DAG

DAG

DAG

DAG

DAG

DAG

DAG

DAG

DAG

DAG

DAG

DAG

DAG

DAG

DAG

DAG

DAG

DAG

DAG

DAG

DAG

DAG

DAG

DAG

DAG

DAG

DAG

DAG

DAG

DAG

DAG

DAG

DAG

DAG

DAG

DAG

DAG

DAG

DAG

DAG

DAG

Où, quand, comment investir?

Le rôle des actions dans un portefeuille

■ Il ne faut pas oublier les actions. Certes, les investisseurs ont beaucoup profité des rendements offerts par les titres à revenu fixe et par les gains en capital au cours des dernières années. Toutefois, même si les actions ordinaires entraînent de l'arriéré depuis quelque temps, elles continuent quand même à jouer un rôle crucial dans les portefeuilles de placements bien diversifiés, autant pour les particuliers que pour les institutions.

Il est même possible qu'à l'heure actuelle, les marchés des actions au Canada offrent quelques-uns des meilleurs placements à long terme que l'on puisse obtenir. Et il n'est pas nécessaire que les petits investisseurs sachent tout sur l'art de choisir des actions: un placement dans un fonds d'investissement reconnu peut très bien faire l'affaire.

Mais quelle est l'importance des actions? Selon les statistiques, ce sont les actions qui offrent les meilleurs rendements à long terme. Une enquête menée aux États-Unis a révélé que pour la période de 63 ans terminée en décembre 1988, en tenant compte du krach boursier d'octobre 1987, le taux de rendement global annuel composé de Standard & Poor's 500 était de 10 %. Pour la même période, le taux composé des obligations à long terme était

de 5 % alors que les équivalents en espèces tels que les bons du trésor avaient un taux composé de 3,5 %, soit à peine comparable au taux d'inflation.

Quand aux chiffres canadiens, ils sont moins fiables. Toutefois, selon une analyse, 1000 \$ investis au TSE 300 en 1975 auraient atteint 6200 \$ en 1992 en tenant compte du réinvestissement du revenu en dividendes. Ce qui n'est pas, somme toute, un mauvais rendement sur 13 ans, surtout si on tient compte des problèmes économiques que le Canada a subi pendant cette période. Et n'oubliez pas que les règles fiscales au Canada sont plus favorables pour ce qui est du revenu en dividendes par rapport au revenu en intérêts, ce qui est un autre souci critique pour les investisseurs à long terme.

Une excellente performance à long terme n'est pas la seule chose à considérer. La diversification du portefeuille est un autre élément important d'un placement en actions.

Regardons à titre d'exemple la performance des actions et des obligations canadiennes au cours de la dernière décennie. Les taux des obligations à long terme du gouvernement canadien ont inscrit un sommet en 1982, à près de 18 %. En même temps à peu près, la Bourse de Toronto accusait un recul sérieux, ayant chuté d'un

sommet de 2390 en 1981 à un creux de 1346 en 1982 alors que le Canada glissait dans une récession difficile.

Après 1982, le rendement des obligations du Canada à long terme a chuté de façon prononcée pour se situer au-dessous de 10 % en 1987. La faiblesse des taux d'intérêt étant très positive pour le marché des actions, le TSE 300 a inscrit un sommet sans précédent de 4113 au milieu de 1987. Puis la Banque du Canada a entamé une longue bataille pour enrayer l'inflation et les taux d'intérêt au Canada ont de nouveau commencé à augmenter. En 1990, les bons du trésor à trois mois ont atteint 13,75 % alors que les obligations du gouvernement du Canada à long terme ont inscrit un sommet au-dessus de 11 %.

Une fois encore, les taux d'intérêt élevés se sont fait sentir sur les bénéfices des entreprises et la performance du marché boursier. En 1990, le TSE est tombé à un creux de 3009 et, malgré le redressement jusqu'à 3604 vers la fin de 1991, le marché demeure faible en attendant un indice clair d'une reprise économique et d'une croissance des bénéfices.

En même temps, à mesure que l'inflation est retombée dans la fourchette visée par la Banque du Canada, voire presque disparue, les taux d'intérêt ont commencé à se replier. Lorsque les rendements diminuent, la valeur bour-

sière des obligations augmente. Par conséquent, les investisseurs en titres à revenu fixe profitent depuis quelque temps d'un des meilleurs marchés haussiers pour les obligations du Canada.

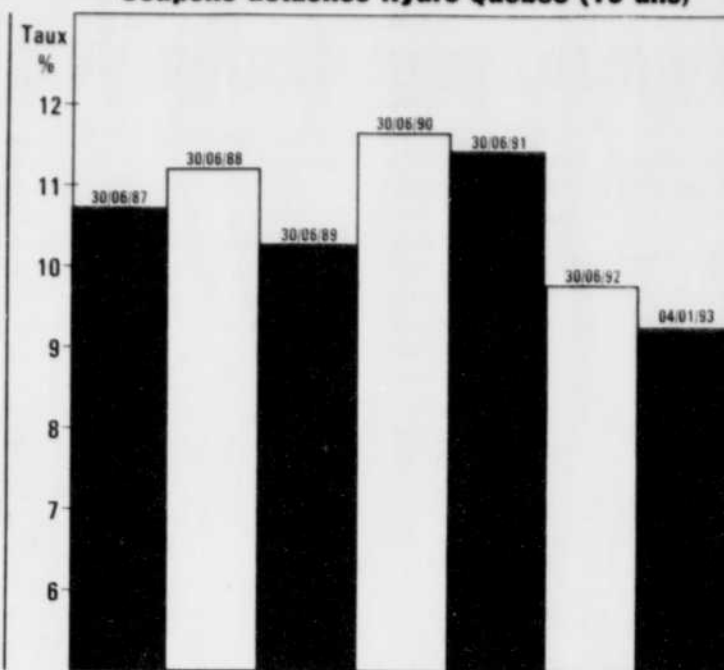
Toutefois, ce sera bientôt le tour des actions encore. Les taux d'intérêt peu élevés se traduisent à la longue par une forte activité économique, et l'impact positif sur les bénéfices en est encore plus prononcé lorsque l'inflation est maîtrisée.

Toutefois, ce qui importe pour l'investisseur particulier est le suivant: les actions enregistrent une meilleure performance à long terme. Et la diversification est le mot clé dans un portefeuille d'actions.

Il faut une certaine expertise et des ressources financières certaines pour créer ce genre de portefeuille. Comme nous l'avons déjà mentionné, la meilleure façon pour le faire est de se fier à l'expertise d'un gestionnaire de fonds d'investissement.

Peu importe votre choix, il est important de participer au marché des actions au Canada. Et maintenant, alors que les rendements offerts par les placements en titres à revenu fixe diminuent de plus en plus, le moment idéal est arrivé pour vous positionner en vue du prochain mouvement profitable des marchés des actions.

Coupons détachés Hydro-Québec (10 ans)



ÉVOLUTION DES TAUX D'INTERÊT DEPUIS 5 ANS

	CETTE SEMAINE	1992	1991	AU 30 JUIN 1990	1989	1988
1. Taux d'escompte	7,36	5,85	8,90	13,83	12,33	9,44
2. Bons du trésor 3 mois	6,45	5,58	8,65	13,51	12,10	9,14
3. Obligations municipales 1 an	6,50	6,00	9,00	12,75	9,50	9,00
4. Obligations municipales 3 ans	7,00	7,50	9,50	12,25	10,00	9,50
5. Obligations municipales 5 ans	7,75	8,00	10,00	12,25	10,50	10,00
6. Obligations municipales 10 ans	8,50	8,50	10,50	12,00	10,75	10,50
7. Obligations prov. Québec 5 ans	7,25	8,13	10,57	11,75	9,75	9,89
8. Obligations prov. Canada 5 ans	7,00	7,47	9,75	11,18	9,39	9,49
9. Coupons détachés H. Qué. 5 ans	8,25	8,61	11,04	12,23	10,34	10,85
10. Coupons détachés H. Qué. 10 ans	9,25	9,88	11,49	11,74	10,25	11,20
11. Coupons détachés H. Qué. 15 ans	9,60	10,46	11,65	11,74	10,45	11,51

LÉVESQUE
BEAUBIEN
GEOFFRION
Serge Caron

RICHARDSON
GREENSHIELDS
Jean-Jacques Laprise

ScotiaMcLeod
Jean Pelletier

Un Trifluvien en Europe

Bien évaluer la tentation d'un paradis fiscal

NDLR — Comptable agréé chez Samson Bélair Deloitte & Touche, Serge Gaumond a quitté Trois-Rivières pour exercer sa profession au cœur de l'Europe économique qui s'édifie: le Luxembourg. Le Nouvelliste lui a demandé de faire partager à ses lecteurs l'expérience qu'il vit là-bas avec sa famille.

■ Comme il a été discuté lors de l'article précédent, il faut en tant qu'investisseur tenter de trouver un moyen de se prémunir de l'inflation, des impôts et des variations capricieuses des marchés de change, qui grugent la rentabilité de votre portefeuille.

Il faut cependant analyser la position économique et politique de la Suisse. Depuis qu'ils ont décidé de voter NON (le 6 décembre) à l'adhésion à l'espace économique européen, les Suisses seraient sujets à devenir un pays isolé du reste des activités économiques créées par la Communauté économique européenne.

Malgré tout, deux avantages militent en faveur de la Suisse.

Elle est restée officiellement neutre lors des deux dernières guerres mondiales, ce qui lui a procuré une certaine crédibilité ainsi qu'un environnement stable. Et le fameux secret bancaire reste le principal facteur qui joue en sa faveur. La violation de ce secret est criminelle selon la loi bancaire de 1934.

L'un des moyens de protection de l'anonymat, pour ceux qui désirent investir en Suisse, est le compte à numéro ou à pseudonyme. Cependant, une telle procédure de compte n'est pas complètement anodine: l'identité du titulaire est ignorée de l'ensemble du personnel de la banque — et du reste du monde —, mais connue d'un certain nombre de personnes à l'intérieur de cette banque.

En outre, la banque a l'obligation de fournir des renseignements sur le compte d'un client, si demande lui en est faite par un tribunal lors d'une procédure pénale. Il faut à ce sujet bien com-

prendre que les lois suisses font une distinction entre l'infraction fiscale et la fraude fiscale.

La fraude fiscale, en droit suisse, suppose donc l'utilisation de documents contrefaits, falsifiés ou destinés à tromper. À ce sujet, il faut mentionner une décision d'un tribunal fédéral (novembre 1985): la loi sur l'assistance mutuelle ne permet pas aux autorités suisses de fournir assistance à un pays étranger en matière fiscale, si la demande de ce pays concerne la simple évasion fiscale ou des réductions de paiement de l'impôt par des moyens frauduleux.

Le plus important dans cette décision, c'est que si le tribunal qualifie de fraude fiscale l'usage de documents faux, contrefaits ou falsifiés, elle ajoute que la fraude fiscale peut résulter, dans certaines circonstances, d'autres formes de supercheries: collaboration de tiers pour frauder le fisc, machinations, tromperies, schémas élaborés sur base de mensonges et même simple silence.

Il semble que cette décision reflète l'attitude actuelle du gouvernement suisse. Certains craignent que l'imprécision de la notion de fraude fiscale ne mette en danger le grand principe de base: «La sécurité de l'argent est la certitude

de la loi.»

Pour ceux que cela intéresse, il faut savoir que les banques ont l'obligation de demander à tout nouveau client l'origine des fonds à l'ouverture d'un compte à numéro. Lorsqu'une activité illégale est soupçonnée, la banque peut refuser le dépôt de fonds, ou alors la banque peut être soumise à de très fortes amendes.

De plus, les banques suisses, comme la plupart des banques qui exercent ce genre d'activités, doivent vérifier l'identité des clients qui désirent convertir des fonds d'une devise à une autre. Les 400 banques suisses, membres de l'Association suisse des banquiers, ont toutes signé un engagement à respecter cet accord, de même que les 116 autres banques qui ne sont pas membres de l'association.

Récemment, le blanchiment de l'argent provenant d'activités criminelles a été interdit par une loi adoptée en 1990. Cette loi exige des banques qu'elles vérifient l'identité des déposants.

Il peut être tentant d'envisager un transfert d'une partie de ses avoirs dans un endroit sûr, à l'abri du fisc. Il faut cependant réfléchir aux conséquences d'une telle démarche qui pourrait vous entraîner des déboursés et des déplacements importants.

«ScreenTalk» sera le téléphone de l'avenir

Frédéric Tremblay
Montréal (PC)

■ Northern Telecom croit avoir mis au point le téléphone de l'avenir: un appareil muni d'un écran permettant aux utilisateurs d'avoir accès à une gamme variée de services.

Bulletins météo, manchettes sportives, état des pistes de ski, événements locaux à venir sont autant d'informations qui seront transmises à ce téléphone, et qui pourront être lues sur l'écran de l'appareil.

Plus encore, l'utilisateur pourra effectuer bon nombre d'opérations bancaires à partir de ce nouveau type de téléphone, comme des virements de fonds, des règlements de facture et des mises à jour de comptes bancaires.

Des commerçants pourront aussi recourir au nouveau service en faisant paraître de la publicité lisible directement sur l'écran du téléphone.

L'utilisateur de l'appareil aura cependant le loisir de faire apparaître ou non les différentes informations sur son écran de téléphone.

Ce nouveau téléphone, appelé «ScreenTalk», n'en est plus à l'étape de projet. Il sera bientôt mis à l'essai au Nouveau-Brunswick dans 200 foyers de la région de Rothesay. L'expérience se poursuivra jusqu'en avril.

Le lancement officiel du nouvel appareil pourrait avoir lieu au printemps 1994, si tout va comme prévu.

La mise sur le marché en 1990 de l'appareil Maestro, ce téléphone qui permet de lire sur l'écran le numéro de la personne qui appelle ou qui a appelé, avait permis dans un premier temps à Northern Telecom d'appliquer aux communications téléphoniques la technologie digitale.

Cela a permis d'ouvrir la voie ensuite à la conception du ScreenTalk, qui recourt à la même technologie.

C'est la compagnie New Brunswick Telephone (NBT), en collaboration avec la Banque Toronto-Dominion pour les services bancaires, qui mettra en service sur une base expérimentale le ScreenTalk.

NBT est détenue en partie par le géant de communications BCE, elle-même propriétaire de Northern Telecom.

La seconde plus importante dans le domaine du matériel de transport

Une commande de 856 millions \$ pour Bombardier

Montréal (PC)

■ La société Bombardier a confirmé, lundi, que sa filiale européenne, Bombardier Eurorail, a reçu de la Société nationale des chemins de fer belges une commande d'une valeur d'environ 856 millions \$ pour la construction de 120 automotrices triples (soit 360 voitures) et de 163 voitures de train.

Le président et chef de l'exploitation de Bombardier, Raymond Royer, a souligné qu'il s'agit de la plus importante commande de la filiale belge et de la seconde plus importante de Bombardier dans le domaine du matériel de transport.

La livraison des automotrices commencera en 1995 et se poursuivra jusqu'en l'an 2000. La livraison des voitures de train débutera également en 1995 et s'échelonnara

jusqu'à la fin de 1997.

La majorité des travaux sera réalisée dans les usines de Bruges et de Manage de la division BN de Bombardier Eurorail.

PLUS DE 3 000 POINTS OFFERTS, CETTE SEMAINE, DANS Le Nouvelliste

Si vous êtes membre du CLUB, entrez le code suivant: 05772140

CLUB Multis points

Le Nouvelliste

UNE LA NOUVELLISTE VA JAMAIS ÊTRE AUSSI EXCITANT!

CONSULTANT EN GESTION

SPÉCIALITÉS

Redressement d'entreprises

Recherche de subvention

Recherche de financement

Services comptables

Location de personnel de bureau

«Un simple appel fait toute la différence»

S A F Inc.

SERVICES ADMINISTRATIFS DE FRANCHVILLE INC.

735, rue Thibault, C.P. 248

Cap-de-la-Madeleine, G8T 7W5 - 819-373-3802

Le Service d'intervention sur mesure du Cégep de Shawinigan

Offre un séminaire de familiarisation sur les automates programmables

Cientèle: électriciens(nes), électroniciens(nes), entrepreneurs(res) électriciens(nes) Quand: ces séminaires auront lieu les fins de semaine

Contenu: formation théorique 1^{er} groupe: 23, 24 janvier 1993
pratique et simulation sur des 2^{es} groupe: 13, 14 février 1993
automates SIEMENS 3^{es} groupe: 15 au 18 février 1993 (18h à 22h)

Coût: 200\$/participant(e) (180\$ avant le 31 décembre 1992) Pour s'inscrire: communiquer avec M. Alain Gauthier

Durée: 16 heures Téléphone: (819) 539-6401 poste 339

Date limite d'inscription: 13 janvier 1993



Une auto



Nous en avons une POUR VOUS dans la rubrique 625 des annonces classées

GRANDE VENTE DE JANVIER

10% à 40% DE RABAIS

SUR TOUTE LA MARCHANDISE EN MAGASIN

Nous payons la T.P.S. et la T.V.Q.

uniformes 771 9^e Avenue
Grand Mars
Qu. 99T 1W9
Colette Lafabre prop. tél: (819) 538-8801

HEURES D'OUVERTURE: Mardi et mercredi 9h30 à 17h
Jeudi et vendredi 9h30 à 21h
Samedi et lundi fermé.

VW Audi

Bienvenue au département du service pour votre Volkswagen ou Audi

Nous offrons: Vente • Service • Pièces Carrosserie • Voiture de courtoisie

Un seul numéro **(514) 585-1700**

Automobiles André Rivest

839, rue Notre-Dame, Repentigny
Autoroute 40, sortie 100 (libérait)
Concessionnaire Volkswagen - Audi

Les secrets de la finance

Petites mesures fiscales douces...pour temps durs

■ Le ministre des Finances, M. Mazankowski, faisait un exposé économique et financier, le 2 décembre dernier, réitérant de manière discrète certaines des priorités gouvernementales, telles que la stimulation de l'investissement, la création d'emplois et la capitalisation des entreprises. Voici certaines des mesures proposées:



Nathalie Perrault

Crédit d'impôt à l'investissement temporaire

Certaines petites entreprises auront droit à un nouveau crédit d'impôt à l'investissement non remboursable de 10% sur les investissements effectués dans des biens admissibles après le 2 décembre 1992 et avant 1994. Les biens admissibles comprennent la plupart des éléments d'outillage et de matériel neufs utilisés directement par les petites entreprises dans des activités de fabrication, de construction, d'agriculture, de pêche, d'exploitation minière, pétrolière ou gazière et de transport sur une longue distance. Les crédits non utilisés dans l'année peuvent être reportés sur les dix années ultérieures ou sur les trois années antérieures pour réduire l'impôt fédéral sur le revenu de ces années.

Financement des petites entreprises

Certaines mesures annoncées

favorisent le financement des petites entreprises:

Le plafond des prêts pouvant être accordés à une petite entreprise en vertu de la Loi sur les prêts aux petites entreprises (prêt garanti par le gouvernement fédéral) passe de 200 000 \$ à 250 000 \$.

Le programme de financement des petites entreprises, qui favorise le refinancement des petites entreprises en difficulté financière à des taux d'intérêt inférieurs aux taux normaux du marché, est prolongé jusqu'à la fin de 1994.

Les règles régissant l'admissibilité des placements dans des petites entreprises par l'entremise de fonds de capital de risque de travailleurs, de REER et de FERR d'un particulier sont simplifiées et élargies.

Prolongation du régime d'accèsion à la propriété

Le régime d'accèsion à la propriété, proposé dans le budget de février 1992, permet aux acheteurs d'un logement de retirer librement par les petites entreprises dans des activités de fabrication, de construction, d'agriculture, de pêche, d'exploitation minière, pétrolière ou gazière et de transport sur une longue distance. Les crédits non utilisés dans l'année peuvent être reportés sur les dix années ultérieures ou sur les trois années antérieures pour réduire l'impôt fédéral sur le revenu de ces années.

Les principales améliorations des encouragements fiscaux seront analysées lors d'un prochain article. C'est à suivre...

(Note collaboratrice, Nathalie Perrault, c.a., m.fisc., est du bureau Samson Bélair/Deloitte & Touche).

L'État le plus peuplé de l'Union est en crise

Et si c'était la fin du rêve californien...

Deborah Hastings
Los Angeles (AP)

■ En 1992, près d'un million de Californiens ont vu le rêve incarné par l'«État doré» se ternir fortement, victimes qu'ils ont été d'une conjonction de chômage, calamités financières et autres catastrophes naturelles. Et l'année 1993, à en croire les dernières prévisions économiques, ne s'annonce guère plus brillante.

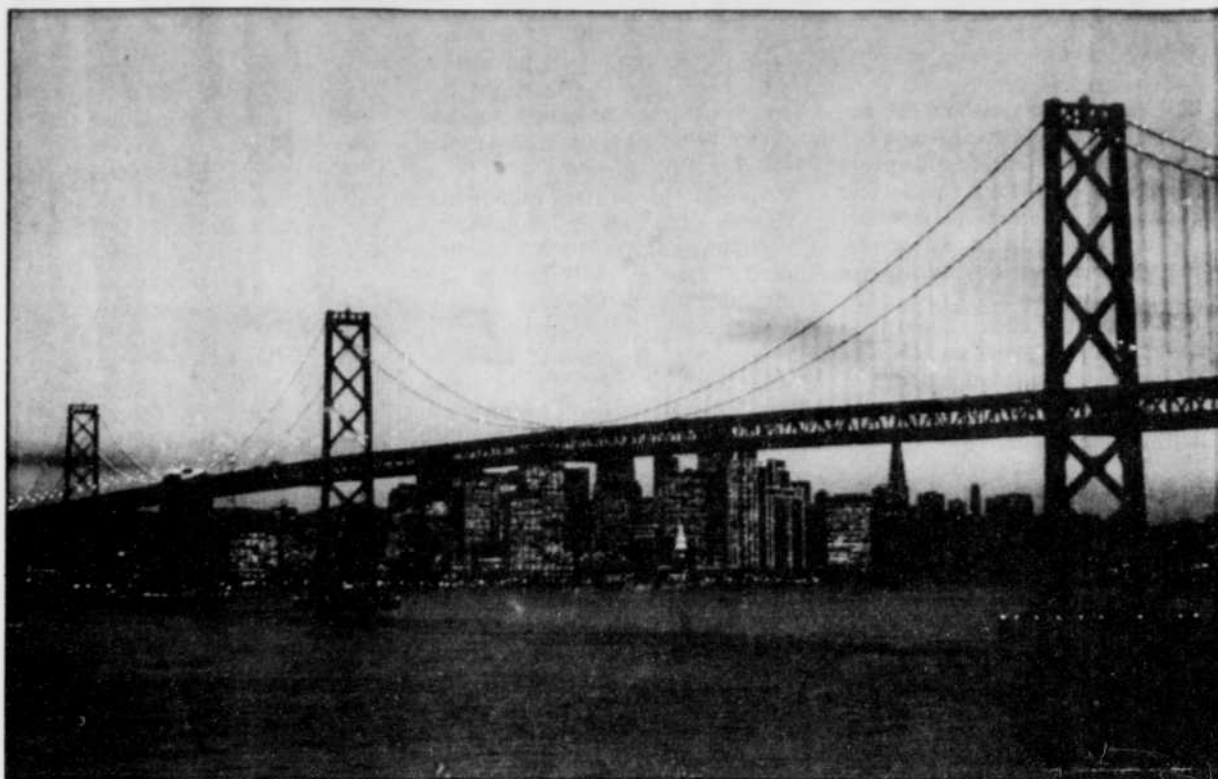
L'année dernière fut une des pires pour la Californie avec les émeutes raciales du printemps à Los Angeles, des inondations, séismes, invasions d'insectes mangeurs de récoltes dans la Central Valley, un système scolaire municipal en faillite et le plus important déficit budgétaire d'un État de l'histoire du pays.

Les services du gouverneur républicain Pete Wilson semblent dépassés par l'immensité de la tâche pour sortir de la crise l'État le plus peuplé de l'Union. «Les seuls précédents à notre situation sont actuellement bibliques. Mais nous avons encore deux catastrophes de retard sur l'Égypte», note le directeur des communications de M. Wilson.

Les statistiques de l'emploi sont assez probantes: le chômage affectait en novembre 10,1 pour cent de la population active, soit son plus haut niveau depuis la Grande Dépression des années 30. Les principales raisons résident dans l'impact disproportionné de la récession sur la construction et l'aéronautique, deux des plus importants secteurs de Californie.

Construction au ralenti

La construction a perdu 20 pour cent de ses travailleurs depuis le



Les ponts sont un peu le symbole de la Californie, l'État doré où le rêve était accessible.

printemps 1990, contre 8 pour cent dans l'ensemble des États-Unis, pour cause de prix élevé des terrains et du manque de crédit. Dans l'aéronautique, ces chiffres sont respectivement de 22 et 16 pour cent sur fond de forte réduction des dépenses militaires.

Aussi, alors que la reprise semble enclenchée aux États-Unis, la Californie — dont la récession a déjà duré trois fois plus longtemps que la moyenne — semble ne pas avoir encore touché le fond.

Janice Sargent, 52 ans, arbore encore une plaque minéralogique clamant «Dream 65» (Rêve 65) en

souvenir de cette année 1965 où elle arriva avec son mari en provenance du Maryland, la tête pleine de rêves. «Tout le monde voulait venir», se souvient-elle. «Maintenant, tout le monde veut partir.»

En fait, au cours de l'exercice budgétaire 92, et pour la première fois en plus de 20 ans, on a vu plus de gens quitter la Californie que venir s'y installer. Les statistiques montrent que les partants sont plutôt des Blancs de plus de 40 ans, parmi les Californiens aux plus hauts revenus. Les arrivants appartiennent plutôt aux minorités ethniques, ont moins de 24 ans et en-

trent dans la vie active avec de faibles salaires.

Pourtant, tous ne sont pas pessimistes. Joel Kotkin, expert universitaire en gestion, estime qu'il s'agit seulement d'une méchante grippe. «Tout ce qui pouvait aller de travers est allé de travers en même temps», note-t-il. «Mais je ne pense pas qu'il y ait quoi que ce soit de fondamentalement mauvais en Californie qui ne puisse pas être réglé.»

L'avenir de l'État se trouve à son avis dans des industries liées à l'environnement, à la recherche biomédicale, aux semi-conducteurs et dans les PME.

Sur les questions agricoles

Les fermiers peu consultés

Alex Binkley
Ottawa (PC)

■ Le gouvernement fédéral consulte davantage les consommateurs, les entreprises et les gouvernements provinciaux que les agriculteurs sur les questions agricoles de l'heure, déplorent deux vétérans de l'agriculture canadienne.

M. Bill Hamilton a interrompu sa retraite pour diriger temporairement le bureau d'Ottawa du Prairie Pools Inc., qui représente les trois grandes régions productrices de blé de l'ouest du pays.

M. George Price, reporter spécialiste des questions agricoles à CBC, ajoute que le gouvernement consulte beaucoup moins les groupes d'agriculteurs sur des questions qui les touchent pourtant de très près. «Et les fermiers ne semblent pas non plus très au courant de ce qui est en train de se passer», poursuit-il.

M. Price, qui a pris sa retraite il y a deux ans après avoir passé des dizaines d'années à couvrir l'actualité agricole, explique que l'influence des agriculteurs s'est réduite lorsque leur conférence annuelle sur l'avenir de l'agriculture a cessé d'avoir lieu. La conférence réunis-

sait chaque année les chefs d'entreprises, les fermiers et les deux piliers de gouvernement pour deux jours de discussions sur des questions d'actualité agricole.

Plusieurs propositions controversées — un système d'enregistrement des pesticides, par exemple — sont au point mort: un autre signe, selon M. Price, du déclin de l'influence des fermiers.

M. Hamilton explique que le gouvernement fédéral a consulté les agriculteurs, l'été dernier, leur proposant de changer le mode de paiement des 720 millions \$ qu'il verse annuellement aux sociétés de chemin de fer pour le transport du grain. Une majorité de fermiers avaient alors signifié leur désaccord à la proposition gouvernementale.

Mais Ottawa s'est tourné vers d'autres groupes ainsi que vers les gouvernements provinciaux, afin de récolter des appuis à sa proposition.

M. Hamilton ajoute que le gouvernement veut également obtenir des changements aux offices de commercialisation pour les produits laitiers, la volaille et les oeufs. Ottawa pourrait ainsi baisser les prix et compétitionner avec les produits de l'étranger.

AGRO activités

Production acéricole

■ Le syndicat des producteurs acéricoles de la Mauricie avise ses membres que leur assemblée générale annuelle aura lieu le mercredi 13 janvier à partir de 10 h, ainsi que celle du groupe au plan conjoint, à l'Érablière du Lac (Robert et Léo Pronovost), du 492, lac à la Perchaude, Saint-Tite.



Roger Noreau

Les sujets de discussion seront: le sirop au détail, la promotion, les prix et la situation du sirop en vrac.

Session de formation

■ Il y aura une session de formation «mise en marché» pour le secteur Gentilly, à la salle Louis-Baribeau de l'endroit, à compter de 9 h 30, le mardi 12 janvier.

Restriction

■ Afin de protéger le secteur canadien de la pomme de terre de semence contre une réintroduction du virus PVY, des restrictions frapperont bientôt les importations en provenance des États-Unis, vient d'annoncer Agriculture Canada.

■ Selon ce ministère, le Canada avait fait d'énormes progrès au cours de la dernière année dans la lutte contre le PVY et on ne pouvait courir le risque que le virus n'entre de nouveau par d'autres sources.

Ne pas oublier

■ Le Syndicat des agricultrices de la région de Nicolet organise un colloque ayant pour thème «De copropriétaire à cogestionnaire». Cet événement aura lieu le 19 janvier au Studio 4213, au 1000 boulevard Jutras à Arthabaska, et le 21 janvier au Dauphin de Drummondville.

Le but de cette rencontre est de permettre aux participantes d'acquiescer des connaissances qui les aideront à utiliser des outils de cogestion. Pour information et réservation, (819)395-4728.

Comité de travail

■ Le ministère de l'Agriculture du Québec vient de nommer un

comité de travail sur la protection du territoire agricole et le développement rural. M. Pierre Gaudet, 1er vice-président de l'UPA, représentera l'organisme au sein de ce comité.

Plan vert

■ Dans le cadre d'une entente Canada-Québec qui porte le nom de «Plan vert», il est prévu la formation de comités régionaux où l'UPA est appelée à siéger. M. Michel Chassé, 1er vice-président de la Fédération de l'UPA de Nicolet, sera son représentant.

Médaille de bronze

■ M. Gilles Marcotte, de Saint-Cyrille-de-Wendover, administrateur au Syndicat des producteurs de bois de la région de Nicolet ainsi que du Syndicat des producteurs acéricoles du Centre du Québec, a mérité la médaille de bronze lors du concours du Mérite forestier 1992.

Exportations agroalimentaires

■ La valeur des exportations agroalimentaires du Canada s'est

Des changements

■ Le sous-ministre de l'Agriculture du Québec, M. Guy Jacob, vient d'annoncer des changements au sein de son bureau. M. Jean-Yves Lavoie, sous-ministre adjoint des affaires économiques, a accepté un mandat de deux ans à Agriculture Canada pour y agir comme sous-ministre adjoint.

Il bénéficie d'un congé sans solde. Mme Diane Vincent (de la région de Nicolet) prendra la relève au secteur des affaires économiques. Par ailleurs, M. Yvan Rouleau assumera la fonction de sous-ministre adjoint à la recherche et à l'enseignement. M. Milville-Déchêne, directeur des services à la gestion, assumera l'intérim au secteur de la qualité des aliments et de la santé animale d'ici à ce qu'une nouvelle personne y soit nommée. MM. Louis Bernard et Robert Lemieux conservent les mêmes responsabilités.

UNE OCCASION UNIQUE D'INVESTISSEMENT RENTABLE À: TROIS RIVIÈRES AVEC JOHN DEERE AGRICOLE ET PELOUSES ET JARDINS

Nous offrons à un entrepreneur dynamique de se joindre à un réseau de concessionnaires John Deere de première classe. C'est l'occasion prestigieuse de représenter une entreprise, financièrement solide, totalement engagée, et le premier fabricant mondial d'équipement agricole et de produits pelouses et jardins.

PRESTIGE:

une image de marque dans votre communauté et des produits de grande qualité vous permettront de desservir une clientèle loyale aux exploitations modèles.

CROISSANCE:

un territoire de ventes important, la gamme de produits la plus complète, incluant les produits d'entretien de pelouses et jardins, assureront à votre entreprise volume, croissance et diversification.

RENTABILITÉ:

les facteurs ci-dessus mentionnés se combinent à nos termes de consignment (matériel neuf) et plan de rachat (matériel usagé repris en échange) pour vous permettre d'obtenir un retour sur investissement des plus élevés.

Pour saisir l'occasion, écrivez ou téléphonez à: YVES CHARTIER, 8085 Chateaufort, Trois Rivières G8Y 6V6 (819) 378-6177

UN CHOIX DE TOUTE CONFIANCE



COMPTEZ SUR NOUS

Expertise comptable

Système d'information de gestion

Gestion financière

Gestion des coûts



CGA
Les gestionnaires polyvalents



LA CORPORATION PROFESSIONNELLE DES COMPTABLES GÉNÉRAUX LICENCIÉS DU QUÉBEC

Commentaire

Personne n'a été déçu...

Le «Bye Bye» aussi «plate» que prévu

Roland Paillé
Trois-Rivières

■ Cette année, avec la présentation du traditionnel Bye Bye, personne n'a été déçu: il a été aussi «plate» que prévu!

Outre Véronique LeFlaguais et Bernard Fortin («Merci beaucoup»), la distribution ne comptait guère de noms connus et n'annonçait pas «les gros chars». Ça faisait contraste après les deux derniers Bye Bye...

Et les «sketches» étaient d'une platitude débordante. Pourtant, 1992 a été une année fertile en rebondissements. Plusieurs sujets ont été abordés, mais le traitement qu'on leur accordait était tellement pauvre... C'est tout simplement navrant qu'on n'ait

pas su en tirer profit davantage. C'est 90 minutes presque vides d'imagination et de créativité qu'on nous a servies.

Pourtant, on nous promettait une émission remplie de surprises. Ne gardait-on pas précieusement le secret entourant le contenu de l'émission? Dommage qu'on n'ait pas continué à protéger ce si grand secret...

S'ils veulent être honnêtes, les commanditaires devront admettre qu'ils n'ont pas été bien servis pour ce qui est de la qualité de ce Bye Bye qui est passé au rang des plus décevants. S'il fallait que le prochain atteigne de nouveaux sommets de médiocrité, plus personne ne voudrait annoncer son produit à cette émission. De toute façon, plus personne ne voudrait la regarder. Point.

Quand même regrettable qu'on

(la sainte Société Radio-Canada) n'ait pas pu capitaliser sur une formule qui s'était avérée gagnante les deux dernières années. Les Patrice L'Écuyer, René Simard et Yves Jacques, avec l'«éternelle» Dominique Michel, avaient réussi à redonner un nouveau souffle à une tradition télévisuelle qui se cherchait depuis des années. La recette était pourtant fort simple: de bons textes, bien joués, avec des invités-surprises qui faisaient des choses surprenantes — comme Marina Orsini imitant Marjorie — et le tour était joué.

Lors du tout dernier Bye Bye, il y a bien eu la participation-surprise de Sylvie Fréchette chantant «Brazil» comme «punch» réussi. Mais la «liste» s'arrête là. Et dire que la championne a décroché une médaille d'or à la distribution

de l'émission, à la toute fin. Mettons donc cette erreur sur le dos de son manque d'expérience dans son nouveau métier de relationniste. L'athlète devra cependant apprendre à éviter ce genre de propos tout à fait erronés, parce que les gens ne sont pas des matelas — ils savent faire la différence entre le bon et le pourri, même si on essaie de sauver les meubles —, mais aussi parce qu'il en va de sa crédibilité, et donc de son avenir. Le charisme n'est pas quelque chose d'imperissable...

Le Bye Bye 92 a été à l'image de la dernière année: difficile, éprouvant, moche. «Ça vas-tu finir», devait-on se dire dans la plupart des foyers, jeudi soir.

Maintenant, on tourne la page, et on espère que l'année 93 sera meilleure. Le Bye Bye aussi. ●

Bye Bye 1992

Radio-Canada plaide la clémence envers une équipe renouvelée

Montréal (PC)

■ La société Radio-Canada admet que le Bye Bye 1992 n'était «peut-être pas éblouissant». Mais elle plaide la clémence envers une équipe complètement renouvelée.

«Il me semble que l'on ne pardonne pas aux jeunes comédiens d'être jeunes et nouveaux. Après tout, nous avons là une nouvelle équipe qui doit prendre sa place. La critique est cruelle. Personne n'a tenu compte du défi énorme des comédiens qui devaient chasser les souliers de Dominique Michel», a déclaré hier Mme Marie Perreault, chef du secteur des variétés à la société d'Etat.

Tous les joueurs du Bye Bye étaient nouveaux cette année, auteurs comme comédiens, sans parler de la réalisation, confiée non plus à Claude Maher, maintenant directeur de la section dramatique, mais à Jacques Payette.

Ce dernier a confié les textes à René Brisebois et François Camirand. M. Camirand a fait ses armes à Samedi de rire et a beaucoup écrit pour les théâtres d'été. M. Brisebois a fait beaucoup de stand-up, écrivant entre autres des textes pour les comédiens attachés à Gilbert Rozon, organisateur du festival Juste pour rire. À l'édition des textes, René Richard Cyr secondait le réalisateur.

Que s'est-il passé? Tous ces gens ont pourtant dû répéter un certain nombre d'heures avant que n'arrive la veille du Jour de l'an.

Oui, dit Mme Perreault, il y a eu plusieurs répétitions. Oui, les responsables du secteur des variétés ont suivi l'équipe tout au long de leur travail. Mais contrairement à ce qui se produisait du temps de Dodo, les comédiens n'ont en aucune manière été mêlés à la rédaction des textes.

Cette année, le réalisateur a travaillé avec les auteurs. Il a ensuite accolé des comédiens aux textes.

Mais pourquoi changer tout le monde en même temps? Encore là, Mme Perreault réplique qu'il n'y avait pas beaucoup de choix parce qu'à partir du moment où Dominique Michel a décidé de tirer sa révérence, toute l'équipe devait être changée. D'où la constitution, laborieuse, d'un nouveau groupe. On a donc réuni, finalement, Véronique LeFlaguais, Guylaine Tremblay, Diane Lavallée, Luc Guérin, Stéphane Jacques, Bernard Fortin et Guy Jodoin.

Seront-ils de retour l'an prochain? Radio-Canada les appuie mais Mme Perreault garde néanmoins une porte de sortie. «Nous n'avons pas encore fait notre bilan. Nous voulons d'abord décanter tout cela.» ●

Rétrospective 1992

«Léolo» a encaissé 540 000 \$ au cours de l'année

Pierre Roberge
Montréal (PC)

■ La production québécoise n'a connu en 1992 aucun succès commercial comparable à «Ding et Dong le film» qui avait accumulé 2,5 millions \$ au guichet l'année précédente.

«Léolo», de Jean-Claude Lauzon avec Ginette Reno, à l'affiche près de six mois, arrive en tête avec 540 000 \$ de recette. «Being at Home with Claude», de Jean Beaudin d'après la pièce de René-Daniel Dubois, totalise 450 000 \$. Puis «Coyote», un film avec Mitsou, amasse 330 000 \$.

«La postière», de Gilles Carle avec Michèle Richard, atteint les 300 000 \$. Chez Rock Demers, la recette du 12e Conte pour tous «Tirelire, combine et compagnie» tourne autour de 200 000 \$.

Même en espagnol et sous-titré, la coproduction canado-argentine «El Lado oscuro del Corazon» amasse 150 000 \$. «Indochine», avec Catherine Deneuve, est le premier film européen depuis «Cyrano», il y a trois ans, à atteindre le cap du million \$.

Par le crible des statistiques, le tableau montre que les recettes des salles (au total des films de toute provenance) ont encore reculé, en 1992.

Les neuf premiers mois de l'année, compilés par la Régie du cinéma et le Bureau de la statistique du Québec, le chiffre d'affaires a été 57,64 millions \$ contre 59,4 millions \$ durant la même période en 1991, un recul de trois pour cent (1990 avait culminé à 65 millions \$).

Quoique pour le quatrième trimestre, les premières additions et impressions recueillies veulent que 1992 se termine en grande force.

Ventilés, les résultats au 30 septembre montrent qu'en français les recettes ont glissé de 33,06 à 32,25 millions \$ d'une année à l'autre, une baisse de 2,4 pour cent; en anglais la diminution a été de 3,6 pour cent.

En termes d'entrées, les neuf premiers mois toujours, les salles ont attiré en tout 11 549 000 têtes en 1992, contre 11 283 000 en 1991, un gain de 2,4 pour cent. Mais seuls les films en français ont gagné au jeu des têtes de pipe, de 4,9 pour cent, ceux en anglais attirant 1,3 pour cent moins de monde.

Déplacement marqué

Le déplacement statistique le



Le film «Léolo» a engendré des revenus de 540 000 \$ aux guichets au cours de la dernière année.

plus marqué a été observé quant au nombre de projections: le total de neuf mois a été 256 845 séances contre 220 785 la même date en 1991, une avance de 16,3 pour cent.

Les projections en français ont progressé de 19,1 pour cent, celles en anglais (en termes officiels «langues autres») de 12,4 pour cent.

Les dollars ayant reculé, quand les entrées et projections ont avancé, le tarif moyen a donc baissé. Beaucoup d'exploitants ont adopté les mardi et mercredi à 4 \$, le plein tarif les autres soirs variant de 6 \$ à 8 \$.

ne plus forte activité des salles de répertoire, toujours moins chères, peut aussi expliquer la baisse du tarif. Ainsi que la charge fiscale, réduite de 17 à 11,3 pour cent par l'abolition de la taxe municipale d'amusement.

Le producteur et distributeur Claude Gagnon, d'Aska Film, croit par ailleurs que certains films décevants en salles «se rattrapent en partie avec la vidéo» (cassettes), notamment des films grand public.

Pour les salles en province, explique Marcel Venne, de l'Association des propriétaires de cinéma du Québec «l'année 1992 a été moins bonne, plus dure, avec la récession. Mais nous avons eu un bon regain avec le temps des Fêtes.»

À l'automne, l'association reproche à la Sogic de subventionner l'ouverture de nouvelles salles dans de petites villes comme Joliette, Drummondville et Granby, met-

tant en péril celles déjà établies.

Mais la société d'État québécoise réplique qu'elle n'a pas, par le rejet des demandes d'aide, à protéger de la concurrence des exploitants en place.

Parmi les films attendus en 1993, «Cap Tourmente», de Michel Langlois avec Roy Dupuis, Gilbert Sicotte et Andrée Laplante, «La Florida», comédie de George Mihalka, et «Les Amoureuses», de Johanne Prigent, avec Louise Portal. En avril, André Melançon doit amorcer le tournage de «Quatuor pour Madeleine», qu'il a aussi scénarisé.

Sauf le cinéma

Au plan politique, en août, le ministre fédéral Perrin Beatty s'est dit heureux de retrouver dans le nouvel Accord de libre échange nord-américain, l'exemption en faveur des activités culturelles et de communications.

En principe, le Canada continuera de limiter à 20 pour cent la propriété étrangère des diffuseurs privés, de fixer via le CRTC des règles de contenu canadien, de gérer des programmes d'aide comme Musi-Action et ceux de Téléfilm.

Mais M. Beatty n'a pas abordé la distribution des longs métrages en salles, où les intérêts américains retirent toujours au moins 90 pour cent des revenus à l'échelle du Canada.

Pourtant peu après l'annonce de l'accord, le fondé de pouvoir de Hollywood, Jack Valenti, déclarait

que le choix du Canada d'exempter du libre-échange ce secteur économique serait injuste.

Depuis sept décennies la lucrative étape de la distribution, qui consiste à acheter et revendre des droits, échappe presque entièrement aux Canadiens. Y compris pour des longs métrages non-américains que les majors achètent pour le continent, le Canada faisant partie de leur «marché domestique».

L'aide fédérale à la distribution de Téléfilm a une enveloppe de 16 millions \$ cette année, contre 17,5 millions \$ en 1991-92.

Le 16e Festival des films du monde a eu lieu, malgré son déficit accumulé de 1,1 million \$. En juin, le producteur Rock Demers a défendu l'événement de Serge Losique en ces termes: «Si on n'arrête pas de fesser» dessus, on va finir par le tuer et on n'aura rien gagné. Ce festival est bien administré et, en dépit de tous les rapports, vous n'avez pas vu un mot sur un sou qui a été coulé... Je suis tanné d'entendre dire que le bon festival est à Toronto... un événement snob qui n'a aucun résultat, un hommage au cinéma américain et qu'on enrobe de films étrangers.» ●

Galerie d'art
PL Pierre Labrecque

COURS DE DESSIN ET PEINTURE

ADULTES

Lundi, mardi (soir)
Mercredi, jeudi (soir)
Jeudi (après-midi)

Prof.: Pierre Labrecque ou Diane René

JEUNES (7 à 14 ans)

Vendredi (soir)
de 17h à 19h
ou de 19h à 21h

Prof.: Diane René

Début des cours: semaine du 11 janvier 1993

INSCRIPTIONS DÈS MAINTENANT

856, RUE DES URSULINES
VIEUX TROIS-RIVIÈRES
378-2668

Nutri/taille®
10

La plus
grande surprise
c'est le
petit prix

Ancienne taille

14

Voyez ce que
Nutri/Système
peut faire pour
vous. Vous serez
surpris de voir un
si petit prix... et de
si gros résultats.

Nutri/taillez® votre vie
nutri/système

Notre cliente
Heidi Van Lier

**PERDEZ TOUT VOTRE
POIDS POUR SEULEMENT**

99\$*

APPELEZ DÈS AUJOURD'HUI POUR UNE CONSULTATION GRATUITE SANS OBLIGATION

**5467, boul. des Forges, Trois-Rivières
(819) 693-1414**

Acceptons frais
virés si nécessaire

* Offre valable sur programme régulier. Coût des aliments en sus. Nouveaux clients seulement. Offre valable dans cliniques participantes seulement.

Cinéma
IMPÉRIAL 4425 Boul. ROYAL
373-1001
ALADDIN VERSION FRANÇAISE (G)
TOUS LES SOIRS 8:00-7:40
L'AMANT TOUS LES SOIRS (16+)
VERSION FRANÇAISE 7:00-9:10
DRACULA (4+) UN MONSIEUR (G)
TOUS LES SOIRS 9:30 DISTINGUÉ TOUS LES SOIRS 7:00-9:20

CINÉMA FLEUR DE LYS
CARREFOUR TROIS-RIVIÈRES OUEST
MARDI ET MERCREDI À PRIX RÉDUIT
5 SALLES ULTRA-MODERNES
TÉL.: 375-3277
DES HOMMES D'HONNEUR (G)
Lundi - mercredi: 12h50, 15h30, 18h50, 21h30
Mardi - jeudi: 18h50, 21h30
UNE SECONDE CHANCE (G)
Lundi - mercredi: 13h10, 15h30, 19h10, 21h30
Mardi - jeudi: 19h10, 21h30
LE GARDE DU CORPS (13+)
Lundi - mercredi: 13h, 15h30, 19h, 21h30
Mardi - jeudi: 19h, 21h30
RIVIÈRE DU 6ième JOUR (G)
Lundi - mercredi: 13h, 15h30, 19h, 21h30
Mardi - jeudi: 19h, 21h30
MAMAN J'AI RATÉ L'AVION et je suis perdu dans New York (G)
Lundi - mercredi: 13h, 15h30, 19h, 21h30
Mardi - jeudi: 19h, 21h30

CET HIVER À L'ÉDUCATION DES ADULTES DU CÉGEP DE TROIS-RIVIÈRES
L'ÉCOLE DES AÎNÉS ET AÎNÉES
vous offre les cours suivants:
— Alimentation et cuisine au masculin
— Anglais
— Aqua-ainé, natation
— Atelier de théâtre
— Histoire de la musique
— Initiation à la musique par le clavier (2 niveaux)
— Partons en voyage
— Préparation à la retraite, vivre les enjeux de la retraite
— L'écrit de vie et le journal intime
— Tai-chi
Pour de plus amples informations, n'hésitez pas à communiquer avec nous.
DATES, HEURES ET LIEU D'INSCRIPTION:
11, 12 et 13 janvier 1993,
de 12h à 20h sans interruption
local SA-1141 (Pavillon des Sciences)
3500, rue de Courval
Tél.: 378-4911

Pour voler l'argent des dépôts de nuit de Sainte-Eulalie

Des malfaiteurs défoncent la vitrine de la caisse populaire avec une chargeuse

Nancy Massicotte
Sainte-Eulalie

Aux grands problèmes, les grands moyens! Parce qu'ils voulaient voler l'argent du dépôt de nuit de la caisse populaire Sainte-Eulalie, des malfaiteurs ont défoncé, hier matin, la vitrine de l'établissement avec une chargeuse avant de s'enfuir avec le coffre-fort.

Le directeur de la caisse, M. Claude Désilets, n'en revient pas encore. «L'année commence mal», dira-t-il après être revenu du premier choc. Vers 5 h 30, les citoyens de la petite municipalité sont venus

le réveiller à sa résidence pour l'avertir du méfait. Lorsqu'il est arrivé au 477 des Érables, il a rapidement constaté l'ampleur des dégâts.

En effet, les brigands ont arraché la moitié de la façade de la caisse avec une chargeuse d'une largeur de 12 pieds. Cette dernière, qui avait été volée dans une carrière située entre Sainte-Eulalie et Saint-Wenceslas, appartient à la compagnie Sintra Inc. Elle a été retrouvée près de la caisse.

Les voyous ont ensuite pris le coffre-fort contenant l'argent des dépôts de nuit. Selon la Sûreté du

Québec, le coffre aurait été vraisemblablement déposé dans une camionnette. Ils se sont ensuite enfuis à bord du véhicule dans une direction inconnue. En fait, les policiers ne possèdent pour l'instant aucune description des voyous.

«C'est la première fois que nous sommes victimes d'un vol. Sainte-Eulalie est un petit village tranquille, où il n'y a que 900 citoyens. Un événement semblable a de quoi surprendre tout le monde», raconte le directeur. Par sécurité, il préfère ne pas divulguer le montant du vol.

Selon l'avis des policiers de la Sûreté du Québec, les dégâts sont évalués à plus de 20 000 \$. De

nombreux badauds en ont profité pour venir constater l'ampleur des pertes. Ils ont pu voir qu'il y avait un immense trou dans l'établissement financier. La vitrine avait volé en éclats et des débris de verre jonchaient le sol un peu partout. Les guichets n'ont toutefois pas été touchés.

M. Désilets désire aviser sa clientèle que la caisse sera ouverte aujourd'hui. «Nous installerons des abris temporaires en attendant de terminer les réparations. Pour ma part, j'espère seulement que l'année se déroulera sans aucun autre incident.» Les enquêteurs de la Sûreté du Québec poursuivent leur enquête.



Lorsqu'ils se sont réveillés, les citoyens de la municipalité de Sainte-Eulalie ont constaté avec stupeur qu'il y avait un immense trou dans leur caisse populaire. (Flagcol Photo — Daniel Flagcol)

L'entente avec les pompiers volontaires pourrait être ratifiée le 18 janvier

Shawinigan (MC)

Les dix pompiers volontaires de Shawinigan espèrent voir ratifié le renouvellement de leur convention collective de travail à la prochaine assemblée publique du conseil municipal, prévue pour le 18 janvier.

Une entente de principe est intervenue à la faveur des derniers pourparlers du mois de décembre avec l'administration municipale.

Le nouveau contrat, d'une durée de trois ans, prévoit des hausses salariales de 5,6 pour cent, pour 1992, mais le gel des salaires en 93 et une hausse fort modeste de 1 pour cent en 94.

Ce groupe local est affilié à la Fédération des pompiers du Québec.



Démolition prochaine de l'hôtel des Chutes

La démolition de l'hôtel des Chutes de Shawinigan, ravagé par l'incendie du 27 octobre 92, va se poursuivre dans les prochains jours, a rassuré, hier, le propriétaire sinistré, M. Yvon Duhaim. Les travaux ont été momentanément interrompus à cause des droits juridiques soulevés par la présence d'un mur mitoyen avec l'immeuble voisin. Puisque tout est rentré dans l'ordre, la reconstruction au montant de 1,5 million \$ de cet hôtel de trois étages avec une trentaine de chambres suivra comme prévu. L'ouverture se fera vers le mois de juin.



L'appartement de la victime a été passablement endommagé par les flammes.

Un quinquagénaire perd la vie dans un incendie

Nancy Massicotte
Trois-Rivières

Un incendie a coûté la vie à un quinquagénaire, hier matin, dans une maison à logements de la rue Bureau à Trois-Rivières.

M. Marcel Gauvin, âgé de 50 ans, a été retrouvé mort sur le pas de sa porte par les pompiers de la Sécurité publique de Trois-Rivières. Il habitait seul dans son logement situé au deuxième étage de la maison. Selon les enquêteurs, les flammes auraient pris naissance peu après 5 h 30 et les pompiers ont mis peu de temps à les maîtriser.

Pour l'instant, rien n'indique l'origine exacte de l'incendie. Une enquête est présentement en cours et, hier après-midi, les policiers attendaient toujours la venue du chimiste. L'appartement de M. Gauvin a été passablement brûlé alors que les deux autres logements ont subi des dégâts importants par l'eau et la fumée.

Outre le décès de M. Gauvin, personne n'a été blessé. En fait, il n'y avait qu'un autre couple dans la maison. Les deux locataires ont eu le temps de quitter les lieux de la tragédie. Le troisième appartement était habité par un homme. Ce dernier était à l'hôpital au moment de l'incendie.



C'est dans cette maison à logements de la rue Bureau à Trois-Rivières que le corps de Marcel Gauvin, 50 ans, a été retrouvé sans vie, aux petites heures du matin. (Flagcol Photo — Roméo Flagcol)

striva

DIRECTEMENT DU MANUFACTURIER
LES PLUS BEAUX MANTEAUX
POUR HOMMES ET FEMMES
MANTEAUX LONGS, 7/8 ET 3/4
Nous nous réservons le droit
de limiter les quantités.

40 à 60%

DE RABAIS SUR LES PRIX
DE DÉTAIL SUGGÉRÉS

MANTEAU D'HOMME LONG
PRIX COUR. 450,00 \$
NOTRE PRIX 229,00 \$
MANTEAU DE FEMME LONG
AVEC CAPUCHON GARNI
DE FOURRURE
PRIX COUR. 720,00 \$
NOTRE PRIX 299,00 \$
MANTEAU DE FEMME ¾
AVEC CAPUCHON GARNI
DE FOURRURE
PRIX COUR. 705,00 \$
NOTRE PRIX 279,00 \$

MANTEAU DE FEMME LONG
PRIX COUR. 425,00 \$
NOTRE PRIX 189,99 \$

MANTEAU DE FEMME LONG
AVEC CAPUCHON DÉTACHABLE
PRIX COUR. 600,00 \$
NOTRE PRIX 249,00 \$

BEAUCOUP D'AUTRES
SPÉCIAUX EN MAGASIN

striva

484, RUE DES FORGES
TROIS-RIVIÈRES Tél.: 374-2366

ANCIEN LOCAL DE J. DOUCET

LIQUIDATION DE TOUS NOS
MODÈLES 1992-1993
OUVERT LE DIMANCHE

DESIGN
FINLANDAIS

VISITEZ NOTRE COIN DES
SUPER AUBAINES
RABAIS JUSQU'À 80%

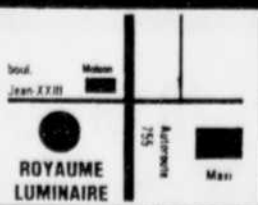
Manteaux pour femmes et hommes; ensembles de ski de style européen, pour femmes et hommes; pantalons pour hommes; blousons, habits et vestons sport pour hommes.

SPÉCIAUX SUR
ÉTIQUETTES
JAUNES



ROYAUME
LUMINAIRE T.R.O. INC. 377-5817

6975, BOUL. JEAN-XXIII, TROIS-RIVIÈRES-OUEST



Sports

Manny Legacé savoure la médaille d'or du Canada au championnat mondial
«Je trouve qu'elle nous va très bien»

Les Rangers de New York ont congédié Roger Neilson, leur entraîneur, hier et l'ont remplacé par Ron Smith, le pilote de leur filiale à Binghamton dans la Ligue américaine.

Dehors Roger!

New York (AP)

Les Rangers de New York ont congédié leur entraîneur Roger Neilson, hier, et ils l'ont remplacé sur une base intérimaire par Ron Smith, l'entraîneur de la filiale de l'équipe à Binghamton dans la Ligue américaine.

Comme une mauvaise nouvelle n'arrive jamais seule, Neilson a également appris que le président de la LNH, Gil Stein, lui avait imposé une amende de 500 \$ et une suspension de deux jours.

Ces sanctions font suite au combat prémédité qui avait opposé Tie Domi à Bob Probert, des Red Wings de Detroit, le 2 décembre au Madison Square Garden. Domi, échangé depuis aux Jets de Winnipeg, a reçu le même traitement.

Neilson en était à sa quatrième saison avec les Rangers et il a compilé une fiche de 141-104-25. L'an dernier, les Rangers ont terminé la campagne avec un dossier de 50-25-5, le meilleur de la Ligue nationale. Le 9 novembre 1992, il a accepté de prolonger de trois ans son contrat jusqu'en 1994-95. Il demeurera avec les Rangers et il aura comme tâche d'épier les autres formations de la LNH.

«C'est un jour à la fois triste et heureux pour moi», a déclaré Ron Smith, d'abord parce que mon ami Roger a perdu son poste d'entraîneur. Mais je suis excité que Neil m'ait choisi pour diriger les Rangers de New York.»

Après avoir été éliminés dès la deuxième ronde des séries éliminatoires par les éventuels champions de la coupe Stanley, les Rangers devaient rivaliser avec les Penguins de Pittsburgh pour le titre de la division Patrick cette saison.

Avant le match d'hier soir contre les Devils du New Jersey, les Rangers avaient toutefois perdu cinq de leurs six dernières rencontres.

Pas déçu

Mark Messier n'a pas versé de pleurs hier quand Roger Neilson a été congédié. Même que les rumeurs voulaient que Messier soit un des grands responsables du départ de Neilson. Le club a même tenu une conférence de presse hier pour permettre à Messier de livrer sa version des faits.

On se posait des questions quant aux relations entre Neilson et Messier, qui a remporté le trophée Hart l'an dernier, sa première avec les Rangers. Il a critiqué l'entraîneur après les séries éliminatoires l'an dernier.

Messier a 18 buts et 35 passes pour les Rangers. Mais au cours des deux derniers matches avant le départ de Neilson, il avait une fiche de moins 7 avec deux tirs au but seulement.

«L'an dernier, a dit Neilson, il menait par son exemple. Il convoitait plusieurs réunions. Il encourageait les gars. Il était excellent. Cette année, ces choses-là ne se faisaient pas.»

Messier n'a pas apprécié les déclarations de son ancien patron. «Je crois que cette déclaration n'est pas juste. Je pense que je m'entends très bien avec mes coéquipiers. Je suis toujours le capitaine de cette équipe et je le resterai jusqu'à ce qu'on m'avise du contraire.»

Gavle, Suède (PC)

La médaille d'or remportée par le Canada a perdu un peu de son éclat hier.

Les juniors canadiens ont disputé leur pire match de tout le tournoi hier et ils ont perdu la confrontation ultime 7-4 devant les représentants des républiques tchèque et slovaque, l'ancienne Tchécoslovaquie.

gardien Philippe DeRouville.

«Nous n'avons pas très bien joué aujourd'hui», a dit le défenseur Jason Smith. «Notre esprit était ailleurs.»

Les sept buts accordés par DeRouville n'étaient trois de moins seulement que le total accordé par l'équipe canadienne au cours des six premiers matches.

«Nous avons accordé des buts beaucoup trop faciles», a dit l'entraîneur-chef Perry Pearn. «De-

Forsberg joueur par excellence du championnat mondial
Le titre de meilleur gardien décerné à Manny Legacé
Kariya, Tully et Legacé sur la première équipe d'étoiles
Martin Lapointe et Mike Rathje sur la deuxième unité

Les jeunes Canadiens ont ainsi perdu la chance de devenir la première équipe canadienne à terminer le tournoi avec une fiche parfaite de 7-0. Ils ont complété le championnat avec une fiche de 6-1.

On avait même l'air passablement triste quand on a quitté la glace à la fin du match.

«Nous sommes déçus», a dit l'ailier Ralph Intranuovo. «Nous tentions de remporter sept victoires pour accomplir ce qu'aucune autre équipe canadienne n'avait réussi.»

«Mais nous avons la médaille d'or et c'était là notre but premier.»

Le Canada a donc remporté son troisième titre mondial en quatre ans quand sa défensive a été excellente. Ce ne fut cependant pas le cas hier quand on a abandonné le

Rouville a été laissé seul pour au moins cinq buts.»

Depuis leur victoire de samedi contre le Japon, qui leur assurait la médaille d'or, les joueurs canadiens parlaient de la fiche parfaite. Pearn a voulu replacer les choses.

«Nous avons rempli notre mission qui était de gagner la médaille d'or. Notre mission n'était pas de gagner tous les sept matches», a dit Pearn. «Il aurait été bien de remporter sept matches, mais les gens ne nous en voudront pas quand ils penseront à l'enjeu si peu important du match d'aujourd'hui.»

Quelques heures après la fin du match, on a procédé à la remise des médailles à l'aréna Galverinken.

La Suède a mérité l'argent et le bronze est allé aux Tchèques et Slo-



vaques.

Mais les Canadiens ont récolté d'autres honneurs.

Manny Legacé, qui a terminé le tournoi avec une moyenne de .956, a été choisi le meilleur gardien.

«Maintenant que nous avons cette médaille au cou, je trouve qu'elle nous va très bien», a dit Legacé.

Le sensationnel Suédois Peter Forsberg, dont les 31 points représentent un record du championnat mondial, a été choisi le meilleur joueur d'avant du tournoi et il fait partie de la première équipe d'étoiles.

Le meilleur défenseur a été le Finlandais Janne Gronvall.

Les autres joueurs choisis au sein de la première équipe d'étoiles sont les Canadiens Paul Kariya à l'aile gauche et Brent Tully à la défense droite et les Suédois Kenny Jonsson à la défense gauche et Markus Naslund à l'aile droite.

Martin Lapointe et le défenseur Mike Rathje sont les deux Canadiens choisis au sein de la deuxième équipe.

«Je crois que nous avons développé une grande amitié en peu de temps», a dit Intranuovo. «Les gars s'entendaient très bien.»

Kariya mentionne qu'il en gardera de bons souvenirs.

«Toute cette camaraderie disparaîtra», a-t-il mentionné. «C'est un peu triste de penser que nous ne serons plus jamais ensemble.»

Le capitaine de l'équipe nationale du Canada, le Québécois Martin Lapointe, a brandi avec fierté l'emblème du championnat mondial junior remporté par les Canadiens.

Il jouera contre le Lightning demain

Le 99 a enfin reçu le feu vert

Inglewood, Californie (AP)

Wayne Gretzky, meilleur marqueur de tous les temps dans la Ligue nationale de hockey, a reçu le feu vert des médecins des Kings de Los Angeles et il sera de retour au jeu mercredi au Forum quand les Kings recevront la visite du Lightning de Tampa Bay.

Gretzky, 31 ans, a été tenu à l'écart du jeu depuis le début de la saison en raison d'une hernie discale. On avait annoncé le 22 septembre en conférence de presse qu'il serait au rancart pour une période indéterminée.

Gretzky, qui détient 59 records de la LNH, a recommencé à patiner le 7 décembre. Il a pris part à un premier exercice avec ses coéquipiers le 26 décembre.

«Je suis certes très excité», a déclaré Gretzky hier lors d'une conférence de presse. «Hier, j'ai subi de nombreux tests pour savoir si j'étais en mesure de jouer au hockey. Tous ces tests étaient très bien.»

«Physiquement, je me sens prêt à jouer. Il n'y a pas de raison pour que je reste encore à l'écart. Ce retour sera probablement le plus grand défi pour moi depuis que j'ai commencé à jouer chez les professionnels. J'ai réalisé au cours de mes trois mois d'inactivité comment le hockey me manquait.»

Sans Gretzky, les Kings ont connu un excellent début de saison. Au cours de leurs 28 premiers matches, ils ont conservé une fiche de 19-7-2 pour prendre une avance de sept points au sommet de la section Smythe. Mais ils ont connu toutes les difficultés du monde au cours de leurs 11 derniers matches. Ils ont présenté un dossier de 1-7-3 au cours de cette période pour sombrer au troisième rang de leur section derrière Calgary et Vancouver.

Ce sont les docteurs Ronald Kvitne, médecin des Kings, et Robert Watkins, spécialiste de la colonne vertébrale de la clinique orthopédique Kerlan-Jobe, qui ont donné le feu vert à Gretzky après l'exercice de dimanche au Forum.



L'inaction pesait sur les épaules de Wayne Gretzky qui semblait s'ennuyer à mourir dans les gradins.

La frousse

Gretzky a admis avoir eu des craintes quant à son avenir de joueur de hockey au cours des dernières semaines.

«Le seul fait de penser qu'il y avait possibilité que je ne puisse pas revenir au jeu me faisait peur. Je crois que j'ai travaillé très fort pour obtenir cette deuxième chance.»

Gretzky croyait bien être de retour samedi dernier, mais il n'est pas trop malheureux finalement d'avoir raté la cible par quatre jours seulement.

Le docteur Watkins a déclaré pour sa part que Gretzky était en excellente condition physique.

«Wayne a progressé de façon excellente dans son programme de réhabilitation», a dit Watkins. «Cette condition est très inhabituelle. C'est plaisant de l'avoir vu progresser de la sorte.»

«Il poursuivra ce programme de

réhabilitation pour une période indéfinie. C'est là une excellente façon de renforcer le dos.»

Watkins a ajouté que Gretzky ne porterait pas d'équipement particulier.

«Est-ce qu'il il a risque qu'il soit blessé à nouveau? C'est certain, il y a toujours une part de risque», a dit Watkins.

Gretzky a riposté en disant qu'il ne s'inquiétait nullement de cela.

«Si on joue avec crainte, c'est là qu'on se blesse», dit-il. «Au cours des entraînements, il y a eu quelques contacts physiques. J'ai essayé quelques mises en échec. Je vais être frappé souvent mercredi. Je vais bien m'en tirer.»

Gain de 4-1 contre San Jose

Schneider donne la victoire au Canadien

François Lemenu
Sacramento (PC)

Le Canadien a conclu sa saison en enregistrant une victoire de 4-1 face aux Sharks de San Jose devant une excellente foule de 11 814 spectateurs, hier soir, au Arco Arena de Sacramento.

C'est un but de Mathieu Schneider en troisième période qui a permis au Tricolore de porter sa fiche à 2-2-1 dans ce voyage de six matches à l'étranger. Schneider a reçu le disque de Mario Roberge en zone des Sharks, puis il a contourné le filet avant de loger la rondelle derrière Jeff Hackett à 7:59. Un but à la Paul Coffey.

Stephan Lebeau a concrétisé la victoire en marquant à 16:07 lors d'un avantage numérique, le sixième du Canadien dans le match. Kirk Muller a complété à 17:52.

Vincent Damphousse a inscrit l'autre but de la «flanelle». Neil Wilkinson a été le seul à déjouer André Racicot, qui a enlevé huit de ses 10 décisions. Il a fait face à 18 tirs.

En l'emportant, le Canadien a maintenant amassé 51 points en 42 rencontres, soit trois de moins qu'à pareille date l'an dernier. Il a aussi repris le premier rang de la division Adams, un point devant Québec.

Quant aux Sharks, ils n'ont remporté qu'un seul (1-16-1) de leurs 18 derniers matches.

Les deux clubs s'affronteront à nouveau ce soir, à San Francisco.

Chances en or

Le Canadien a largement do-

miné le premier tiers en limitant les Sharks à quatre lancers.

L'arbitre Denis Morel, qui avait rangé son sifflet en début de match, a sévi à trois reprises contre San Jose, une équipe qui se défend en accrochant. Le jeu de puissance du Tricolore a bien fonctionné mais aucun joueur n'est parvenu à déjouer Jeff Hackett. Kirk Muller a raté deux chances en or à lui seul.

Mathieu Schneider a également frappé deux poteaux.

Comme cela arrive si souvent, ce sont les Sharks qui ont inscrit l'unique filet de la période. Durant une pénalité à Ron Zettler, Pat Falloon et Neil Wilkinson ont profité d'un surnombre à la suite d'une mauvaise passe de Damphousse en zone des Sharks. Falloon a passé à Wilkinson qui a déjoué André Racicot d'un tir précis à 17:40. Pour Wilkinson, il s'agissait de son premier but de la saison. C'était aussi la septième fois que le Canadien accusait un but dans de telles circonstances.

Un piège

En deuxième, le Canadien est tombé dans le piège tendu par l'entraîneur George Kingston. Pour une raison inconnue, le Tricolore a cessé tout échec-avant et ce sont les Sharks qui ont eu les meilleures occasions de marquer.

Le trio de LeClair-Skrudland-Keane a finalement réussi à relancer l'équipe et c'est celui de Damphousse-Lebeau-Bru net qui a conclu avec le seul but de l'engagement.

Après avoir gardé la rondelle dans la zone des Sharks, Damphousse a reçu une passe précise de Lebeau, qu'il a transformée en but à 16:59.

Roy, le meilleur de la semaine

— page 15

PLUS DE
3 000 POINTS
OFFERTS, CETTE SEMAINE,
DANS Le Nouvelliste

Si vous êtes membre du C.I.B. entrez le code suivant
VALIDE POUR ALLOUÉRIE SEULEMENT

78248116

Sirop, compote sans sucre, le 1 800 363-8688

club Multi points

Le Nouvelliste

UNE LA SEMAINE 14 JOURS ET 1

AUSI EXISTANT

POISSONS DES CHENAUX SAINTE-ANNE-DE-LA-PÉRADE
CENTRE DE PÊCHE J.-P. HIVON

OUVERT JOUR ET NUIT

POURVOYEUR ET «OUTFITTER» DEPUIS 45 ANS!
CHALET À LOUER
SITUÉS ENTRE LES 2 PONTS
DESCENTE no 6
RÉSERVEZ DÈS MAINTENANT

TARIF FAMILIAL LE DIMANCHE
(418) 325-2100 sans frais de Trois-Rivières (418) 325-3153

GARAGE CHARLES TURCOTTE

SUPER RABAIS

SUR PRÉSENTATION DE COUPONS

RABAIS DE 3¢ LE LITRE sur
LE SANS PLOMB et le DIESEL
à l'achat de 25 litres minimum
Nous nous réservons le droit de mettre fin à
cette promotion en tout temps, sans préavis.

RABAIS DE 3¢ LE LITRE sur
LE SANS PLOMB et le DIESEL
à l'achat de 25 litres minimum
Nous nous réservons le droit de mettre fin à
cette promotion en tout temps, sans préavis.

RABAIS DE 3¢ LE LITRE sur
LE SANS PLOMB et le DIESEL
à l'achat de 25 litres minimum
Nous nous réservons le droit de mettre fin à
cette promotion en tout temps, sans préavis.

RABAIS DE 3¢ LE LITRE sur
LE SANS PLOMB et le DIESEL
à l'achat de 25 litres minimum
Nous nous réservons le droit de mettre fin à
cette promotion en tout temps, sans préavis.

RABAIS DE 3¢ LE LITRE sur
LE SANS PLOMB et le DIESEL
à l'achat de 25 litres minimum
Nous nous réservons le droit de mettre fin à
cette promotion en tout temps, sans préavis.

RABAIS DE 3¢ LE LITRE sur
LE SANS PLOMB et le DIESEL
à l'achat de 25 litres minimum
Nous nous réservons le droit de mettre fin à
cette promotion en tout temps, sans préavis.

RABAIS DE 3¢ LE LITRE sur
LE SANS PLOMB et le DIESEL
à l'achat de 25 litres minimum
Nous nous réservons le droit de mettre fin à
cette promotion en tout temps, sans préavis.

RABAIS DE 3¢ LE LITRE sur
LE SANS PLOMB et le DIESEL
à l'achat de 25 litres minimum
Nous nous réservons le droit de mettre fin à
cette promotion en tout temps, sans préavis.

RABAIS DE 3¢ LE LITRE sur
LE SANS PLOMB et le DIESEL
à l'achat de 25 litres minimum
Nous nous réservons le droit de mettre fin à
cette promotion en tout temps, sans préavis.

RABAIS DE 3¢ LE LITRE sur
LE SANS PLOMB et le DIESEL
à l'achat de 25 litres minimum
Nous nous réservons le droit de mettre fin à
cette promotion en tout temps, sans préavis.

RABAIS DE 3¢ LE LITRE sur
LE SANS PLOMB et le DIESEL
à l'achat de 25 litres minimum
Nous nous réservons le droit de mettre fin à
cette promotion en tout temps, sans préavis.

RABAIS DE 3¢ LE LITRE sur
LE SANS PLOMB et le DIESEL
à l'achat de 25 litres minimum
Nous nous réservons le droit de mettre fin à
cette promotion en tout temps, sans préavis.

RABAIS DE 3¢ LE LITRE sur
LE SANS PLOMB et le DIESEL
à l'achat de 25 litres minimum
Nous nous réservons le droit de mettre fin à
cette promotion en tout temps, sans préavis.

RABAIS DE 3¢ LE LITRE sur
LE SANS PLOMB et le DIESEL
à l'achat de 25 litres minimum
Nous nous réservons le droit de mettre fin à
cette promotion en tout temps, sans préavis.

RABAIS DE 3¢ LE LITRE sur
LE SANS PLOMB et le DIESEL
à l'achat de 25 litres minimum
Nous nous réservons le droit de mettre fin à
cette promotion en tout temps, sans préavis.

RABAIS DE 3¢ LE LITRE sur
LE SANS PLOMB et le DIESEL
à l'achat de 25 litres minimum
Nous nous réservons le droit de mettre fin à
cette promotion en tout temps, sans préavis.

LA GRANDE VENTE DE PNEUS EST COMMENCÉE



X-MS-PLUS



BFGoodrich



PNEUS TOYO
MAX-TRAK-GRIP
MÉTRIQUE ET 70
DUNLOP



AVANT D'ACHETER, VÉRIFIEZ NOS PRIX. ON EST
DIFFICILE À BATTRE

24 HEURES

SERVICE 7 JOURS PAR SEMAINE

24 HEURES



CHARLES TURCOTTE & FILS

199, FUSEY, CAP-DE-LA-MADELEINE - 376-3763

Victime d'une commotion cérébrale à l'entraînement

Duchesne tombe à son tour

Robert Laflamme
Long Island (PC)

■ La guigne s'acharne sur les Nordiques depuis le début de l'année 1993.

Après Mats Sundin et Joe Sakic, ils ont perdu les services de Steve Duchesne qui s'est blessé, hier, quelques minutes avant la séance d'entraînement.

Duchesne a subi une légère commotion cérébrale et une entorse cervicale après avoir chuté sur la patinoire d'un centre commercial de la région de Québec.

La blessure ne semble pas sérieuse mais Duchesne ratera la partie de ce soir face aux Islanders de New York.

On réévaluera son cas demain matin. Au mieux, il pourrait rejoindre l'équipe à Boston, jeudi, en vue du match contre les Bruins.

Le meilleur marqueur parmi les défenseurs de la LNH a été victime d'un accident bête en présence de quelque 5000 personnes.

Il patinait à reculons pour récupérer un objet que quelqu'un a



Steve Duchesne

échappé ou a lancé sur la glace quand il a trébuché sur un coéquipier, Craig Wolanin, qui faisait ses exercices d'échauffement.

La tête de Duchesne a frappé durement sur la glace. Il a été coupé

même s'il portait un casque protecteur. Il a perdu beaucoup de sang. Il a perdu conscience durant quelques secondes. Il ne se rappelle plus où il était et ce qu'il faisait.

On s'est donc montré très prudent. On a transporté Duchesne à l'hôpital sur une civière après avoir pris soin d'immobiliser son cou dans un collier cervical. Il était conscient quand il a quitté le centre commercial.

«Je l'ai vu venir sur moi», a relaté Wolanin. «J'ai essayé d'attirer son attention mais il ne m'a pas entendu. Il tentait de ramasser quelque chose avec le bâton.»

Page fataliste

L'entraîneur Pierre Pagé ne semblait pas abattu par cette autre malchance.

«Ma mère m'a enseigné qu'il ne servait à rien de s'enervier avec des choses sur lesquelles on a aucun contrôle», a-t-il commenté. «Que voulez-vous que je dise?»

Pagé n'a pas tenu responsable de l'accident les dirigeants du centre commercial. ■

Gaudreau candidat au titre de recrue en décembre

Enfin un Shark à l'honneur?

François Lemenu
Sacramento (PC)

■ Teemu Selanne, Joé Juneau, Evgeny Davidov et Shawn McEachern sont quelques-uns des noms qui ont retenu l'attention en décembre parmi les recrues de la Ligue nationale. Pourtant, le titre du joueur du mois pourrait bien revenir à Rob Gaudreau, un jeune Américain du Rhode Island qui a été appelé il y a cinq semaines de la Ligue internationale par San Jose.

En 15 matchs, Gaudreau a réussi 14 buts et amassé cinq passes décisives son rappel de Kansas City. Il s'est même offert deux trucs du chapeau en 10 jours dont le premier dans l'histoire des Sharks. Gaudreau a aussi récolté un minimum d'un point dans 12 matchs de suite, un record d'équipe. En l'espace de quelques semaines, cet ailier droit de 22 ans est presque devenu aussi populaire que le chan-

dail de l'équipe.

Gaudreau est le premier à s'étonner de ses succès. Rien ne laissait présager un tel feu d'artifice malgré quatre bonnes saisons à Providence College. La saison dernière, on l'a même fait jouer à la ligne bleue afin qu'il puisse mieux échapper à ses 'couveurs'. Il a terminé l'année avec 55 points, un sommet parmi tous les défenseurs universitaires américains.

Repêché par Pittsburgh

Gaudreau a été repêché en 1988 par les Penguins de Pittsburgh. Ceux-ci l'ont échangé aux North Stars du Minnesota quelques mois plus tard en retour de Richard Zemek. Il est enfin passé aux Sharks lors du repêchage spécial de l'expansion.

Gaudreau avait espéré représenter son pays aux Jeux olympiques d'Albertville. Mais très tôt, il a été retranché de l'équipe américaine, l'entraîneur Tim Taylor estimant

qu'il était trop petit - 5'11" et 185 livres - pour évoluer à la ligne bleue, et pas assez rapide pour jouer à l'avant.

Les mineurs

Gaudreau a commencé la saison à Kansas City. Mais l'entraîneur George Kingston avait promis de le rappeler à la mi-novembre.

«Il a connu un bon camp», raconte Kingston. «Mais avant de jouer dans la LNH, nous voulions qu'il s'adapte aux rigueurs du hockey professionnel. C'est pourquoi il a commencé l'année dans les ligues mineures.»

Gaudreau ne s'attend pas à maintenir ce rythme encore longtemps. Son rendement est d'autant remarquable que les Sharks n'ont remporté qu'un seul (1-15-1) de leurs 17 derniers matchs.

S'il mérite le titre de la recrue du mois, Gaudreau deviendra le premier joueur des Sharks à recevoir un honneur dans la LNH. ■

Cinquième au chapitre des tirs au but

Damphousse lance...

Sacramento (PC)

■ Plus que jamais, Vincent Damphousse tient les gardiens passablement occupés. Avant les rencontres d'hier, l'ailier gauche du Canadien avait déjà tiré 158 fois au filet, et il occupait le cinquième rang de la ligue derrière Pavel Bure (192), Brett Hull (189), Mario Lemieux (187) et Steve Yzerman (164).

«Je suis en avance sur les années passées», dit-il. «Généralement, j'obtiens 250 lancers par année.»

Au hockey, les entraîneurs répètent qu'il faut lancer pour marquer.

«Il s'agit d'une statistique importante», explique Damphousse. «Cette saison, je cherche à obtenir

quatre lancers par match. Comme mon taux d'efficacité se maintient entre 12 et 15 pour cent, je devrais récolter ma part de buts», précise ce sympathique athlète qui compte déjà 21 buts à la mi-saison.

De bons centres

Damphousse laisse entendre qu'il ne fait rien de différent des autres saisons.

«C'est sans doute à cause de mes compagnons de jeu. Ils sont de bons passeurs», dit-il en faisant référence à Stephan Lebeau et Kirk Muller.

«Le style du Canadien est également assez offensif», ajoute Damphousse, qui pourrait connaître sa première campagne de 40 buts dans la LNH. ■

En bref

Les meilleurs du mois

■ Toronto (PC) — Le joueur de centre Mario Lemieux des Penguins de Pittsburgh et le gardien Ed Belfour des Blackhawks de Chicago ont été nommés conjointement les joueurs du mois de décembre dans la Ligue nationale.

En 12 matchs, Lemieux a récolté 36 points dont huit buts. Il a mené les Penguins à un dossier de dix victoires, trois défaites et un match nul.

Quant à Belfour, sa moyenne au cours du mois s'est établie à 1,71. Il a remporté neuf victoires, subi un revers et livré un verdict nul. Il a de plus inscrit trois blanchissages.

Gartner dépasse Lafleur

■ New York (AP) — Mike Gartner, des Rangers de New York, est devenu le septième meilleur franc-tireur de l'histoire de la Ligue nationale de hockey, hier, en inscrivant son 561e but en carrière en première période du match opposant les Rangers aux Devils du New Jersey.

Grâce à ce but, Gartner devance l'ex-porte-couleurs du Canadien, des Rangers et des Nordiques Guy Lafleur.

La prochaine cible de Gartner sera Mike Bossy, ancienne vedette des Islanders, qui a totalisé 573

buts en 10 saisons.

Mogilny épate

■ Montréal (PC) — L'attaquant Alexander Mogilny des Sabres de Buffalo a été logiquement nommé le joueur par excellence de la semaine dans la Ligue nationale de hockey.

En trois matchs, Mogilny a inscrit huit buts et trois passes. Il a notamment récolté ses quatrième et cinquième tours du chapeau cette saison, face aux Rangers de New York et aux Sénateurs d'Ottawa. À ses 11 dernières rencontres, il a marqué 21 buts.

Witt participera aux JO de 1994

■ Bonn, Allemagne (Reuter) — Katarina Witt, double championne olympique de patinage artistique, envisage de revenir à la compétition et de participer aux Jeux olympiques d'hiver de Lillehammer, en Norvège, en 1994.

«Je représenterai l'Allemagne en 1994 à Lillehammer», a-t-elle annoncé hier au journal Bild.

Witt, âgée de 27 ans, avait remporté sous les couleurs de l'ex-RDA une médaille d'or aux JO de 1984 et 1988.

Elle était devenue professionnelle après les Jeux de Calgary en 1988. ■

Ligue nationale de football

Young, le meilleur à l'attaque en 1992

New York (AP)

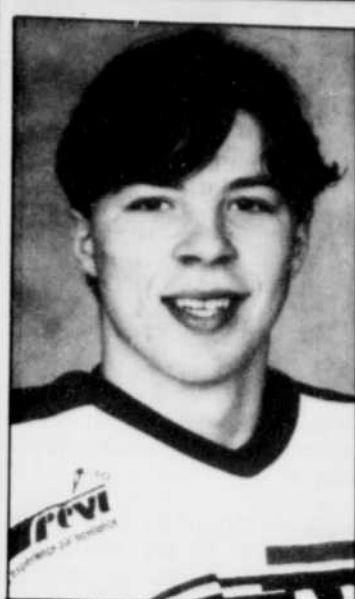
■ Le quart-arrière Steve Young, qui a surgi de l'ombre d'une superstar pour connaître une saison exceptionnelle en 1992, a été proclamé le joueur offensif par excellence dans la NFL par l'agence Associated Press.

Souvent mis au ban, mentionné souvent dans les rumeurs d'échange en début de saison, celui qui a servi de réserviste derrière Joe Montana pendant quatre ans a mené les 49ers de San Francisco à une fiche de 14-2 en 1992, la meilleure du circuit. Il a dominé la NFL avec une moyenne de passes complétées de 66,7 pour cent, 25 touchés et seulement sept interception.

«C'est tout un honneur», a commenté Young. «Le plus drôle, c'est que je suis convaincu qu'en tant qu'équipe nous sommes encore meilleurs que notre fiche ne l'indique.»

Young a reçu 28 votes de première place sur une possibilité de 80 dans un scrutin mené auprès des journalistes. Le demi à l'attaque Barry Foster, des Steelers de Pittsburgh, a pris le deuxième rang avec 24. Foster a égalé un record de la NFL en amassant des gains au sol de 100 verges ou plus à 12 reprises cette saison. Emmitt Smith, des Cowboys de Dallas, a terminé troisième au scrutin avec 17 votes de première place.

Young est le quatrième porte-couleurs des 49ers à remporter l'honneur au cours des six dernières saisons. Jerry Rice (1987), Roger Craig (1988) et Montana (1989) ont été les autres. ■



Steve Santerre s'est fait remarquer au tournoi international de Saint-Léonard avec une récolte de six buts et six passes en six rencontres.

Tournoi de Saint-Léonard La finale du AA aux Draveurs

Ann Boisvert
Trois-Rivières

■ La discipline a été payante en fin de semaine pour l'équipe midjet AA des Draveurs de la Mauricie. Les hommes d'Alain Groleau ont mis la main sur la médaille d'or à leur première participation au tournoi international de Saint-Léonard en remportant 5-2 la partie qui les opposait à la formation de Sorrel-Tracy en finale.

Vingt-huit équipes se disputaient les honneurs de la catégorie midjet AA. «Je croyais que nous avions une bonne équipe. On a choisi de se mesurer à de la grosse compétition et les résultats ont été concluants», de commenter le pilote des Draveurs de la Mauricie.

Un «tantinet» plus indisciplinés en saison régulière, les hommes d'Alain Groleau ont réussi à se concentrer sur l'enjeu du tournoi principalement lors de leurs trois derniers matches. Au total, les Draveurs de la Mauricie n'ont subi qu'une défaite en six rencontres. C'était à leur premier match, contre Longueuil, match qu'ils ont perdu 6-3.

Contre Ottawa non plus, les choses n'ont pas été faciles. Alors qu'ils perdaient 3-0 au dernier 15 minutes, les hommes de Groleau ont réussi à remonter la pente pour finalement arracher une victoire de 4-3 en prolongation.

Pendant leur trois premiers matches les joueurs de la Mauricie ont été punis à 26 reprises. En quart de finale, demi-finale et finale par contre, ils se sont limités à seulement 11 pénalités.

«On a frappé quand même mais on a été plus intelligent», de commenter le relationniste de l'équipe Jean-Louis Beloin.

Les Draveurs ont traversé avec facilité le match contre les Elites de Salaberry (3-0), puis celui contre les Sélects du Nord (5-1) avant d'entrer en finale.

La défense et l'échec-avant ont fait toute la différence selon le relationniste.

«Les gars se sont surpassés. Ils se sont sacrifiés et impliqués pour l'équipe et ils en retirent les bénéfices», a précisé pour sa part le pilote de l'équipe.

En l'absence de Stéphane Toupin, Benoît Leblanc s'est pointé devant la cage des Draveurs pendant toute la durée du tournoi.

Le joueur d'avant Steve Santerre de son côté, a surpris en offrant du jeu discipliné. «Ils ont été très accroché en demi-finale et en finale et il a contrôlé ses réactions», a précisé Beloin.

Santerre a récolté sept points (quatre buts et trois passes) au cours des deux dernières rencontres, pour un total de six buts et six passes en six rencontres.

«Quand il était sur la glace avec Alex Rodrigue, même à quatre contre cinq, on avait l'avantage du jeu!», d'assurer le relationniste.

Eric Gélinais également a offert une bonne performance pendant le tournoi.

□ □ □

Les Draveurs de la Mauricie occupent le deuxième rang du classement de la Ligue de développement du Québec, à trois points de Beauce-Amiante. Les deux équipes sont à l'aréna de Trois-Rivières-Ouest ce vendredi à compter de 19h30. ●

Simon Roy joueur défensif de la semaine dans la LHJMQ

La confiance fait la différence

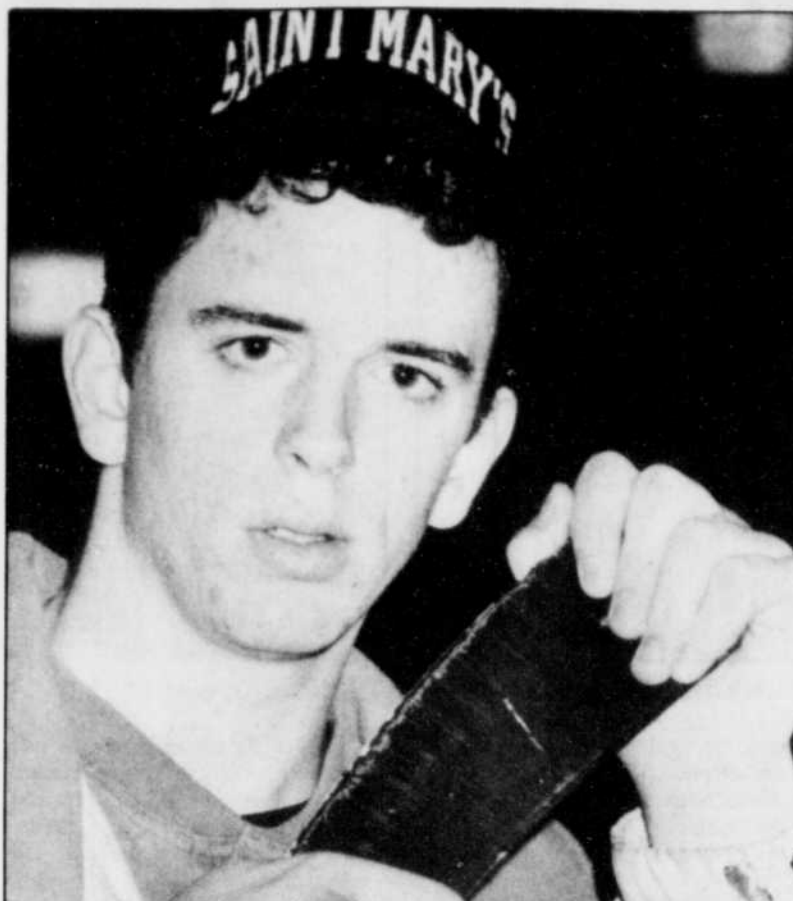
François Houde
Trois-Rivières

■ L'année commence bien pour les Cataractes: une fiche de 1000 et un des leurs nommé joueur défensif de la semaine dans la LHJMQ. C'est Simon Roy qui a récolté cet honneur devant notamment son coéquipier Patrick Traverse à ce scrutin.

Son choix a notamment été justifié par sa fiche des plus et des moins qui indique un différentiel de +4 au cours des trois dernières rencontres ainsi que par la fiche défensive des Cataractes qui n'ont alloué que 10 buts dans ces trois matches.

Pour Roy c'est un honneur qui arrive à point considérant qu'il n'avait pas été invité au camp de l'équipe nationale au début du mois de décembre. «Finalement, qu'Équipe-Canada ne m'invite pas a été une bonne chose pour moi», a-t-il laissé entendre hier. «Je me suis dit qu'il fallait maintenant que je travaille plus fort et qu'il n'y a jamais rien d'acquis dans le hockey comme dans la vie. Je suis revenu plus fort après cette déception comme quoi il ne faut jamais se laisser abattre devant les épreuves.»

Le défenseur de 18 ans ne croit pas qu'il ait été bien meilleur que d'habitude au cours de cette der-



Simon Roy a mérité le titre de joueur défensif par excellence de la Ligue de hockey junior majeure du Québec pour ses performances de la dernière semaine. Il a été préféré, notamment, à son coéquipier Patrick Traverse.

nière semaine. «J'ai fait le même travail que d'habitude, mais j'ai récolté plus de points. Ces derniers temps, ma confiance en moi a augmenté. J'ai connu de bons matches, notamment à Saint-Jean, et ça aide toujours la confiance. Je pense que c'est ça qui est important, plus que la fiche. L'an dernier j'ai connu une bonne saison et je n'ai conservé qu'une fiche de -14. Ça démontre qu'il ne faut pas toujours se fier à ces chiffres, mais plus à la façon dont nous faisons notre travail.»

Roy a aussi indiqué comme élément de succès, le bon rendement de l'équipe. «Depuis un mois, l'atmosphère a changé un peu et comme l'équipe gagne davantage, le moral des gars est meilleur.»

Doris Labonté, de son côté, n'a pas été surpris de la nomination de son défenseur. «Simon travaille toujours discrètement mais de façon efficace. Il a été utilisé dans des situations corsées et tire toujours son épingle du jeu comme en fait foi sa fiche de plus et de moins. Je le trouvais bon avant, mais maintenant que je l'ai sous mes ordres je le trouve encore meilleur. Il est plus habile que je le pensais côté offensif. Et encore, je pense qu'il peut faire davantage, notamment au niveau du leadership par ses performances. Il a un très gros potentiel.» ●

Il ne reviendra pas au sein des Patriotes

Marc Picard n'a plus le goût du hockey

François Houde
Trois-Rivières

■ Le défenseur Marc Picard ne compte pas revenir avec les Patriotes cette saison. C'est, en tout cas, ce qu'il a laissé entendre hier, lorsque Le Nouvelliste l'a joint pour qu'il commente le geste qu'il a posé samedi pendant la rencontre de son équipe. Il avait alors quitté le banc de l'équipe pour enlever son uniforme au beau milieu de la rencontre.

«C'est une suite d'événements plus qu'un événement très précis», a-t-il fait savoir. «Je ne suis pas venu pratiquer pendant la période des Fêtes et samedi, avant le match, on ne m'a rien dit de particulier. Le match avançait et je séchais sur le banc. À un moment donné, j'en ai eu assez et je suis parti. C'est aussi simple que cela.»

Le problème c'est que Picard en a assez du hockey. «Il ne faut jamais dire jamais, mais pour l'instant, je mets clairement une croix sur ma carrière de hockeyeur. Avant même d'entreprendre la saison, je n'avais plus le goût de jouer. Je n'ai plus de plaisir à jouer alors, plutôt que d'être un élément négatif au sein de l'équipe, je crois que c'est plus honnête



Marc Picard n'a plus de plaisir à jouer au hockey, ce qui explique pourquoi il a décidé de quitter les Patriotes.

de ma part de quitter les Patriotes. J'étais rendu que j'étais critique de beaucoup de choses au sein de l'é-

pe et ce n'est pas correct pour les autres. L'an dernier j'aimais encore ça, mais cette année, il y a des choses qui ont changé au sein de l'équipe et ce n'était plus pareil. Pour moi, en tout cas, ce n'était plus aussi agréable. J'ai essayé et les choses ne se sont pas améliorées, alors...»

«J'ai compris depuis un bon bout de temps que je ne ferais pas ma carrière dans le hockey et que je joue pour mon simple plaisir. Si je ne ressens plus de plaisir à jouer, alors ça

ça me fait beaucoup de peine, c'est Yvon Després. C'est lui qui m'a convaincu de jouer cette saison et il m'a stimulé. Il a toujours été très correct avec moi.»

De son nouveau point de vue de spectateur Picard demeure le partisan numéro un des Patriotes. «Je ne suis qu'un joueur parmi vingt autres. Les Patriotes ont une bonne équipe et ils ont le talent pour aller jusqu'au bout. Je vais aller les voir et les encourager; je leur souhaite

«Je n'ai plus de plaisir à jouer alors, plutôt que d'être un élément négatif au sein de l'équipe, je crois que c'est plus honnête de ma part de quitter les Patriotes.»

ne vaut pas la peine. De toute façon, je pensais arrêter au terme de la présente saison.»

S'il ne regrette en rien sa décision pour ce qui est du hockey, il avoue ressentir une certaine amertume face à ses coéquipiers. «Ça m'écoeure pour les gars, ce sont des amis et je ne voudrais pas qu'ils en souffrent. Par contre, j'ai parlé à certains de mes meilleurs amis au sein de l'équipe et ils ont bien compris mon geste. Un autre pour lequel

tout le succès possible.»

Picard n'a pas rencontré l'entraîneur Réal Paiement pour lui expliquer son geste et ne pense pas le faire. «Je lui souhaite de gagner et je ne me sauverai pas pour éviter de le rencontrer. Lui a sa philosophie et moi la mienne. Par contre, je vais probablement appeler Yvon Després pour lui expliquer mes raisons.»

Picard est en sa dernière année de son baccalauréat en éducation préscolaire. ●

Dans la ligue
Junior A

Le Collège Laflèche inspire le respect

Serge L'Heureux
Trois-Rivières

■ Le Collège Laflèche ne fait plus rire. Installée au sixième rang de la section Lafortune, la formation trifluvienne détient une sérieuse option sur une participation aux séries éliminatoires. Risible en début de saison, elle commande maintenant le respect dans la ligue Junior A du Québec. Ce changement d'attitude réjouit bien sûr l'entraîneur du Collège Laflèche, Michel Sévigny. «Ça se voit de plus en plus dans le plan de match des autres équipes», constate-t-il. Les joueurs adverses sont moins arrogants, plus disciplinés. Ils n'osent plus prendre de chances contre nous.»

L'entraîneur du National de Joliette mentionnait justement lors de son passage à Trois-Rivières que le Collège Laflèche serait redoutable après les Fêtes. «Le message est passé dans la ligue», reprend Michel Sévigny. Nous avons battu tous les clubs de notre division, sauf Saint-Jérôme. Les équipes ne nous affrontent plus en pensant ramasser deux points faciles.»

Ce changement d'attitude a également transformé l'équipe trifluvienne, désormais confiante de s'imposer contre n'importe qui. Ce soir à Saint-Hubert, et demain à Loretteville, les joueurs de Michel Sévigny s'attendent pour gagner. «Nous sommes capables d'aller chercher les deux matchs», prétend Sévigny, qui commence déjà à préparer son équipe en fonction des séries. «Ça approche quand même assez vite. Il ne reste que 14 matchs avant la fin de la saison, tous contre des équipes de notre division. Nous avons prouvé, hier à La Plaine, que nous avons notre place dans les séries. Il faut maintenant se faire respecter.»

Le nouveau joueur de la semaine avec le Collège Laflèche est Jean-François Bessette, un défenseur de 17 ans échangé par les Harfangs de Beauport aux Tigres de Victoriaville, et cédé aux Trifluviens. Auteur de deux buts, hier, Bessette vient compléter une brigade défensive de plus en plus imposante, où cinq des sept joueurs font dans les six pieds, 200 livres.

Martin Lafontaine devrait être de retour devant le filet du Collège Laflèche pour le match de ce soir. ●

Stations de ski

La pluie cause plus de peur que de mal

Alain Turcotte
Trois-Rivières

■ Il aura fallu attendre jusqu'au 24 décembre pour que la neige finisse par apparaître et au 3 janvier pour que la pluie se mette à tomber...

Pendant que les automobilistes connaissent une journée pritanrière hier, les dirigeants des stations de ski se croisaient les doigts pour que le froid revienne au plus vite.

Inutile de dire que personne n'était intéressé à pratiquer le ski nautique, hier. On se consolait néanmoins à l'idée que le dégât soit survenu un lundi.

Mais pour les dirigeants de stations de ski de la région, une journée comme celle d'hier n'a rien de catastrophique.

«Je sais que c'est dur à croire, mais ça n'affecte pas vraiment les conditions de ski. Il y a suffisamment de neige déjà. Demain matin (ce matin), on va passer les machines dans les pentes et on pourra skier comme avant», explique Michel Lafrenière, directeur général de la station Vallée du Parc.

«Le problème avec la pluie, poursuit-il, c'est que les gens ont beaucoup de difficultés à croire que les conditions peuvent être bonnes dès le lendemain. Ils hésitent à revenir tout de suite.»

Selon Lafrenière, la pluie n'annulera pas l'épaisseur de la neige

non plus. «Il faudrait un temps aussi doux, mais accompagné d'une période s'ensollement, pour que la neige fonde», précise-t-il.

Vallée du Parc a connu un bon achalandage durant les Fêtes. «La neige du 24 décembre a réveillé les gens. Avant ça, comme il n'y avait pas de neige dans leur cour, les skieurs n'avaient pas le réflexe de songer au ski.»

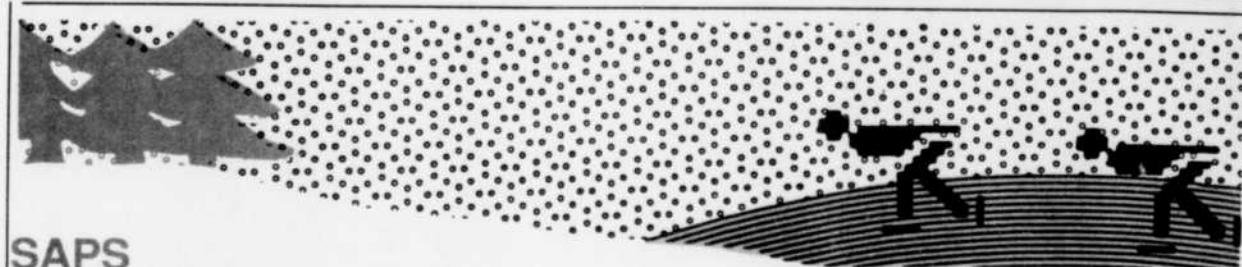
Lafrenière n'oubliera pas de si tôt la journée du 3 janvier. «Il faisait -28 degrés le matin, mais en soirée, nous avons dû arrêter les canons à neige parce qu'il faisait trop doux.»

Au centre de ski de Mont-Carmel, le propriétaire Fernand Gauthier n'a pas ouvert ses portes hier. «Il s'est formé une croûte de glace et on attend que le froid retire l'eau avant de passer les machines. Après cela, ça va revenir beau», a-t-il indiqué.

Celui-ci en a cependant vu d'autres. «Il faut apprendre à vivre avec les caprices de la nature. J'ai déjà vu la première neige tomber un 10 janvier.»

Le centre de ski de Mont-Carmel a également connu un bon achalandage durant les Fêtes. «Nous sommes satisfaits de la réponse de la population. Samedi, nous avons particulièrement reçu beaucoup de monde», a dit M. Gauthier.

Mont-Carmel se prépare par ailleurs à accueillir samedi une compétition régionale de ski alpin. Une centaine de skieurs sont attendus. ●



SAPS

Service de l'activité physique et sportive

Université
du Québec
à Trois-Rivières

Hiver 1993

Inscription

5-6-7-8 janvier
9h à 20h
(vendredi: 9h à 18h)

Pavillon des Sports
(Terrain de l'exposition)

Nouveau

- "Workout step"
- Autodéfense (féminin)

Renseignements: 376-5254

Pour l'an nouveau, offrez-vous ou offrez-lui la santé à l'Université

Programmes offerts

Conditionnement physique

- "Workout"
- Rythmé
- Général en groupe
- "Workout step"
- Général en groupe pour les 40 ans et plus
- Individuel
- Maux de dos (en groupe) (prévention et traitement)
- Aquaforme
- Centre Multi-systèmes
 - programme libre (110 \$/4 mois)
 - programme supervisé et maux de dos (155 \$/4 mois)
- (Hydro-Gym, Isoflex, Nautilus, Stairmaster, Universal)
- Prénatal en musique (en salle)
- Évaluation de la condition physique

Activités éducatives

- Karaté
- Taekwon-do
- Autodéfense femme
- Tai-chi
- Golf (1-2-3 mars)
- Ligue de volleyball
- Jazz moderne
- Activités libres
 - Salle de musculation (poids libres et haltères)
 - Piste intérieure pour le jogging
 - Badminton
 - Tennis sur table
 - Basketball
 - Hockey cosom

Services

- Physiothérapie (clinique)
- Médecine générale
- Orthopédie
- Kinésithérapeutes

Salle climatisée de conditionnement physique
Multi-systèmes des mieux équipées.
Essai gratuit sur rendez-vous.

Le bulletin de la mi-saison des joueurs du Canadien

Un gros point d'interrogation: Patrick Roy

San Francisco

■ Jacques Demers disait qu'il attendrait 40 matchs avant de faire une analyse complète de ses effectifs.

«Je veux bien connaître mes joueurs, je veux bien évaluer leurs talents», soulignait-il l'autre jour, à Edmonton.

La première moitié de la saison l'a forcé à changer d'opinion sur certains patineurs. Après un début chancelant, un revers face aux Sénateurs, le Tricolore s'est ensuite payé une séquence de 12 matchs sans revers.

C'était l'euphorie chez Demers. Après chaque match, on le voyait tout souriant, parfois sautant sur la patinoire, d'autres fois, faisant l'accolade à Patrick Roy. Bref, c'était le bonheur le plus complet.

Mais, exactement sept semaines plus tard, Demers n'affiche plus le même sourire. Il est soucieux, nerveux et réalise que son personnel de joueurs n'est pas aussi impressionnant que les résultats d'octobre et novembre semblaient l'indiquer. Depuis la fin de la séquence de 12 matchs sans défaite, le Canadien est un club bien ordinaire avec une fiche de 10-11-3.

Il va demander de l'aide à son directeur général, Serge Savard, attendu, hier, en Californie. Il tient absolument à obtenir un autre joueur de centre, un gars dynamique, combatif. Au train où vont les choses, Kirk Muller n'aura plus d'énergie en avril alors que s'ébranlera la vraie saison.

Il demandera aussi qu'on déniche un défenseur d'expérience pour calmer parfois les jeunes arrières qui paniquent dès que l'ad-

versaire se met à bousculer et à frapper tout ce qui bouge.

Il dira aussi à Serge Savard que la tenue de Patrick Roy est la plus grande cause d'inquiétude au sein de l'équipe. Roy a une fiche de 3-7-2 depuis le début du mois de décembre. Il n'a pas remporté la victoire à ses cinq derniers départs 0-4-1. Et sa tenue fait que les jeunes défenseurs paniquent plus rapidement.

A la mi-saison, il faut donc remettre les bulletins, les notes. Alors, allons-y avec les gardiens.

Patrick Roy: on peut compter sur les doigts d'une seule main le nombre de matchs qu'il a gagnés pour son club. Dans le vestiaire, il est maintenant contesté parce qu'il blâme toujours les autres, jamais lui-même. Le Canadien a voulu se donner un autre style mais il est évident que, face aux performances de Roy, il doit faire un pas en arrière, de sorte qu'on a peur de se lancer en attaque.

André Racicot: un réserviste qui a néanmoins une fiche de 7-2 (avant le match d'hier soir à Sacramento). Il fait bien son boulot dans les circonstances bien qu'il ne deviendra jamais un gardien no. 1 dans la Ligue nationale.

Les défenseurs

Mathieu Schneider: excellente première moitié de saison. Est considéré maintenant parmi les meilleurs défenseurs du circuit. Il excelle dans les deux sens de la patinoire. Le meilleur du groupe.

Éric Desjardins: il a du talent



Brian Skrudland: note D.

mais on craint qu'il soit plafonné. Peut définitivement faire mieux mais encore là, on demande beaucoup à un arrière de 23 ans. Note B.

Jean-Jacques Daigneault: connaît une saison très ordinaire. Sur le plan physique, il a de la difficulté à faire le poids. Dans l'entourage du Canadien, on est très inquiet de ses performances.

Lyle Odelein: le défenseur qui a démontré la plus belle progression. Il est fiable en défense, ne craint pas le jeu rude et il sait s'imposer avec de bonnes mises en échec. Parmi les meilleurs de la Ligue nationale au chapitre des plus et des moins. Note A.

Kevin Haller: il a du talent pour orchestrer des attaques, surtout en supériorité numérique. Mais, en défense, il est passé dans l'art de cafouiller. N'est pas un joueur à l'aise quand le jeu est robuste.



Patrick Roy: note C.

Patrice Brisebois: a connu une première moitié de saison en dent de scie. Son pire ennemi est son caractère. Il a failli aller à Fredericton au début du mois de décembre. Note C.

Sean Hill: il a été blessé, alors, attendons à la deuxième moitié de la saison.

Donald Dufresne: dans le rôle qu'on lui confie, il se défend très bien. Note B.

Les attaquants

Kirk Muller: le plus constant, le plus intense, le plus productif. Rarement il va connaître un mauvais match. Un athlète qui fait des efforts à chaque match. Note A.

Mike Keane: parmi les meilleurs attaquants au chapitre des plus et des moins. Un des meilleurs joueurs de l'équipe en infériorité numérique. Un bon em-

ployé de soutien qu'on aurait avantage à utiliser un peu plus souvent. Note B.

John Leclair: il a tout. Un bon gabarit, un tir foudroyant, un excellent coup de patin. Il lui manque de l'intensité, le goût de la compétition. La plupart des joueurs qui passent quatre ans dans les rangs collégiaux ont tous le même problème. Ils manquent d'entrain au boulot. Note C.

Denis Savard: un départ canon. On croyait qu'il avait finalement retrouvé son synchronisme des beaux jours. Puis, il y a eu une baisse de régime, une bronchite, une perte de poids, et un retour très discret. Note C.

Guy Carbonneau: il fait son boulot comme toujours. On l'utilise de moins en moins quand l'équipe tire de l'arrière. Il dit que l'entraîneur doit gagner des matches et qu'il comprend très bien cette stratégie. Dans son for intérieur cependant, il a l'impression d'être un bouche-trou. Note C.

Benoit Brunet: bon début de saison mais encore une fois il s'est retrouvé sur la liste des blessés. Depuis son retour au jeu, c'est très pénible. Note C.

Brian Bellows: il a été à l'image de Brian Bellows, c'est-à-dire un joueur qui n'attire pas l'attention sur la patinoire mais qui réussit à marquer 35 buts par saison, ce qu'il devrait faire. Note B.

Vincent Damphousse: un lent début de saison mais depuis la mi-novembre, il est l'un des meilleurs joueurs du circuit. Sans sa production de décembre, le Canadien aurait vécu un cauchemar.

Un joueur bourré de talent. Serge Savard a réalisé tout un exploit. Note B.

Mario Roberge: on ne peut rien lui reprocher, il a bien rempli son rôle, un joueur que tous ses coéquipiers estiment. Note B.

Todd Ewen: Au mois d'octobre, on se demandait si le Canadien ne venait pas de faire la découverte du siècle. Ewen marquait des buts et jouait d'une façon spectaculaire. Puis, son temps de glace a diminué. Lui aussi, on ne peut rien lui reprocher. Note B.

Brian Skrudland: un retour au jeu qui s'est effectué dans la controverse. Il est faux de prétendre qu'il a enlevé du temps de glace à Denis Savard. Pourquoi le blâmer? Ce n'est pas lui qui contrôle le temps de glace des joueurs, c'est l'entraîneur. Sur le plan disciplinaire, il a été responsable de trois défaites des siens. Ses jours sont comptés dans l'organisation du Canadien, il sera échangé prochainement. Note D.

Gilbert Dionne: la plus grande déception de la saison jusqu'à maintenant. Avait-on établi des standards trop élevés pour lui. Possible. Mais cela n'explique pas que le jeune homme se traîne les patins certains soirs. On a dû le rétrograder à Fredericton. Une erreur: on l'a rappelé trop rapidement. Note C.

Stephan Lebeau: Joueur très intelligent, parmi les meilleurs de la Ligue nationale à égalité numérique... Désavantagé par son physique mais réussit néanmoins à tenir le coup. On lui en demande beaucoup trop. Note B.

Les statistiques de la semaine dans la Ligue nationale de hockey

SIGNIFICATION DES ABBREVIATIONS:

M: Matchs Joués
A: Assists
P: Points
+/-: Plus et Moins
Bn: Buts en
Avantage Numérique
Bg: Buts Gagnés
T: Tirs au but

B: Buts
P: Points
Bn: Buts en
Avantage Numérique
Bg: Buts Gagnés
T: Tirs au but

B: Buts
P: Points
Bn: Buts en
Avantage Numérique
Bg: Buts Gagnés
T: Tirs au but

B: Buts
P: Points
Bn: Buts en
Avantage Numérique
Bg: Buts Gagnés
T: Tirs au but

B: Buts
P: Points
Bn: Buts en
Avantage Numérique
Bg: Buts Gagnés
T: Tirs au but

B: Buts
P: Points
Bn: Buts en
Avantage Numérique
Bg: Buts Gagnés
T: Tirs au but

B: Buts
P: Points
Bn: Buts en
Avantage Numérique
Bg: Buts Gagnés
T: Tirs au but

B: Buts
P: Points
Bn: Buts en
Avantage Numérique
Bg: Buts Gagnés
T: Tirs au but

B: Buts
P: Points
Bn: Buts en
Avantage Numérique
Bg: Buts Gagnés
T: Tirs au but

B: Buts
P: Points
Bn: Buts en
Avantage Numérique
Bg: Buts Gagnés
T: Tirs au but

B: Buts
P: Points
Bn: Buts en
Avantage Numérique
Bg: Buts Gagnés
T: Tirs au but

B: Buts
P: Points
Bn: Buts en
Avantage Numérique
Bg: Buts Gagnés
T: Tirs au but

B: Buts
P: Points
Bn: Buts en
Avantage Numérique
Bg: Buts Gagnés
T: Tirs au but

B: Buts
P: Points
Bn: Buts en
Avantage Numérique
Bg: Buts Gagnés
T: Tirs au but

B: Buts
P: Points
Bn: Buts en
Avantage Numérique
Bg: Buts Gagnés
T: Tirs au but

B: Buts
P: Points
Bn: Buts en
Avantage Numérique
Bg: Buts Gagnés
T: Tirs au but

B: Buts
P: Points
Bn: Buts en
Avantage Numérique
Bg: Buts Gagnés
T: Tirs au but

B: Buts
P: Points
Bn: Buts en
Avantage Numérique
Bg: Buts Gagnés
T: Tirs au but

B: Buts
P: Points
Bn: Buts en
Avantage Numérique
Bg: Buts Gagnés
T: Tirs au but

B: Buts
P: Points
Bn: Buts en
Avantage Numérique
Bg: Buts Gagnés
T: Tirs au but

B: Buts
P: Points
Bn: Buts en
Avantage Numérique
Bg: Buts Gagnés
T: Tirs au but

B: Buts
P: Points
Bn: Buts en
Avantage Numérique
Bg: Buts Gagnés
T: Tirs au but

B: Buts
P: Points
Bn: Buts en
Avantage Numérique
Bg: Buts Gagnés
T: Tirs au but

B: Buts
P: Points
Bn: Buts en
Avantage Numérique
Bg: Buts Gagnés
T: Tirs au but

B: Buts
P: Points
Bn: Buts en
Avantage Numérique
Bg: Buts Gagnés
T: Tirs au but

B: Buts
P: Points
Bn: Buts en
Avantage Numérique
Bg: Buts Gagnés
T: Tirs au but

B: Buts
P: Points
Bn: Buts en
Avantage Numérique
Bg: Buts Gagnés
T: Tirs au but

B: Buts
P: Points
Bn: Buts en
Avantage Numérique
Bg: Buts Gagnés
T: Tirs au but

B: Buts
P: Points
Bn: Buts en
Avantage Numérique
Bg: Buts Gagnés
T: Tirs au but

B: Buts
P: Points
Bn: Buts en
Avantage Numérique
Bg: Buts Gagnés
T: Tirs au but

B: Buts
P: Points
Bn: Buts en
Avantage Numérique
Bg: Buts Gagnés
T: Tirs au but

B: Buts
P: Points
Bn: Buts en
Avantage Numérique
Bg: Buts Gagnés
T: Tirs au but

B: Buts
P: Points
Bn: Buts en
Avantage Numérique
Bg: Buts Gagnés
T: Tirs au but

B: Buts
P: Points
Bn: Buts en
Avantage Numérique
Bg: Buts Gagnés
T: Tirs au but

B: Buts
P: Points
Bn: Buts en
Avantage Numérique
Bg: Buts Gagnés
T: Tirs au but

B: Buts
P: Points
Bn: Buts en
Avantage Numérique
Bg: Buts Gagnés
T: Tirs au but

B: Buts
P: Points
Bn: Buts en
Avantage Numérique
Bg: Buts Gagnés
T: Tirs au but

B: Buts
P: Points
Bn: Buts en
Avantage Numérique
Bg: Buts Gagnés
T: Tirs au but

B: Buts
P: Points
Bn: Buts en
Avantage Numérique
Bg: Buts Gagnés
T: Tirs au but

B: Buts
P: Points
Bn: Buts en
Avantage Numérique
Bg: Buts Gagnés
T: Tirs au but

B: Buts
P: Points
Bn: Buts en
Avantage Numérique
Bg: Buts Gagnés
T: Tirs au but

B: Buts
P: Points
Bn: Buts en
Avantage Numérique
Bg: Buts Gagnés
T: Tirs au but

B: Buts
P: Points
Bn: Buts en
Avantage Numérique
Bg: Buts Gagnés
T: Tirs au but

B: Buts
P: Points
Bn: Buts en
Avantage Numérique
Bg: Buts Gagnés
T: Tirs au but

B: Buts
P: Points
Bn: Buts en
Avantage Numérique
Bg: Buts Gagnés
T: Tirs au but

B: Buts
P: Points
Bn: Buts en
Avantage Numérique
Bg: Buts Gagnés
T: Tirs au but

B: Buts
P: Points
Bn: Buts en
Avantage Numérique
Bg: Buts Gagnés
T: Tirs au but

B: Buts
P: Points
Bn: Buts en
Avantage Numérique
Bg: Buts Gagnés
T: Tirs au but

B: Buts
P: Points
Bn: Buts en
Avantage Numérique
Bg: Buts Gagnés
T: Tirs au but

B: Buts
P: Points
Bn: Buts en
Avantage Numérique
Bg: Buts Gagnés
T: Tirs au but

B: Buts
P: Points
Bn: Buts en
Avantage Numérique
Bg: Buts Gagnés
T: Tirs au but

B: Buts
P: Points
Bn: Buts en
Avantage Numérique
Bg: Buts Gagnés
T: Tirs au but

B: Buts
P: Points
Bn: Buts en
Avantage Numérique
Bg: Buts Gagnés
T: Tirs au but

BOSTON

M: Matchs Joués
A: Assists
P: Points
+/-: Plus et Moins
Bn: Buts en
Avantage Numérique
Bg: Buts Gagnés
T: Tirs au but

B: Buts
P: Points
Bn: Buts en
Avantage Numérique
Bg: Buts Gagnés
T: Tirs au but

B: Buts
P: Points
Bn: Buts en
Avantage Numérique
Bg: Buts Gagnés
T: Tirs au but

B: Buts
P: Points
Bn: Buts en
Avantage Numérique
Bg: Buts Gagnés
T: Tirs au but

B: Buts
P: Points
Bn: Buts en
Avantage Numérique
Bg: Buts Gagnés
T: Tirs au but

B: Buts
P: Points
Bn: Buts en
Avantage Numérique
Bg: Buts Gagnés
T: Tirs au but

B: Buts
P: Points
Bn: Buts en
Avantage Numérique
Bg: Buts Gagnés
T: Tirs au but

B: Buts
P: Points
Bn: Buts en
Avantage Numérique
Bg: Buts Gagnés
T: Tirs au but

B: Buts
P: Points
Bn: Buts en
Avantage Numérique
Bg: Buts Gagnés
T: Tirs au but

B: Buts
P: Points
Bn: Buts en
Avantage Numérique
Bg: Buts Gagnés
T: Tirs au but

B: Buts
P: Points
Bn: Buts en
Avantage Numérique
Bg: Buts Gagnés
T: Tirs au but

B: Buts
P: Points
Bn: Buts en
Avantage Numérique
Bg: Buts Gagnés
T: Tirs au but

B: Buts
P: Points
Bn: Buts en
Avantage Numérique
Bg: Buts Gagnés
T: Tirs au but

B: Buts
P: Points
Bn: Buts en
Avantage Numérique
Bg: Buts Gagnés
T: Tirs au but

B: Buts
P: Points
Bn: Buts en
Avantage Numérique
Bg: Buts Gagnés
T: Tirs au but

B: Buts
P: Points
Bn: Buts en
Avantage Numérique
Bg: Buts Gagnés
T: Tirs au but

B: Buts
P: Points
Bn: Buts en
Avantage Numérique
Bg: Buts Gagnés
T: Tirs au but

B: Buts
P: Points
Bn: Buts en
Avantage Numérique
Bg: Buts Gagnés
T: Tirs au but

B: Buts
P: Points
Bn: Buts en
Avantage Numérique
Bg: Buts Gagnés
T: Tirs au but

B: Buts
P: Points
Bn: Buts en
Avantage Numérique
Bg: Buts Gagnés
T: Tirs au but

B: Buts
P: Points
Bn: Buts en
Avantage Numérique
Bg: Buts Gagnés
T: Tirs au but

B: Buts
P: Points
Bn: Buts en
Avantage Numérique
Bg: Buts Gagnés
T: Tirs au but

B: Buts
P: Points
Bn: Buts en
Avantage Numérique
Bg: Buts Gagnés
T: Tirs au but

B: Buts
P: Points
Bn: Buts en
Avantage Numérique
Bg: Buts Gagnés
T: Tirs au but

B: Buts
P: Points
Bn: Buts en
Avantage Numérique
Bg: Buts Gagnés
T: Tirs au but

B: Buts
P: Points
Bn: Buts en
Avantage Numérique
Bg: Buts Gagnés
T: Tirs au but

B: Buts
P: Points
Bn: Buts en
Avantage Numérique
Bg: Buts Gagnés
T: Tirs au but

B: Buts
P: Points
Bn: Buts en
Avantage Numérique
Bg: Buts Gagnés
T: Tirs au but

B: Buts
P: Points
Bn: Buts en
Avantage Numérique
Bg: Buts Gagnés
T: Tirs au but

B: Buts
P: Points
Bn: Buts en
Avantage Numérique
Bg: Buts Gagnés
T: Tirs au but

B: Buts
P: Points
Bn: Buts en
Avantage Numérique
Bg: Buts Gagnés
T: Tirs au but

B: Buts
P: Points
Bn: Buts en
Avantage Numérique
Bg: Buts Gagnés
T: Tirs au but

B: Buts
P: Points
Bn: Buts en
Avantage Numérique
Bg: Buts Gagnés
T: Tirs au but

B: Buts
P: Points
Bn: Buts en
Avantage Numérique
Bg: Buts Gagnés
T: Tirs au but

B: Buts
P: Points
Bn: Buts en
Avantage Numérique
Bg: Buts Gagnés
T: Tirs au but

B: Buts
P: Points
Bn: Buts en
Avantage Numérique
Bg: Buts Gagnés
T: Tirs au but

B: Buts
P: Points
Bn: Buts en
Avantage Numérique
Bg: Buts Gagnés
T: Tirs au but

B: Buts
P: Points
Bn: Buts en
Avantage Numérique
Bg: Buts Gagnés
T: Tirs au but

B: Buts
P: Points
Bn: Buts en
Avantage Numérique
Bg: Buts Gagnés
T: Tirs au but

B: Buts
P: Points
Bn: Buts en
Avantage Numérique
Bg: Buts Gagnés
T: Tirs au but

B: Buts
P: Points
Bn: Buts en
Avantage Numérique
Bg: Buts Gagnés
T: Tirs au but

B: Buts
P: Points
Bn: Buts en
Avantage Numérique
Bg: Buts Gagnés
T: Tirs au but

B: Buts
P: Points
Bn: Buts en
Avantage Numérique
Bg: Buts Gagnés
T: Tirs au but

B: Buts
P: Points
Bn: Buts en
Avantage Numérique
Bg: Buts Gagnés
T: Tirs au but

B: Buts
P: Points
Bn: Buts en
Avantage Numérique
Bg: Buts Gagnés
T: Tirs au but

B: Buts
P: Points
Bn: Buts en
Avantage Numérique
Bg: Buts Gagnés
T: Tirs au but

B: Buts
P: Points
Bn: Buts en
Avantage Numérique
Bg: Buts Gagnés
T: Tirs au but

B: Buts
P: Points
Bn: Buts en
Avantage Numérique
Bg: Buts Gagnés
T: Tirs au but

B: Buts
P: Points
Bn: Buts en
Avantage Numérique
Bg: Buts Gagnés
T: Tirs au but

B: Buts
P: Points
Bn: Buts en
Avantage Numérique
Bg: Buts Gagnés
T: Tirs au but

B: Buts
P: Points
Bn: Buts en
Avantage Numérique
Bg: Buts Gagnés
T: Tirs au but

B: Buts
P: Points
Bn: Buts en
Avantage Numérique
Bg: Buts Gagnés
T: Tirs au but

B: Buts
P: Points
Bn: Buts en
Avantage Numérique
Bg: Buts Gagnés
T: Tirs au but

B: Buts
P: Points
Bn: Buts en
Avantage Numérique
Bg: Buts Gagnés
T: Tirs au but

B: Buts
P: Points
Bn: Buts en
Avantage Numérique
Bg: Buts Gagnés
T: Tirs au but

DETROIT

M: Matchs Joués
A: Assists
P: Points
+/-: Plus et Moins
Bn: Buts en
Avantage Numérique
Bg: Buts Gagnés
T: Tirs au but

B: Buts
P: Points
Bn: Buts en
Avantage Numérique
Bg: Buts Gagnés
T: Tirs au but

B: Buts
P: Points
Bn: Buts en
Avantage Numérique
Bg: Buts Gagnés
T: Tirs au but

B: Buts
P: Points
Bn: Buts en
Avantage Numérique
Bg: Buts Gagnés
T: Tirs au but

B: Buts
P: Points
Bn: Buts en
Avantage Numérique
Bg: Buts Gagnés
T: Tirs au but

B: Buts
P: Points
Bn: Buts en

Ligue nationale de hockey

CONFÉRENCE PRINCE-DE-GALLES
DIVISION CHARLES ADAMS

	Mj	G	P	N	Bp	Bc	Pts	Domicile	G	P	N	Bp	Bc	Pts	Extérieur	G	P	N	Bp	Bc	Pts	Séq.
Québec	41	22	13	6	180	154	50	12	8	1	0	5	5	5	5	10	5	5	5	5	5	P.1
Montréal	41	22	14	5	188	140	49	13	5	2	9	9	9	9	9	9	9	9	9	9	9	N.1
Boston	38	22	14	2	154	137	46	13	3	2	9	11	0	0	9	11	0	0	9	11	0	G.1
Buffalo	38	18	15	6	178	141	42	14	4	2	4	11	4	4	11	4	4	11	4	4	11	G.3
Hartford	39	11	24	4	123	177	26	6	11	4	5	13	0	0	5	13	0	0	5	13	0	N.1
Ottawa	41	3	35	3	89	193	9	3	16	3	0	19	0	0	3	16	3	0	19	0	0	P.9

DIVISION LESTER PATRICK

	Mj	G	P	N	Bp	Bc	Pts	Domicile	G	P	N	Bp	Bc	Pts	Extérieur	G	P	N	Bp	Bc	Pts	Séq.
Pittsburgh	40	27	9	4	182	136	58	15	2	3	12	7	1	1	12	7	1	1	12	7	1	G.1
Washington	41	21	16	4	186	143	46	10	6	3	11	10	1	1	11	10	1	1	11	10	1	N.1
Rangers	41	19	17	5	169	166	43	12	7	2	7	10	3	3	7	10	3	3	7	10	3	N.1
New Jersey	38	18	17	3	124	131	39	9	8	1	9	9	2	2	9	9	2	2	9	9	2	N.2
Islanders	39	17	18	4	154	149	38	9	7	0	8	11	4	4	8	11	4	4	8	11	4	G.1
Philadelphie	38	13	19	6	144	157	32	9	6	2	4	13	4	4	9	6	2	4	13	4	4	N.1

CONFÉRENCE CLARENCE-CAMPBELL
DIVISION JAMES NORRIS

	Mj	G	P	N	Bp	Bc	Pts	Domicile	G	P	N	Bp	Bc	Pts	Extérieur	G	P	N	Bp	Bc	Pts	Séq.
Chicago	42	23	14	5	141	110	51	13	5	3	10	9	2	2	10	9	2	2	10	9	2	G.1
St. Louis	43	23	17	3	180	151	49	13	9	1	10	8	2	2	10	8	2	2	10	8	2	G.3
Minnesota	39	19	14	6	137	131	44	9	6	5	10	8	1	1	10	8	1	1	10	8	1	N.1
Toronto	39	15	17	7	123	131	37	9	6	4	6	11	3	3	6	11	3	3	6	11	3	P.1
St. Louis	39	13	20	6	135	152	32	9	8	3	4	12	3	3	4	12	3	3	4	12	3	P.1
Tampa Bay	41	14	25	2	130	155	30	8	10	0	6	15	2	2	6	15	2	2	6	15	2	P.5

DIVISION CONNIE SMYTHE

	Mj	G	P	N	Bp	Bc	Pts	Domicile	G	P	N	Bp	Bc	Pts	Extérieur	G	P	N	Bp	Bc	Pts	Séq.
Calgary	39	25	10	4	180	119	54	14	6	1	11	4	3	3	11	4	3	3	11	4	3	G.8
Vancouver	38	24	10	4	178	111	52	17	2	2	7	8	2	2	7	8	2	2	7	8	2	G.1
Los Angeles	38	24	14	5	166	155	45	13	5	2	7	9	2	2	7	9	2	2	7	9	2	N.1
Winnipeg	39	15	20	4	134	153	34	10	6	2	5	14	2	2	5	14	2	2	5	14	2	P.1
Edmonton	41	14	21	6	114	159	34	9	8	4	5	13	2	2	5	13	2	2	5	13	2	N.1
San Jose	39	6	31	2	118	196	14	4	17	1	2	14	1	1	2	14	1	1	2	14	1	N.1

Classement général

	Mj
1. Pittsburgh	40
2. Calgary	39
3. Vancouver	38
4. Chicago	41
5. Québec	41
6. Montréal	41
7. Detroit	43
8. Boston	38
9. Washington	41
10. Los Angeles	39
11. Minnesota	39
12. NY Rangers	41
13. Buffalo	39
14. New Jersey	38
15. Toronto	39
16. NY Islanders	39
17. Winnipeg	39
18. Edmonton	41
19. Philadelphie	38
20. St Louis	39
21. Tampa Bay	41
22. Hartford	39
23. San Jose	39
24. Ottawa	41

Les meneurs

	B	A	Pts
Lemieux, Pit	39	65	104
Lafontaine, Buf	24	49	73
Carles, Buf	24	41	65
Reich, Phi	25	36	61
Mogilny, Buf	28	32	60
Sakic, Que	28	32	60
Turgeon, NYI	22	37	59
Stevens, Phi	20	38	58
Swenson, Det	29	29	58
Kuri, LA	17	41	58
Robitaille, LA	30	26	56
Gilmour, Tor	14	42	55
Muller, Min	14	40	55
Andrews, Cal	25	29	54
Bure, Van	32	21	53
Tecotte, Pit	24	29	53
Rosen, Chi	20	33	53
Messier, NYR	18	35	53
Selanne, Win	30	22	52
Andersson, Buf	26	26	52
Hall, StL	24	27	51
Juneau, Bos	13	38	51
Bradley, Tor	29	21	50
Duchess, Que	12	38	50

(Parties d'hier non comprises)

Dimanche, 3 janvier

Minnesota 6 Hartford 6
Philadelphie 2 Edmonton 2
Tampa Bay à Vancouver (remis)
Winnipeg à Chicago 4

Lundi, 4 janvier

New Jersey 3 NY Rangers 3
Toronto 4 Detroit 2
Tampa Bay 0 Vancouver 7
San Jose vs Montréal (à Sacramento)

Mardi, 5 janvier

Boston à Pittsburgh, 19h35
Québec à NY Islanders, 19h35
Edmonton à St. Louis, 20h35
Winnipeg à Calgary, 21h35
Montréal à Chicago, 22h35

Mercredi, 6 janvier

Buffalo à Hartford, 19h35
Ottawa à NY Rangers, 19h35
Minnesota au New Jersey, 19h35
Vancouver à Toronto, 19h35
Tampa Bay à Los Angeles, 22h35

Jeudi, 7 janvier

Québec à Boston, 19h35
Washington à Philadelphie, 19h35
Minnesota à Pittsburgh, 19h35
Edmonton à Chicago, 20h35
Calgary à St. Louis, 20h35

Vendredi, 8 janvier

NY Islanders à Buffalo, 19h35
Ottawa au New Jersey, 19h35
San Jose à Toronto, 19h35
Vancouver à Detroit, 19h35
Los Angeles à Winnipeg, 20h35

Samedi, 9 janvier

Calgary à Pittsburgh, 12h35
NY Rangers à Philadelphie, 13h05
New Jersey à Boston, 19h05
Québec à Hartford, 19h35
Vancouver à NY Islanders, 19h35
Edmonton à Washington, 19h35
Toronto à Montréal, 20h05
Tampa Bay à Minnesota, 20h05
Chicago à St. Louis, 20h35

Dimanche, 10 janvier

San Jose à Ottawa, 13h35
Montréal à Hartford, 19h05
Calgary à Buffalo, 19h05
Edmonton à Philadelphie, 19h05
Pittsburgh à Winnipeg, 20h05
Los Angeles à Chicago, 20h35

Lundi, 11 janvier

Vancouver à NY Rangers, 19h35
Tampa Bay à Toronto, 19h35
St. Louis à Detroit, 19h35
Buffalo à Boston, 19h35
Los Angeles à Ottawa, 19h35
Calgary à NY Islanders, 19h35
Vancouver au New Jersey, 19h35
Chicago à Minnesota, 20h05
San Jose à Winnipeg, 20h35

Mercredi, 13 janvier

Hartford à Montréal, 19h35
Washington à NY Rangers, 19h35
St. Louis à Toronto, 19h35
Tampa Bay à Detroit, 19h35
Winnipeg à Edmonton, 21h35

Mardi, 12 janvier

Los Angeles à Ottawa, 19h35
Calgary à NY Islanders, 19h35
Vancouver au New Jersey, 19h35
Chicago à Minnesota, 20h05
San Jose à Winnipeg, 20h35

Mercredi, 13 janvier

Hartford à Montréal, 19h35
Washington à NY Rangers, 19h35
St. Louis à Toronto, 19h35
Tampa Bay à Detroit, 19h35
Winnipeg à Edmonton, 21h35

Rendement du Canadien

	B	P	Pts	Pén
11. Muller	15	40	55	40
47. Lebeau	18	31	49	42
25. Dampousse	21	27	48	42
23. Bellows	18	24	42	20
18. Sward	10	28	38	53
12. Keane	7	28	35	54
8. Schneider	11	22	33	53
28. Desjardins	8	15	23	34
45. Bonine	8	14	22	12
17. LeClair	7	13	20	12
22. Brunet	7	8	15	2
43. Brisebois	7	7	14	18
14. Haller	7	6	13	50
48. Daigneault	6	5	11	22
11. Caronneau	6	4	11	8
36. Ewen	4	4	8	69
39. Skrudland	3	2	5	32
31. Ronan	2	3	5	10
24. Odell	1	4	5	70
32. Robitaille	3	1	4	17
38. Hei	1	0	1	21
33. Roy	0	1	1	6
34. Dufresne	0	1	1	2
20. Campbell	0	0	0	2
27. Kjellberg	0	0	0	2
40. Racicot	0	0	0	4

Rendement des Nordiques

	B	P	Pts	Pén
13. Sundin	25	36	61	32
19. Sakic	28	32	60	22
28. Duchesne	12	38	50	28
11. Nolan	14	30	44	89
48. Young	18	20	38	12
51. Kovalevsky	14	18	32	28
25. Rucinsky	11	18	29	32
44. Cavallini	3	11	14	4
5. Gosselin	5	5	10	34
47. Lapointe	4	9	13	50
20. Lindsay	4	9	13	16
18. Hough	3	10	13	45
7. Leschynski	3	9	12	37
2	3	8	11	36
65. Hunter	4	6	10	8
4	2	5	10	9
29. Finn	1	4	5	91
52. Foote	1	3	4	87
6	1	3	4	29
22. Pearson	3	3	6	4
14. Vachon	2	3	5	14
17. Kamenevsky	1	2	3	2
15. Twist	0	1	1	35
27. Hestall	0	1	1	0

Totaux

	G	P	N	Bp	Bc	Pts	Min	Ma	Bi	Moy.
33. Roy	15	12	5	1892	102	1	323			
40. Racicot	7	2	0	577	36	0	335			
Totaux	22	14	5	2470	138	1	335			

Cette semaine



Lundi: Canadiens vs San Jose, RDS

Samedi: Toronto vs Canadiens, SRC

Dimanche: Canadiens vs Hartford, RDS

Mardi: Nordiques vs NY Islanders, RDS

Jeudi: Nordiques vs Boston, TQS

Samedi: Nordiques vs Hartford

Tampa Bay 0 Vancouver 7

Première période

1. Vancouver, Dirk 2 (Ronnig, Momesso) 11:15
Pénalités — Bradley TB 0.31, Odick Van 4:02, Tagliarini TB (double min.), Sandik Van 7:03, McRae TB, Odick Van (maj.) 10:10, 60, Hartman TB, Murzyn Van (maj.) 10:41, Sleg Van 13:04, Dufresne Van 14:31, Momesso Van 17:37, Hamrik TB 18:58.

Deuxième période

3. Vancouver, Sandik 3 (Pavlic, Nedved) 8:50
2. Vancouver, Bure 3 (Adams, Semenov) 9:55
4. Vancouver, Ward 13 (Adams, Murzyn) 17:41 (idn)

Pénalités — Dirk Van 2:37, Nedved Van 13:02, McRae TB, Dufresne Van, Linden Van 16:41

Troisième période

5. Vancouver, Adams 19 (Bure, Semenov) 2:54
Pénalités — Dirk Van 2:37, Nedved Van 13:02, McRae TB, Dufresne Van, Linden Van 16:41

Totaux

	G	P	N	Bp	Bc	Pts	Min	Ma	Bi	Moy.
33. Roy	15	12	5	1892	102	1	323			
40. Racicot	7	2	0	577	36	0	335			
Totaux	22	14	5	2470	138	1	335			

LHJMO

Section Robert-LeBel

St-Jean	42	22	18	2	175
Hull	38	21	15	2	159
St-Hyacinthe	41	20	18	3	181
Laval	41	20	19	2	184
Verdun	40	19	20	1	164
Granby	42	10	31	1	166

Section Frank-Dillio

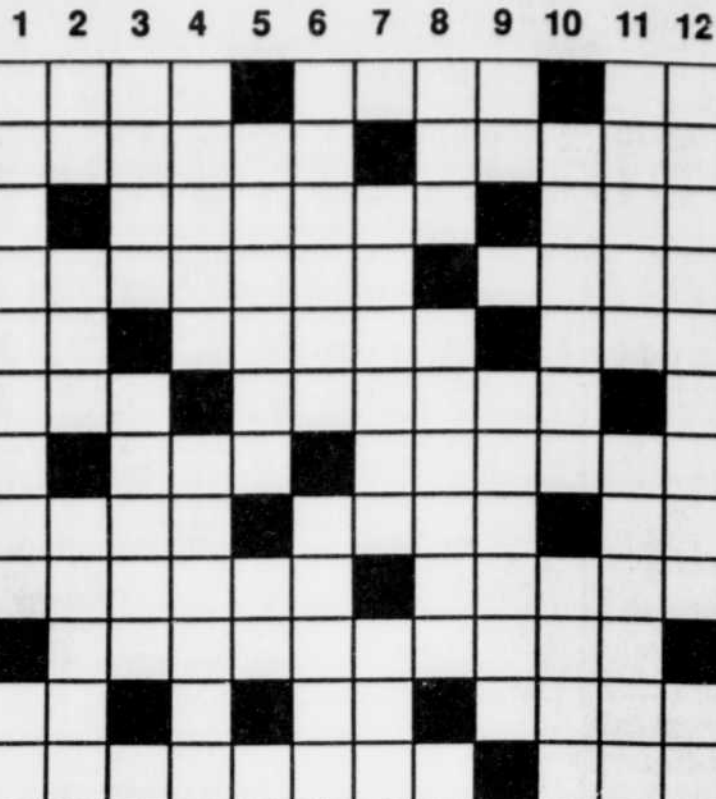
MOTS CROISÉS

NO D-2121

par Liliane CHRETIEN

HORIZONTALEMENT

- 1 - Prép. marquant un rapport de relations - Pesa - Adj. poss.
- 2 - Dépourvue d'originalité - Période de manifestation intense.
- 3 - Séparons - Ruisseaux.
- 4 - Agira - Gamin de Paris.
- 5 - Jeu d'origine chinoise - Ile de la mer Egée - Adj. démonstratif.
- 6 - Trompés - Priver progressivement de drogue lors d'une cure de désintoxication.
- 7 - Audacieux - Pourvu d'un crochet.
- 8 - Mit par écrit - Perdre ses forces (s') - Douze mois.
- 9 - Étoffe formée en entrelaçant des mailles - Soudain.
- 10 - S'obstinera.
- 11 - Bismuth - Laize - Boisson gazeuse.
- 12 - Retirent de la place occupée - Venus au monde.



SOLUTION DU PROBLÈME D-2120

1 CARABINE IFS
2 EDUCATION OO
3 RIT NEFLIERS
4 EPIA MEIOSE
5 MOLLE ENTRA
6 OSEILLE SIAL
7 NE DULTE MIE
8 I FADA NOE R
9 EVIDENT PRET
10 URNE TANTALE
11 SAI GEREE AN
12 ECRUE AERENT

VERTICALEMENT

- 1 - Annulant (dr.) - Béryllium.
- 2 - Convient - Toto - Sédum.
- 3 - Greffe - Genre dramatique médiéval (littér.).
- 4 - Quadrilatère - Qui a rapport au religieux (f.).
- 5 - Mécanisme conçu pour attacher les gerbes derrière un appareil de récolte - Osium.
- 6 - Grand luth - Qui rend service.
- 7 - Grain de beauté - Monnaie d'Extrême-Orient.
- 8 - Chef éthiopien - Prénom m.
- 9 - Actinium - Non blanches.
- 10 - Cri du grillon, de la cigale - Ch.-l. de c. du Rhône.
- 11 - Troupe de chiens courants dressés pour la chasse - Nympe des rivières.
- 12 - Secondent quelqu'un - Face du dé.

Votre horoscope

BÉLIER

du 21 mars au 20 avril
Vous ne pouvez changer le caractère de l'autre sexe. Une conversation vous rend songeur. Ne soyez pas inactif. Votre cœur a de nouvelles émotions. Vous évitez un échec. Un désir se manifeste.

TAUREAU

du 21 avril au 20 mai
La vie vous sourit. On admire votre finesse. Visitez importante. Évitez les excès. Vous cédez à une tentation. Pierre qui roule n'amasse pas mousse. La persévérance est un excellent maître.

GÉMEAUX

du 21 mai au 21 juin
N'abandonnez pas le gouvernail. Une aventure fait jaser. Des informations vous étonnent. Il faut encore plus d'audace. Une entreprise commence sur une note d'optimisme. Le temps n'est pas à la critique.

CANCER

du 22 juin au 22 juillet
La fin ne justifie pas toujours les moyens. Impossible d'expliquer un raisonnement. Ne rétrogradez pas. Surprise particulière. Mettez la pédale douce. Quelqu'un commet une indiscretion.

LION

du 23 juillet au 23 août
Vous vous réveillez impulsif. On se rend à votre demande. Vous connaissez votre champ d'action. Le décor s'embellit. Un tour est joué. Ne vous méprenez pas sur le compte d'autrui. Votre régime se modifie. L'autre sexe a le dernier mot.

VIERGE

du 24 août au 22 sept.
Quelqu'un vous fait une suggestion. On se plie à vos exigences. Vous savez ranimer le courage des autres. Rencontre charmante. Vous avez un penchant original. Une promesse est sincère.

BALANCE

du 23 sept. au 23 oct.
Ne poussez pas la crédulité trop loin. Vous frôlez votre idéal dans de drôles de circonstances. C'est le temps de vous montrer philosophe. Un projet se transforme. Les espèces sonantes vous intéressent.

SCORPION

du 24 oct. au 22 nov.
Le cœur ne trompe pas. Ne lancez aucune entreprise pour le moment. On vous vient en aide. Marchez la tête haute. Vous avez de précieuses influences. Il reste beaucoup de travail. Une rencontre vous fait plaisir.

SAGITTAIRE

du 23 nov. au 21 déc.
Une confiance vous permet d'espérer. N'imitiez pas le papillon. L'autre sexe a des yeux pour voir. Ne vous fiez pas trop aux sollicitations. On ne vous dupes pas aisément.

CAPRICORNE

du 22 déc. au 20 janv.
Vous apprenez des choses nouvelles. Il faut cultiver votre sens pratique. Vous créez une profonde impression. Toutes les chances sont données. Vous savez tirer profit de tout.

VERSEAU

du 21 janv. au 19 fév.
Pourquoi ajourner ce que vous pouvez accomplir rapidement? Vous prenez des dispositions rationnelles. Une personne a besoin de vous. Vous avez raison d'un rival. Inutile de faire un détour.

POISSONS

du 20 fév. au 20 mars
Vous n'êtes pas unique en votre genre. On vous dit des choses agréables. Il faut cueillir les fruits mûrs. Vous avez une mission délicate à remplir. L'autre sexe a le don de plaire.

Le courrier de Michelle

Adresser votre correspondance à:
Le courrier de Michelle
Le Nouvelliste
1920, Bellefleur
Trois-Rivières
G8A 5J6

Une écoute si sympathique!

■ Je ne peux passer sous silence le merveilleux travail du service Tel-Écoute. Car après la perte d'un emploi, je me suis retrouvé avec un grand vide dans le cœur que je pouvais verbaliser avec mes proches. C'est après une annonce à la télé de Tel-Écoute que je me suis décidé d'appeler.



Il existe des organismes pour aider du côté matériel, et c'est bien. Cependant, pour moi, Tel-Écoute m'a redonné confiance, et j'ai repris l'estime de moi. C'est pourquoi je veux, grâce à votre courrier, remercier chaque bénévole de Tel-Écoute. Déjà près de quatre mois après la perte de mon emploi, et je reprends goût à la vie! Du fond du cœur, merci!

André C.

Vous lancez à Tel-Écoute un bien joli bouquet de fleurs répété à quelque 58 000 exemplaires!

On est mal pris, on se sent dévasté par en-dedans, on ne sait pas à qui faire appel. Trop de bons conseils pleuvent autour de nous, mais trop souvent maladroits. On voudrait que quelqu'un nous écoute vraiment, entende notre peine, et nous aide à retrouver en nous-même les forces nécessaires pour continuer à vivre.

C'est ce que font les bénévoles de Tel-Écoute. Un peu partout dans le Québec, de tels services existent. On n'a pas à se nommer, et on ne sait pas qui nous entend. Mais justement l'anonymat de

part et d'autre rend possible cet échange du fond du cœur. Ces bénévoles sont formés à ÉCOUTER. Peu de gens savent réellement écouter. Ils interviennent avec leurs propres histoires et expériences, ils abasourdissent les autres de conseils, ils n'écoutent pas vraiment, ils ne font qu'entendre et parler.

Merci de votre témoignage, qui incitera peut-être d'autres personnes à utiliser ce service gratuit, dont les numéros sont inscrits au tout début de l'annuaire téléphonique.

SOS vétérinaire

■ Je me demande si c'est normal, ce que j'ai vécu. J'ai fait dégriffer mon petit chat, mais lorsque je suis allée le chercher, le vétérinaire m'a demandé 10 \$ de plus que le coût prévu (95 \$ avec les taxes) en disant que mon chaton était plein de puces. Pourtant, deux semaines auparavant, il avait eu son premier vaccin d'un autre vétérinaire, qui avait déclaré que mon chaton n'avait pas de puces. Et comme il ne sort pas et n'a aucun contact avec d'autres animaux, je me demande où il aurait pu attraper ces puces. De plus, en allant reconduire mon chaton pour l'opération, j'ai rencontré une jeune fille qui sortait avec son chat, et qui m'a dit de ne pas approcher parce que son chat était plein de puces. Le vétérinaire lui avait vendu un tas de produits. Moi je n'ai pas voulu payer le 10 \$ de plus au vétérinaire.

En plus, mon chaton est très docile en temps normal, et là, il a fait une vraie crise d'hystérie. J'ai demandé à un autre vétérinaire si c'était normal, il m'a répondu que non. Je dois retourner le faire castrer dans trois mois, et je ne sais à qui faire confiance! J'aime mon

chaton, et je veux son bien sans me faire exploiter.

Minou

Il me semble clair que vous devriez faire confiance à un autre vétérinaire, pour les soins subéquents à votre chat.

Les puces des chats sont faciles à reconnaître: en peignant le chat, il y en a qui restent sur le peigne. S'il y a un poil pâle, en écartant le poil sur le bas du ventre, on voit des petits points noirs, qui sont les excréments de puces. Le vétérinaire peut alors vous vendre des pilules à base de cythioate, qu'on administre au chat à raison d'une demi-pilule par trois jours pendant dix jours. C'est peu coûteux et efficace. Tous les autres produits sont inutiles.

Quant à la crise d'hystérie, essayez de vous mettre à la place de votre chat: il est transporté dans un univers peu familier, on le pique, et quand il se réveille, les extrémités de ses pattes sont extrêmement douloureuses, car le dégriffage attaque les nerfs commandant l'érection des griffes. On «poignarde les nerfs» à moins!

Pour ma part, je suis d'accord avec les spécialistes qui déconseillent le dégriffage, car c'est la seule arme de défense du chat. Mais pour le vôtre, le mal est fait, hélas. Pour ce qui est de la castration, c'est autre chose: le chat restera plus longtemps chez vous, et sans que son caractère ne soit vraiment affecté, il vivra beaucoup plus longtemps s'il est privé de son système reproductif, et ne sera pas responsable de la naissance, puis de la destruction subéquente (quand ce n'est pas l'abandon pur et simple) de centaines de chatons.●

MOT MYSTÈRE

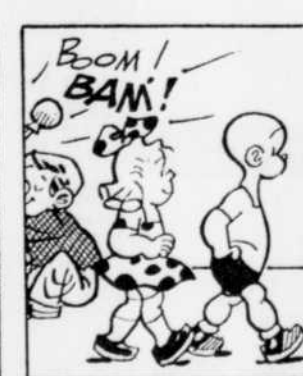
919 7 lettres Le mot clé: bon

S E I C E R P P A T I E N C E
R B L U E S C T M I A F M O L
E U I I H O T E O E D P O I B
S M V E R E R F L L R E P R A
P N O B N E F L A E D I A U T
E E E T T R A G S D B V T N I
C A I I C E E E O E R A E R
T F V R I F N N P M U E E E A
E N E M P T O T A I G N U H H
I R A G E T M I U I N G I U C
R I V R E S U L L I E M O E
B E R U A T A B E D L A I G N
A E I R E T O M O B I B O L G
S I B F I O O R O N E L U N I
B R A V O I P N P R E N N O D

Solution du problème précédent: serviable

abril
aide
aime
amical
apprécié
appui
attentif
aumône
autrui
bât
bien
bras
brave
bravo
célèbre
charitable
cher
digne
donner
éloge
émol
émotif
envier
épaulé
fier
fort
frère
gentil
hôte
humain
Idéal
inviter
lien
mérite
modèle
noble
obligeant
œuvre
offrir
oubli
patience
présent
prié
prodiguer
protège
respect
serrer
servir
seul
union
vital

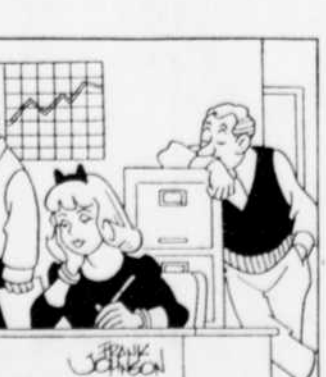
HENRI



BLONDINETTE



GIGI



MANDRAKE



LE FANTÔME



JULIE



Texaco ne participera pas au projet Hibernia

Winnipeg (PC)

Texaco ne participera pas au consortium Hibernia, a annoncé lundi le ministre sortant de l'Énergie Jake Epp. La compagnie américaine devait faire l'acquisition de 25 pour cent des intérêts du projet d'exploitation pétrolière au large de Terre-Neuve.

Le projet Hibernia demeure prioritaire mais le gouvernement fédéral devra en peser le pour et le contre au chapitre des coûts, a déclaré à Ottawa le nouveau ministre de l'Énergie, Bill McKnight. Au cours de sa conférence de presse, le ministre McKnight n'a pas mentionné que Texaco s'était retirée des négociations.

Le mégaprojet de développement des gisements pétroliers de l'Atlantique-Nord «est important pour le Canada mais il comporte des coûts, et les coûts sont très importants pour le Canada en ce moment», a dit le ministre hier, juste après son entrée en fonction.

En succédant à Jake Epp, qui a quitté le cabinet et annoncé qu'il ne poserait pas sa candidature aux prochaines élections, M. McKnight devient ainsi responsable du mégaprojet de 5,2 milliards \$, dont le sort demeure incertain.

Le gouvernement s'est efforcé de persuader la compagnie Texaco, aux États-Unis, de se joindre au consortium Hibernia en remplacement de Gulf Canada Resources, qui a annoncé en février dernier qu'elle se retirait du projet, où elle détenait 25 pour cent des intérêts.

Ottawa a fourni 1 milliard \$ de capitaux et des garanties de prêts de 1,7 milliard \$ à Hibernia, et l'offre faite à Texaco inclurait des prêts de 200 millions \$.

Mais à Winnipeg, hier, M. Epp a fait savoir que Texaco avait décidé de ne pas se joindre au consortium. Il a ajouté que d'autres compagnies s'intéressaient à Hibernia et qu'il avait bon espoir que le projet serait sauvé.

Pour sa part, le ministre McKnight a indiqué qu'il ne s'était pas fixé d'échéancier pour résoudre les problèmes entourant le projet et qu'il prendrait une décision lorsqu'il aurait discuté avec les partenaires du consortium et ses collègues du cabinet.

«Toutes les possibilités sont étudiées», a indiqué un fonctionnaire fédéral, qui a demandé l'anonymat.

Droits de douane éliminés sur 1800 produits

Ottawa (PC)

Plus de 1800 produits supplémentaires fabriqués aux États-Unis sont maintenant admis au Canada hors taxes, en vertu des réductions tarifaires progressives prévues par l'Accord de libre-échange Canada-États-Unis.

C'est ce qu'a fait savoir lundi le ministre du Revenu national, Otto Jelinek, qui a aussi annoncé qu'à compter du 1er janvier 1993, des droits de douane réduits s'appliquent sur un certain nombre d'autres produits américains, dont les véhicules usagés.

La restriction fondée sur l'âge des voitures d'occasion importées des États-Unis a été éliminée. Et désormais, les droits de douane applicables aux véhicules et pièces d'origine américaine, qui étaient de 5,5 pour cent en 1992, passent à 4,6 pour cent à compter du 1er janvier. Tous les véhicules doivent être conformes aux normes de sécurité établies par Transports Canada.

La liste des produits américains maintenant exemptés de tout droit de douane inclut les moteurs hors-bord, chaudières électriques, moteurs électriques, cafetières, machines d'imprimerie, tronçonneuses à chaîne, machines à tronçonner le métal, soupapes, pompes, compresseurs, machines de filtrage, classeurs en métal, armoires de cuisine en bois, mobilier domestique en plastique, mobilier de bureau en bois, papier peint, papiers hygiéniques (couches, papiers de toilette) et planches à voile.

Kim Campbell pourrait même succéder à Mulroney

Une femme à la tête des Forces armées

Manon Cornellier
Ottawa (PC)

La promotion de la ministre de la Justice Kim Campbell au poste de ministre de la Défense et des Anciens Combattants a relancé hier les spéculations sur une éventuelle course à la direction du Parti conservateur.

Pressentie comme candidate à la succession du premier ministre Mulroney, Mme Campbell a refusé hier de spéculer sur les raisons de sa promotion, invitant les journalistes à poser la question à M. Mulroney lui-même.

«Elle a fait un travail extraordinaire à la justice, a-t-il répondu. Comme les ministres de la Défense et des Anciens Combattants ont fait savoir qu'ils ne comptaient pas se présenter lors de la prochaine élection et comme elle a eu beaucoup de succès comme ministre et qu'elle a bien réussi en Chambre, j'ai pensé qu'elle s'occuperait très bien de ces deux ministères.»

Lorsque les journalistes ont suggéré à M. Mulroney qu'on pouvait voir un appui implicite à la candidature de Mme Campbell, il a esquissé la question.

«Un chef doit toujours encourager les gens de talent autour de lui. Le leadership d'une formation politique n'appartient à personne. On n'est pas élu ici ad vitam aeternam. Une dimension importante de la res-



La nouvelle ministre de la Défense nationale Kim Campbell, à droite, en compagnie de M. Pierre Blais qui lui succédera à la Justice.

ponsabilité d'un chef est d'encourager des gens d'être en poste quand le moment viendra», a-t-il rétorqué.

Il a aussitôt averti les journalistes de ne pas s'empressez à parier sur son départ.

Mme Campbell, de son côté, ne cachait pas son plaisir, se disant «absolument ravie» et enthousiasmée par sa mutation au poste de la Défense. Après avoir été la première femme ministre de la Justice, elle se retrouve à 45 ans première femme à la tête des Forces armées.

Elue pour la première fois à la Chambre des Communes en 1988, elle fut immédiatement nommée ministre d'État aux Affaires indiennes et du Nord. Puis, au début de 1990, elle est nommée ministre de la Justice et procureur général.

Considérée comme une étoile montante à son arrivée à Ottawa, elle a su, lors de son passage à la Justice, laisser sa marque et attirer l'attention des médias avec ses projets de loi sur les agressions sexuelles, sur l'avortement, sur le contrôle des armes à feu, sur l'égalité des droits des homosexuels.

Articulée, intelligente et à l'aise avec la presse, elle a réussi à se faire connaître à travers le pays. Mais son point de vue féministe dérange les conservateurs traditionnels mais lui vaut des appuis dans les grands centres urbains et au Québec.

Politologue de formation, Mme Campbell est bilingue et spécialiste des affaires soviétiques.

GRAND BALAYAGE DE JANVIER

HITACHI

TÉLÉCOULEUR 28 po STYLE MONITEUR

- Définition horizontale de 500 lignes
- Réception stéréophonique
- Télécommande Video Brain
- Affichage des menus à l'écran

MODÈLE
TE 67902

699\$

VM-E31

CAMÉSCOPE 8mm

avec objectif "zoomcam" à focale variable de 16X et télécommande.

899\$

PIONEER

100
WATTS

RÉCEPTEUR AM-FM

- 5 entrées audio
- mémoire 30 stations

- Lecteur de disques compacts
- Haut-parleurs 100 watts

699\$

CCS-350

- Chaîne stéréo compacte avec puissance RMS efficace de 30W par voie

- Choix de sonorités grâce à la commande "Sound Field Control"
- Platine à deux cassettes à inversion automatique
- Lecteur de disques compact avec convertisseur N.A à 1 bit
- Télécommande

799\$

TOSHIBA

TÉLÉPHONE SANS CORDON

- Composition abrégée 20 numéros
- 256 codes de sécurité
- Recomposition du dernier numéro

99\$

MICRO-ONDES COMPACT

- 9 niveaux de puissance 70-650 watts

- Programmation 2 étapes
- Distribution pour plateau rotatif
- Livre de recettes inclus

189\$

Économisez
100 \$

RCA

28po

Modèle F26051
28 po

599\$

- Télécommande Master Touch
- Réception stéréo d'antenne

MAGNÉSCOPE VR320

- Programmable à l'écran

269\$

CAMERA PRO807 PRO8

- Objectif à zoom motorisé 8:1
- Télécommande sans fil

699\$

SERVICE DE RÉPARATION SUR PLACE

Marchand

AUDIO-VIDEO

Plan mise
de côté

345, THIBEAU SUD, CAP-DE-LA-MADELEINE - 379-4366

VOUS AVEZ
BESOIN
D'UN TÉLÉPHONE
CELLULAIRE?

REPRÉSENTANT

CANTEL

Trois-Rivières 378-6116
Centre-Mauricie 537-1801
Département des comptes 376-2501

ANNONCES CLASSÉES

de 8h30 à 17h
du lundi au vendredi

INDEX DES RUBRIQUES

AVIS AUX ANNONCEURS

Dès la première journée, veuillez lire attentivement votre annonce. En cas d'erreur, il faut nous aviser le plus tôt possible car notre responsabilité se limite à la période comprise entre la première parution et le premier jour ouvrable suivant cette parution. Nous ne sommes responsables que du montant facturé pour la période précitée. Le Nouvelliste se réserve le droit d'accepter, de refuser ou d'annuler la publication de toute annonce pour toute raison jugée valable par la direction.

100 IMMOBILIER

RÉSIDENTIEL COMMERCIAL INDUSTRIEL

Achat - vente - location

Appartements à louer... 125
Appartements demandés... 126
À partager... 121
À sous-louer... 122
Chalets et villégiature... 116
Chambres à louer... 127
Chambres demandées... 128
Chambres et pension... 130
Commerces à vendre... 107
Commerces demandés... 108
Condominiums... 102
Commerces à louer... 109
Entrepôts... 112
Locaux et bureaux... 114
Locaux et bureaux demandés... 115
Logements à louer... 123
Logements demandés... 124
Magasins à vendre... 110
Magasins à louer... 111
Maisons de campagne... 101
Maisons mobiles... 105
Maisons de repos - foyer... 131
Propriétés demandées... 103
Propriétés à vendre... 104
Propriétés à louer... 106
Stationsnements à louer... 113
Terrains à vendre... 117
Terrains demandés... 118
Terres ou fermes demandées... 119
Terres ou fermes à vendre... 120

200 MARCHANDISES ET SERVICES DIVERS

Accessoires électriques... 233
Accessoires de ferme jardin... 251
Aménagements de bureaux... 238
Animaux... 241
Antiquités... 239
Appareils électroménagers... 237
Armoires de cuisine... 215
Articles de bébé... 261
Artisanat... 265
Asphalte... 280
Assurances... 203
À vendre ou échanger... 292
Bois de chauffage... 285
Bouillottes... 267
Bouillottes - pâtisseries... 268
Buffets - restaurants... 270
Bouillottes... 275
Cadeaux... 240
Camionnage transport... 278
Chauffage - climatisation... 284
Collectionneurs... 295
Cordonniers... 244
Couturier - modiste - tailleur... 279
Couvertures... 286
Divers... 298
Décorations d'intérieur... 290
Entreposage - déménagement... 271
Escaliers... 287
Escaliers - rampes... 216
Équipements... 227
Équipements... 228
Équipements de commerce... 228

Équipements de restaurants... 229
Fer forgé - ornemental... 289
Fleuristes... 272
Fourniture... 276
Fruits et légumes... 269
Grains et moulures... 269
Informatic... 245
Lavage - entretien de maison... 283
Lingerie... 253
Location... 297
Marchés aux puces... 210
Meubles neufs... 236
Meubles usagés... 235
Mercerie... 282
Manufacturiers... 242
Machines à coudre... 246
Matériaux de construction... 282
Matériaux instruments... 248
Nettoyage - pressage... 273
Orchestres, discothèques... 247
Outils divers... 214
Paysagistes... 281
Photographie... 249
Préparations - tapis... 259
Plâtriers - maçons... 291
Peinture... 292
Pêches... 208
Aides techniques... 409
Couples demandés... 411
Location... 401
Machines agricoles... 413
Machines lourdes... 634
Pièces usagées... 628
Pièces et accessoires auto... 629
Remorques... 631
Stations de service... 636
Tracteurs... 630

300 SERVICES PERSONNELS

Agences de rencontres... 307
Astrologie - cartomancie... 310
Compagnies - compagnons... 301
Cours - enseignement... 320
Écoles... 340
Gardiennes... 321
Massothérapie... 315
Médecines douces... 314
Perdus - trouvés... 393
Souhaits... 330
Véhicules... 337
Voyages... 350

500 PROPOSITIONS D'AFFAIRES

Argent demandé... 510
Associés demandés... 501
Entreprises diverses... 525
Autos à vendre... 502
Impôts - tenue de livre... 503
Manufacturiers... 530
Occasions d'affaires... 504
Prêts... 515
Services financiers... 520

600 TRANSPORT VÉHICULES AUTOMOBILES ET MACHINERIES LOURDES

Assurances auto... 622
Autos camions demandés... 623
Non responsables... 625
Autres véhicules... 627
Autobus... 632
Camions à vendre... 626
Entretiens réparations... 621
Location... 624
Machines agricoles... 635
Machines lourdes... 634
Pièces usagées... 628
Pièces et accessoires auto... 629
Remorques... 631
Stations de service... 636
Tracteurs... 630

700 SPORT - PLEIN AIR VÉHICULES RÉCRÉATIFS

Articles de sport et camping... 702
Bateaux à voile... 711
Bicyclettes... 732
Chaloupes... 736
Canots... 738
Camping-caravaning... 703
Embarcations moteurs... 739
Équipements de golf... 705
Équipements de ski... 705
Motoneiges... 722
Motocyclettes... 727
Motocyclettes... 731
Planches à voile... 728
Roulottes tentes... 729
Tentes roulottes... 729
Véhicules tout terrain... 721

800 AVIS

Avis légal - appels d'offres - soumissions... 895
Encens... 842
Non responsables... 896
Rendez-vous - événements... 898

900 DÉCÈS - MESSE REMERCIEMENTS - PRIÈRES

Décès... 905
En Memoriam... 935
Messes anniversaires... 915
Noces... 930
Prières - remerciement saints... 925
Remerciements... 920
Services anniversaires... 910

100 IMMOBILIER

102 CONDOMINIUMS

A vendre, 4% avec garage chauffé, possibilité de bain tourbillon et air climatisé, finition intérieure selon vos goûts. 375-1547

104 PROPRIÉTÉS À VENDRE

Trois-Rivières, centre-ville, entièrement rénové, tous loués, revenu: 42 000\$, prix: 210 000\$. 371-8140

6 logements, 415 Châpays, Trois-Rivières, revenu: 28 800\$

4 logements, près Golf Ki-8-E, revenu: 23 280\$. 378-1610

ASPHALTE ET GAZON INCLUS

Trois-Rivières-Ouest, superbe maison, pour tous les budgets avec subvention. 373-2814

BORD DU FLEUVE CHAMPLAIN

MAISON de rêve, immense garage + remise, intimité/visibilité exceptionnelles. 295-5257

DEVENEZ PROPRIÉTAIRE POUR 427\$/MOIS

MAISON jumelée, 5945, rue Lebel, Trois-Rivières-Ouest, angle Marion et Brousseau, comptant 3 000\$, prix de vente: 62 950\$ TPS incluse. Ouvert aux visiteurs: Samedi et dimanche de 14h à 16h. 819-374-7218, (819) 691-0579

JUMEE 632\$/MOIS

Toutes taxes incluses
Valeur 63 000\$, 10% comptant, 8% angle Marion et Sabourin, Trois-Rivières-Ouest.

374-1386 ou 372-1579.
Laurent J. Deshaies inc.

MAISON à vendre, 2500 rue Fortin, Trois-Rivières, 90 000\$. 1-472-6345, 472-5163.

MAISON 4 paliers, récente, dans nouveau développement, terrain 164x193, beaucoup d'inclus, près du nouveau bureau de police provinciale, Cap. Prix réduit pour vente rapide: 373-3525

MAISON usinée, à partir de 36 900\$: 375-6579 ou 379-7480.

TRIPLEX Trois-Rivières-Ouest, construction récente, idéal pour propriétaire occupant ou investisseurs. 374-4604, 372-1393

TROIS-RIVIÈRES: constructions récentes, libères le 1er juillet 1993, près école et services. 373-7128

106 PROPRIÉTÉS À LOUER

AU 900 Lauzon, Trois-Rivières-Ouest, rez-de-chaussée, 4 grandes chambres, grande cuisine et salon, sous-sol semi fini, idéal pour garder personnes âgées, non chauffé, non éclairé, prix: 700\$. 374-1386 ou 379-2676, Laurent J. Deshaies inc.

CAP, 5%, sous-sol fini, cour clôturée, près école, église, remise, 373-4618

MAISON unifamiliale, 10 ans, boul. des Chénou, Trois-Rivières, 3 salles de bain, 3 chambres à coucher, sous-sol fini insonorisé, libre 1er janvier, 700\$. 379-8806

TROIS-RIVIÈRES-OUEST rue Pointoise, bungalow, 4 chambres, salon, cuisine, demi sous-sol, garage porte électrique, piscine creusée, patio, chauffé, éclairé, libre immédiatement. 539-7548

107 COMMERCES À VENDRE

CHANCE D'AFFAIRES
GARAGE avec station service, 2 portes et mécanique générale. Léger commerce. Concept rentable. Contactez le Groupe Elan: 1-800-363-ELAN

DISTRIBUTION en alimentation, bon territoire, incluant inventaire, camion, clientèle établie depuis 13 ans, chiffre d'affaires intéressant. Écrire à C.P. 1024, Trois-Rivières. G9A 5K4

GARAGE L.J. Deshaies Motor Ltee: 1908, Saint-Philippe, Trois-Rivières. Avec franchise Détroit-Allison; grand territoire (Coeur du Québec), incluant inventaire, baignoire, équipement, plus clientèle établie depuis 25 ans. Bon chiffre d'affaires. Informations: Laurent J. Deshaies ou Gilles Hamel: 819-374-7914

URGENT! Salon de coiffure à vendre, très bien situé, Trois-Rivières-Ouest. Estelle Fleury: 374-6289, La Capitale Maître courtier inc.

112 ENTREPÔT

ENTREPÔT à louer 30 pi x 45 pi, isolé, dans St-Odilon, libre immédiatement. 378-3241

ENTREPÔT et atelier à louer, 519 de l'Escadrille, Cap, baignoire, 30x40 chauffé, terrain 100x200, entrées 220 et 550 ampères avec "petit" et chambre de peinture. 374-7642

114 LOCAUX ET BUREAUX À LOUER

100 à 1000 pi² CENTRE-VILLE
Amenagé, face à Jean Couty, comme local pour bureaux ou salles de cours: 376-9909

100 à 800 pi², Centre professionnel Jean XXIII, pour professionnels ou autres. Situé à côté du Maxi: 376-9909

1500 à 5 000 pi², à louer, au mois ou à l'année, pour commerce, atelier ou entrepôt, près autoroute, sortie centre-ville, Trois-Rivières, stationnement. 379-3214 poste 370-0992

400 à 1500 pi²
Chanoine Moreau, St-Maurice et Jean-Noël, tous les aménagements et services inclus, stationnements. 379-3214 poste 370-0992

800 pi² commercial, mois gratuits, coin St-Maurice / Ste-Julie: 374-3332 ou 372-0741

A NE PAS MANQUER!

Site de prestige, achalandage, neuf, aménagé, stationnement. Peut être redévisé. 1 local: 2575 pi², 1 local: 3750 pi², 1 local: 5100 pi² sur le même plancher (1200 et 1300, chemin Ste-Marguerite). 379-4949

BUREAUX ET LOCAUX

Boul. des Forges, des Récollets et Jean-XXIII
Location directement avec le propriétaire.
L'endroit où il y a du service...
376-9909

114 LOCAUX ET BUREAUX À LOUER

BOUL Jean XXIII, 400 pi², 300\$/mois, chauffé, éclairé, climatisé: 691-5650

BUREAU: boul Jean XXIII, 1100 pi², divisé en 5 bureaux, très propre, 8\$/pi, 691-5650

LOCAUX à prix modique, centre-ville (face hôpital St-Joseph), libres immédiatement, payable au mois (sans bail ni contrat). 373-6034 entre 18h30 et 19h30

LOCAUX: centre-ville, 1100 pi², 5\$/pi, boul Jean XXIII, 1200 pi², 12\$/pi, boul des Forges, 1200 pi², 12\$/pi, 691-5650

VIEUX Trois-Rivières, 540 pi², car., possibilité de stationnement(s). 378-2668

LOCAUX COMMERCIAUX OU PROFESSIONNELS 5555, boul. des Forges

1000 à 4400 pieds carrés
1700 pieds carrés à l'étage
Idéal pour clinique ou autre
Information 377-4313 ou 293-6220

116 CHALET ET VILLÉGIATURE

CHALET à louer ou à vendre, Vallée du Parc. 373-1401, 378-3561

CHALET luxueux à louer, semaine-fin semaine, Vallée du Parc, Grand-Mère. 373-2409

117 TERRAINS À VENDRE

GRANDEURS VARIÉES
- Terrains prêts pour construction.
- Possibilité pas de voisin arrière.
- Cap. (au nord du boul. des Prairies).
- St-Louis-de-France. (St-Alexis Est 157).
- Mont Ste-Anne. (vue du mont et du fleuve).
374-7645

TROIS-RIVIÈRES-OUEST, commercial, multi-familiale, maisons et jumelés: 379-1841

121 À PARTAGER

4% à partager, avec fille sérieuse, situé à 2 minutes du Cégep et de l'UQTR, logement meublé moderne et beaucoup de commodités, 245\$/mois, Julie: 378-8262, 379-1726

GRAND 4% à partager, personne honnête. 373-9689

122 À SOUS-LOUER

3%, meublé, chauffé, éclairé, près Uqtr, libre janvier. 374-5450

4% centre-ville, moderne, intercom, stationnement, libre, personne sérieuse. 379-5587

5%, moderne, dans quadruplex, 8000 Châteaufort, Trois-Rivières. 378-1610

A sous-louer grand 5%, meublé ou semi-meublé, non chauffé, non éclairé, près du Super C, libre maintenant, 220 18\$/mois. 373-7817

DANS St-Philippe, grand 4% à sous-louer, 2e étage, très propre. 370-4964

GRAND 5% à sous-louer à Yamachiche, 377-1430 ou 228-2155 le soir

TROIS-RIVIÈRES 4%, libre immédiatement, 373-7128

123 LOGEMENTS À LOUER

1 MOIS GRATUIT
3%, 4%, 5%, FABRE - LAVIGNE
Arrière de Maxi, Trois-Rivières-Ouest. Bureau de location: 6065 Fabre # 2. Informations: 371-1339 ou bureau 377-5468

1 MOIS GRATUIT
3%, 4%, 5%, très grands, très propres, près Woolco, Cap, tapis gris, insonorisé, près du Centre, buanderie, meubles ou non. 693-2201

1 MOIS GRATUIT
Cap, St-Maurice, 3% meublé, moderne, récent, tapis gris, conciergerie, buanderie, eau chaude, remise, libre, 330\$/mois; semi: 315\$. 372-1175, (418)339-3115

1 mois gratuit, 1er étage, très grand 4%, Cap, 2 stationnements, remise extérieure, près Jean J. Deshaies ou Gilles Hamel: 819-374-7914

1 MOIS GRATUIT
3% et 4% spacieux, Côte Richelieu, 325\$ à 385\$, non chauffés, non éclairés. Laurent Deshaies Construction: 379-2676 ou 374-1386

1 mois gratuit, 4%, Ste-Marthe, eau chaude fournie, frais peint, 340\$/mois 372-5171

1 MOIS GRATUIT
CAP, St-Maurice, 5%, insonorisé, chauffé, éclairé: 374-7645 ou 373-4500

1% à 5%, Domaine Les Rivières, près centre d'achats, repeint, insonorisé, ascenseur, intercom, buanderie. 373-7124 ou 378-3332

1% à 5%, Terrasses Seigneurs, près hôpital Ste-Marie, insonorisés, ascenseurs, piscine intérieure. 373-4256 ou 378-3332

2 MOIS GRATUITS PRÈS CEGEP
3%, frais peint, tapis neufs, meubles ou non, porte patio, buanderie: 373-3046, 373-6078

2 MOIS GRATUITS
4% arrière Galeries du Cap, 405\$/mois; 4% près Uqtr, chauffé, éclairé, piscine, 520\$/mois: 370-7302 ou 376-0119

2% à 5% Place du Centre, insonorisé, ascenseur, piscine intérieure, sauna, salle d'exercice, garage chauffé. 378-3332, 373-7124

2%, repeint, semi-meublé, chauffé, éclairé, câble, 240\$/mois, Ste-Julie. 379-0459

2%, meublé, chauffé, éclairé, Cap, des Escadades. 1 mois gratuit: 376-7305

2% à 4% CENTRE-VILLE
Des Forges et St-Philippe, 2% meublé, 691-3700 poste 6108

3% - 4% - 5%
700 L'ESPLANADE # 12
MEUBLES ou non, chauffés, éclairés, piscine, porte patio, buanderie, stationnement, conciergerie, (références): 693-4388, 374-7617

3% 325\$, Trois-Rivières-Ouest, triplex 1987, repeint à neuf, libre, rabais, 372-9016

3% centre ville, entrées laveuse, sècheuse, insonorisé, ascenseur, 378-3332, 373-7124

3% meublé et 5%, au Cap, ménage fait, secteur tranquille, stationnement, prix spécial, Daniel: 373-8748

3% meublé ou semi, chauffé, centre-ville, buanderie, 300\$/mois plus, libre, 372-0200

123 LOGEMENTS À LOUER

3% rénové, meublé, eau chaude fournie, 260\$. 376-4192 ou 373-1750

3% semi meublé, rénové, centre-ville, 235\$/mois, libre: 375-8707 ou 375-3606

4% à louer, sur 2 étages, secteur tranquille, Parc Isabeau, près école et autobus, 350\$/mois, non chauffé, non éclairé. 371-3628

4% - 1 MOIS GRATUIT
Chauffé, éclairé, près arena Trois-Rivières-Ouest: 375-5134, 373-8465 ou 375-5025

4% 400, rue St-Maurice, Cap. 374-8242 ou 371-2165

4% arrière Super C, frais peint, entrées laveuse et sècheuse, bois franc, 275\$/mois, 375-3483 ou 691-1697

4% LIBRE 285\$
CAP, frais peint, eau chaude. 373-5126

4% McDougall, non chauffé, non éclairé, propre, porte française, libre, 260\$. 372-0200

4% plancher béton, bain podium, rue Ste-Marguerite: 375-7403

4% près tous services, 280\$/mois non chauffé, non éclairé, 1er et 3e étages. 379-7124

4% rue Williams et 2% rue Laviolette: 375-6552 ou 693-7603

4%, 2e étage, 365\$/mois, non chauffé, non éclairé, arrière Végetarien au Cap: 375-3066

4%, 5%
PRES LES RIVIERES
Université, cégep, chauffés, éclairés, conciergerie, eau chaude. 373-5617, 370-3001

4%, centre-ville, 390\$/mois. 371-4294, 373-6040

5% à louer, Trois-Rivières-Ouest, libre. 373-1401, 378-3561

5% grand, spacieux, remise, arrière du Maxi centre, 1 ou 2 mois gratuits. 373-4039

5% pièces, propre, pas cher à chauffer, 375, rue Williams. Serge: 379-9893

5% rue Chapais, Trois-Rivières, 385\$, stationnement, libre, mois gratuits, 372-0741

5% sous-sol, 380\$, rue Lajoie, Trois-Rivières. 535-5749, 373-6040

5% Trois-Rivières, chauffé, éclairé, près des services, 1er étage, 373-0851 ou 375-5134

JUSQU'À 2 MOIS GRATUITS

Spécial temps des Fêtes
Escompte de 10%
pour les 65 ans et plus

Arrière Carrefour T.A.-O. 378-9556
Arrière Galeries du Cap 373-4587
Si pas de réponse 378-0432

ARRIÈRE MAXI

3%, 5%, 372-5533 ou 379-7623

CAP 1044 De Mesy, 5%, chauffé, 1 mois gratuit. 371-3832

CAP, 1 mois gratuit, 4%, parc privé, 2 stationnements, 2 "rangements", 350\$/mois (189, Vachon): 372-6202

CAP, 3% meublé, chauffé, éclairé, conciergerie, près 755, 379-0432 ou 373-4587

CAP, 5%, 255 Rochefort, libre immédiatement, 350\$/mois. 375-7128

CAP, près Woolco, 4%, frais peint, 300\$/mois, Ste-Marthe, très grand 4%, 300\$. 376-3461

CAP, rue Céline, 1 mois gratuit, Aubaine: 4%, au 1er, 325\$, au 3e, 250\$, 691

310 ASTROLOGIE - CARTOMANCIE

CANDIDE Voyante en: Yeux, cartes, numérogie: 379-7740.
CARTOMANCIE Passé, présent et futur. Demandez Louise. 537-5514.
CARTOMANCIE numérogie, analyse de rêve. Demandez Marie-Jeanne: 538-8362.
TAROT numérogie et des. Consultation professionnelle. Sylvie 537-0962.

314 MÉDECINES DOUCES

MASSAGE SUEDOIS
 Détente, relaxation, musique transcendante. Si vous venez me voir, vous aurez le goût de revenir. (514) 742-8739.

315 MASSOTHÉRAPIE

SALON Milady professionnel, détente, relaxation. Sur rendez-vous: 233-3340, 10 à 17h.

320 COURS - ENSEIGNEMENT

320 COURS - ENSEIGNEMENT

AGENTS IMMOBILIERS

Hommes ou dames, 25 ans et plus, secondaire V, honnêtes, disponibles, déterminés, expérience du public, revenu sur base de commissions, selon vos capacités.
 Cours débutant le 1er février 1993 ou avant au Cégep de Trois-Rivières.
Inscrivez-vous maintenant
DANIEL FISET, directeur
378-4886

Le Permanent

413 EMPLOIS DIVERS

413 EMPLOIS DIVERS



en collaboration avec Emploi Canada et l'Association des manufacturiers canadiens (section Maurice)

POSTES DISPONIBLES

OFFRES DU JOUR:

- **CAPA** 2749270 Comptable comptable temporaire, environ 6 mois, 37,5 heures/semaine, 7,501 heures, secondaire V, connaissances logicielles comptables obligatoires, expérience gestion comptes-clients un atout.
- **CAPA** 2749278 Gardienne d'enfants, temps partiel, 15 heures/semaine, lundi au vendredi, Salaire 10\$/jour, expérience obligatoire. Non rémunéré de préférence.
- **CAPA** 2749289 Serveur(e) de bar (Sainte-Anne-de-la-Pérade), 55 heures + pourboire, 30 à 40 heures/semaine, soir de 18 heures à fermeture. Avec ou sans expérience.
- **CAPA** 2749274 Assistant-gérant(e) magasin, temps plein, pour soir, disponible fin de semaine, salaire à discuter, expérience avec le public obligatoire, expérience dans la vente.
- **CAPA** 2749470 Boulangerière (Sainte-Anne-de-la-Pérade), permanent, 40 heures/semaine, salaire à négocier, expérience à titre de boulangerière obligatoire. Expérience produits naturels souhaitable, capable de prendre des responsabilités.

SE PRÉSENTER AUX HEURES D'OUVERTURE DE VOTRE CENTRE D'EMPLOI LOCAL POUR CONSULTER LES EXIGENCES LIÉES À CES POSTES

500

PROPOSITIONS D'AFFAIRES

504 OCCASIONS D'AFFAIRES

GOVERNEMENT prêts et subventions pour petites entreprises, nouvelles ou existantes: 115141699-1359 code 101.

NOUVEAU - NOUVEAU

Compagnie établie depuis 18 ans ouvre futures distributions. Possibilité 900\$ et plus/semaine. Plein. Partiel. 25 ans et plus. Investissement: 11800/561-1518 ou (514) 449-4011

515 PRÊTS

A.F.F.H. 1re et 2e hypothèque, balance de vente, aucun dépôt. Jean Poirier: 370-7550

ARGENT à prêter en 1re et 2e hypothèque. Achat, balance de vente, (819) 268-2672.

ARGENT COMPTANT

Sur TV, vidéo, bijoux, audio, articles de valeur. Payons meilleur prix. L'Accommodation, 1031 Ste-Julie, Trois-Rivières, 378-0559.

GOVERNEMENT prêts et subventions pour petites entreprises nouvelles ou existantes: 115141699-1359 extension 104

600

TRANSPORT VÉHICULES AUTOMOBILES ET MACHINERIES LOURDES

623 AUTOS - CAMIONS DEMANDES

371-1042 R.S. Auger Autos. Acheteurs autos, en état de route, payons comptant.

J.R. Auto enr. Acheteurs voitures, grosses, moyennes, payons comptant: 373-9401.

624 LOCATION

LIMOUSINE blanche, de grand luxe, pour tout genre d'occasions, permis CTQ. 377-1408.

625 AUTOS À VENDRE

371-1042 R.S. AUGER AUTOS 2910 DE L'INDUSTRIE

1989 Sonata GLS, garantie, 5650\$
 1989 323 DX, 4 portes, 5 vitesses, 4650\$
 1988 Dynasty blanche, garantie, A-1, 6450\$
 1988 Shadow, automatique, noire, 3950\$
 1987 Caravan SE, équipée, A-1, 5650\$
 1987 Cutlass Suprême, 3.8, équipée, 4450\$
 1987 Jetta, manuelle, toit ouvrant, 3950\$
 1987 Sunbird GT, turbo, équipée, 3950\$
 1987 Camaro, V-6, toit en T, A-1, 4150\$
 1987 Sentra XE 5 vitesses, noire, 3950\$
 1987 Civic 1500-S, 5 vitesses, A-1, 3950\$
 1986 Bronco II, XLT 4x4, magis, A-1, 4950\$
 1986 Templo GL, automatique, A-1, 2750\$
 1986 Skyhawk, 2 portes, 5 vitesses, 1350\$
 1985 Reliant, automatique, 2 portes, 1750\$
 1985 Stellar, 4 portes, automatique, 700\$
 1985 Pony, automatique, 1150\$
 1981 Volvo familiale, 5 vitesses, 850\$
 Plusieurs autres voitures en inventaire

BERETTA GTZ 1992, noire, 5 vitesses, équipement complet, plus compact disque, 14 000 km, 16 800\$ ferme. Acheteur sérieux seulement. 819-523-2024

BUICK Park Avenue 1988, 59 000 km, St-Tite, 1-418-365-7101

631 REMORQUES

A louer remorque 40 pi. pour entrepôt. 378-4846

700 SPORT - PLEIN AIR VÉHICULES RÉCRATIFS

702 ARTICLES DE SPORT ET CAMPING

PATINS neufs et usagés, vente, échange. Cordonnerie St-Philippe. Claude Gaudet. 335 rue Laurier, Trois-Rivières. 375-3444

SKIS de fond: adultes et enfants. 20\$ à 35\$. bottes et bâtons compris; support à skis. 15\$; support pour chaloque. 378-7364

721 VÉHICULES TOUT TERRAIN

PELLE à neige pour 4 roues. 250\$. 535-2514

722 MOTONEIGES

ALPINE 1983, excellente condition. (819) 539-1940, 539-5461

FORMULA MX, 1985, bas mileage, en parfaite état, à discuter. Après 18h: 819-228-3012

MOTO SPORT BLANCHETTE

VOTRE concessionnaire Polaris vous offre ses modèles usagés: Indy, 650, 1990; Phazer II, 1991, électrique. Quelques modèles Polaris 1993, à prix imbattable.

1080 Lavendrye, Trois-Rivières. 374-8785.

722 MOTONEIGES

REGION La Tuque. Location motoneiges, pour fin de semaine ou à la semaine. 523-8881

728 ROULOTTES - TENTES

ROULOTTE 30 pi. Golden Falcon, de luxe, 1988, air climatisé, auvent automatique, 3 auvents pour fenêtres, 4 jacks, 1 jack électrique, micro-ondes, (15 000\$). 375-3311.

800

AVIS

842 ENCANS

ENCAN - ENCAN

À TROIS-RIVIÈRES

Dans le bâtiment du marché aux puces, 503C, rue Saint-Maurice. Tous les dimanches et mardis, de 10h à 19h. Beaucoup de marchandises neuves et d'occasion sera encantée. Vous en avez à faire encanter?

Pour renseignements: 693-1236

ENCAN MAURICIE ENR.

842 T 88110

avis légaux



APPEL D'OFFRES

CONSTRUCTION À NICOLET

Dossier no. 004-30-009

Installer des boyaux d'incendie et un système d'alarme incendie, 350, d'Yonville, Nicolet, cté Nicolet-Yamaska

Garantie de soumission: 9 000 \$

Les travaux portent sur de la mécanique.

Sont admis à soumissionner les entrepreneurs détenant la licence appropriée en vertu de la Loi sur la qualification professionnelle des entrepreneurs de construction, qui ont leur principale place d'affaires dans la province de Québec.

Les documents de soumission peuvent être obtenus à compter du 5 janvier 1993 par remise d'un montant non remboursable de 35\$ toutes taxes incluses, soit en argent comptant, soit par chèque ou mandat-poste fait à l'ordre de la Société immobilière du Québec.

Vous pouvez vous procurer les documents de soumission aux adresses suivantes: Société immobilière du Québec, Service des opérations contractuelles, 1075, rue Scott, rez-de-chaussée, Québec, G1R 5P8, (418) 643-5484 et au 190, boul. Crémazie Est, 1^{er} étage, Montréal, Québec, H2P 1E2.

La réception des soumissions sera faite au 1075, rue Scott, rez-de-chaussée, Québec, G1R 5P8. Le soumissionnaire peut également remettre sa soumission à Montréal, en autant qu'elle soit remise en main propre, vingt-quatre (24) heures avant la date et l'heure limites de réception des soumissions, au bureau de la Société situé au 190, boul. Crémazie Est, 1^{er} étage, Montréal.

Les plans et devis sont également en montre à l'Association de la construction de Québec, à l'Association de la construction de Montréal ainsi qu'à l'Association de la construction de la Mauricie.

Les soumissions devront être accompagnées d'une garantie de soumission, à l'ordre de la Société immobilière du Québec, au montant indiqué.

La Société se réserve le droit de n'accepter aucune soumission, même la plus basse.

Date et heure limites de réception des soumissions: le mercredi 20 janvier 1993 à 15h



Société immobilière du Québec

Guy Vachon, ing. Vice-président Affaires immobilières et Construction

L'IMMOBILIÈRE DU QUÉBEC

320 COURS - ENSEIGNEMENT

COURS de couture: novice, intermédiaire et avancé: 379-4036

COURS DE PIANO

Professeur avec références, affilié à l'académie de musique de l'UQTR. 378-9584

321 GARDERIES

ATELIER Educatif Ratapom, pré-maternel privé, avec ou sans transport, 3 à 5 ans, session hiver 1993. Informations: 379-2626

AU Cap, petite fille de 14 mois, recherche gardienne temps plein, possédant véhicule, non fumeuse(s), fournissant des repas. Salaire à discuter. 378-9318.

STE-MARTHE 10e Rue, (non fumeuse), je garderais vos enfants chez moi, à la journée ou à la semaine. 371-3504

337 VILLÉGIATURE

A STONEHAM

CONDO de ski meublé à louer, 2 et 3 chambres, foyer. A côté des pentes. Temps des fêtes: relâche fin de semaine. Possibilité d'achat à partir de 55 000\$. 418-848-5555

FLORIDE à louer maison-mobilière ou bel appartement, près de la mer, semaine/mois ou saison, bon prix. 378-9361

FLORIDE - VACANCES

MAISON neuve de luxe, toutes commodités, disponible novembre, décembre, janvier et avril. Site québécois. Réservez-tôt. 572-1042

FLORIDE Logés à bon prix. Condo, appartement. 305-920-8043, soir: 305-920-1387

WEST Palm Beach, condo à louer, 2 chambres, 2 salles de bains, bon prix. 374-4379.

350 VOYAGES

ALTONA BINGO

Dimanche le 10 janvier. Ensemble double 30\$ canadien, autobus 10\$. Agence La Promenade. Trois-Rivières: 693-2186, Shawinigan: 539-3767

MOHAWK BINGO

Venez essayer nos deux nouveaux ensembles, à l'admission à prix réduit. Dimanche le 10 janvier 1993. Achetez notre super simple tout inclus, (32\$ US) pour 20\$ US seulement ou notre super double (52\$ US) pour 32\$ US seulement. Voyage Porte-Bonheur. (418) 365-5905, 536-4811, 693-7384.

400 OFFRES D'EMPLOIS

Les postes annoncés dans le secteur offre d'emploi, sont assujettis à la loi #50. Ces postes s'adressent donc également aux hommes et aux femmes.

401 CURRICULUM VITAE

CURRICULUM VITAE - 15\$ 378-7920. Différents modèles, professionnel

401 CURRICULUM VITAE

ÊTES-VOUS PRESTATAIRE D'ASSURANCE CHOMAGE?

Le Club de recherche d'emploi vous offre une démarche qui réussit
 1 formation par mois à Trois-Rivières / Cap de la Madeleine
 1 formation par mois à Shawinigan / Grand-Mère
 Formations à Victoriaville, Drummondville et Saint-Tite
TOUT EST GRATUIT
 Inscription, inf.: 819-370-3880 (sans d'interurbain accepté)
 En collaboration avec votre Centre d'emploi du Canada

402 PERSONNEL DE RESTAURATION

AIDE cuisinier(ère), à Saint-Narcisse, poste immédiat. Contactez Gilles: (418) 328-4228, 373-2870

405 PERSONNEL DE MÉTIERS

PROFESSEUR(E) de couture pour cours du soir, de niveaux novice et intermédiaire. Demandez Robert: 379-4036

COURS DE ROUTIER

(819) 379-9209

Classes 1-2-3

Matières dangereuses.

Perfectionnement.

2220, Louis-Allyson

Trois-Rivières

413 EMPLOIS DIVERS

TELEPHONISTES demandés, produits faciles à vendre, le jour ou le soir, étudiant(e)s bienvenus! 693-2164.

Il est prouvé que les résultats FONT LA POPULARITÉ de nos annonces classées

415 REPRÉSENTANTS(ES)

RELEVEZ UN DÉFI!

Une carrière de l'immobilier à la Capitale. Maître courtier inc. Hâtez-vous, les cours débutent bientôt. Contactez Nicole N. Ducharme, directrice, 371-2722

REPRÉSENTANT(E) des ventes et marketing pour vente de vêtements et accessoires dans restaurants, motels... Salaire à commission. Travail régulier. Demandez Robert: 379-4036

418 AIDE DOMESTIQUE

FEMME de ménage demandée pour 2 jours par semaine, avec expérience. Appelez le lundi, entre 8h30 et 13h à: 693-3139

Pauline Gill

Les enfants de Duplessis

L'histoire vraie d'Alice Quinton, orpheline enfermée dans un asile à l'âge de 7 ans.

-107-



L'automne peint tout en grisaille. Les feuilles qui tombent n'en finissent plus de tourbillonner dans le vent glacial. Pourquoi tant d'agonies? S'il faut mourir, pourquoi ne pas se laisser happer par la nuit au lieu de tant se débattre? La vie vaut-elle qu'on la défende au prix de tant de souffrances? Quand on lui a sacrifié bonheur et fierté, qu'elle est sa raison d'être? Qui saurait comprendre sans le blâmer ce désir souvent exorcisé d'entraîner avec soi dans la mort les êtres qu'on chérit le plus au monde? Et si le petit Éric les avait déjà devancés, alors là, la fête serait parfaite. Au nom de ce bonheur et de cette fierté de l'être, Alice aurait volontiers sacrifié sa vie.

Décembre tarde à venir jeter un manteau féérique sur cette longue agonie de l'été. Yvon aura bientôt neuf ans. Nathalie, exubérante à l'arrivée de Noël, ranime l'espoir dans le cœur d'Alice. Le plus arbitrairement du monde, elle décide que cette année 1974 en sera une de chance pour elle. La perspective de passer tout le temps des fêtes dans la famille de Jean stimule son enthousiasme naissant.

Les retrouvailles sont des plus chaleureuses. Francine et son plus jeune frère sont particulièrement démonstratifs. Âgés de quatorze et onze ans, ils s'en promettent avec Yvon sur la glissade qu'ils se sont dévoués à polir des soirées durant. Madame Jean est fière de montrer sa dépense regorgeant de provisions pour la quinzaine. Avec Nathalie, les plus vieilles se plaisent à jouer à la tante. Quelle fillette de sept ans n'y prendrait pas goût? La bonne humeur fuse de partout. Alice a décidé de se laisser davantage bercer par les douceurs qui lui sont offertes. Cette fois, elle n'anticipe pas le moment du retour à la maison. La fête des Rois viendra bien assez vite pour l'obliger à rentrer en ville. Et comme cette fête tombe un dimanche en cette année 1974, le souper des Rois ne pourra se prendre en toute détente: trop d'invités doivent retourner tôt en ville pour reprendre le travail dès le lendemain matin. Monsieur et Madame Jean conviennent donc de l'avancer au vendredi soir, pour leurs invités de choix: Imelda et son conjoint. L'absence des plus jeunes, déjà couchés pour la nuit, et des autres, occupés ailleurs à courtoiser ou à se laisser séduire, favorise un souper intime pour Alice

et les deux couples.

Comme il se doit, le maître de la maison siège au bout de la grande table. À sa droite, Imelda et son mari sont assis devant deux sièges vides, comme si d'autres invités devaient plus tard les occuper. Alice prend place à gauche des sièges vacants, ainsi que Madame Jean qui ne veut pas s'éloigner de ses réchauds.

Après un repas copieusement assaisonné de taquineries et d'histoires drôles, Imelda, toujours aussi imprévisible, apostrophe Alice:

— Puis quand est-ce que tu nous présentes ton «chum» Alice?

— Je t'avoue bien sincèrement, Imelda, que j'aimerais bien mieux pouvoir te présenter ma mère que mon «chum».

— Je pourrais peut-être te la présenter, moi, ta mère, déclare Imelda.

— Hein? Comment ça? Tu la connais, toi?

— Bien oui.

— Ça veut dire qu'est pas morte, d'abord!

— Bien non, est pas morte!

— Elle doit être vieille, hein?

— Non, pas tant que ça!

— C'est-tu été une femme de mauvaise vie?

— Pantoute! C'est une bien bonne personne.

Imelda la fixe avec un regard qui la supplie de se taire en lui signifiant du coin de l'œil, la présence de Madame Jean. «Pourquoi cette soudaine nécessité de ménager les oreilles de Madame Jean? se demande Alice. À moins que ma mère soit quelqu'un qui lui soit très cher...» Une révélation soudaine la livre à un vertige affolant, et elle fixe Imelda en balbutiant, le souffle coupé:

— C'est pas vrai! C'est pas elle, ma mère!

— T'es vraiment ma fille, affirme Madame Jean d'une voix tremblotante. T'est venue au monde le 14 janvier 1938, dans l'après-midi. On a seize ans de différence, Alice.

Émeline fixe sa fille dans les yeux pour la première fois, sans broncher.

— Voyons, ma femme, tu peux l'embrasser, notre fille, fait Monsieur Jean en voulant secourir son Émeline.

Ephémérides

5 janvier

1990 — À Montréal, 14 Latino-américains abandonnent une grève de la faim après 25 jours.

1988 — L'ex-ministre conservateur Roch LaSalle confirme qu'il ne posera pas sa candidature pour les prochaines élections fédérales.

1987 — Herman Smith «Jaccrabbitt» Johannsen, considéré comme le père du ski nordique au Canada, meurt en Norvège à l'âge de 111 ans.

1979 — À Ottawa, le ministre fédéral Jean-Pierre Goyer quitte le cabinet fédéral.

1969 — Une sonde soviétique est lancée en direction de la planète Vénus, qu'elle atteindra quatre mois plus tard.

1964 — Le pape Paul VI et le patriarche Bénédictos de Jérusalem se rencontrent sur le Mont des Oliviers. C'est la première entrevue entre le chef de l'Église catholique et un patriarche de l'Église orthodoxe depuis cinq siècles.

1961 — Le gouvernement militaire péruvien procède à l'arrestation de plusieurs centaines de personnes accusées d'être communistes.

Ils sont nés un 5 janvier: Le chancelier allemand Konrad Adenauer (1876-1967).

Le roi Juan Carlos, d'Espagne (1938).

L'actrice Diane Keaton (1946).

PLUS DE 3 000 POINTS OFFERTS, CETTE SEMAINE, DANS Le Nouvelliste

Si vous êtes membre du C.L.B. entrez le code suivant: **19090978**

Valable pour ALCOUOL-HUI SEULEMENT

clubs Multi-points

Le Nouvelliste

LINE Le Nouvelliste n'a JAMAIS ETÉ AUSSI EXCITANT!

avis légaux

appel d'offres

Projet 92-0062-B

AMÉNAGEMENT DE LOCAUX ÉDIFICE TRAVAUX PUBLICS

La ville de Trois-Rivières demande des soumissions pour le réaménagement d'une section de l'édifice des travaux publics comprenant des travaux généraux de modification de structure d'acier, de béton, de maçonnerie ainsi que l'enveloppe extérieure menuiserie, portes et cadres.

Le projet ne comprend aucun travail de finition, mécanique ou électricité.

Le cahier des charges et les formules de soumissions peuvent être obtenus au bureau du directeur des services techniques, au 2^e étage de l'hôtel de ville de Trois-Rivières, 1325, place de l'Hôtel-de-Ville, G9A 5H3. (téléphone (819) 372-4627).

Un dépôt au montant de cent dollars (100\$) est requis pour l'obtention des documents. Une tranche de soixante-quinze dollars (75\$) sera remboursée sur retour desdits documents en bon état avant le 30^e jour suivant l'ouverture des soumissions.

Les soumissions doivent être déposées avant 11 h le 15 janvier 1993, au bureau du greffier à l'hôtel de ville de Trois-Rivières.

La ville de Trois-Rivières ne s'engage pas à accepter la plus basse, ni aucune des soumissions.

Gilles Poulin, notaire
Greffier

898 RENDEZ-VOUS - ÉVÉNEMENTS

898 RENDEZ-VOUS - ÉVÉNEMENTS

École de danse Chantal Leclerc

COURS OFFERTS: danse sociale et de ligne

INSCRIPTIONS JUSQU'AU 15 JANVIER 1993

Pour adultes

☐ Danse sociale

☐ Danse de ligne

Pour enfants et adolescents

☐ Danse sociale

Pour information: 373-4304



LA ROSE D'OR

Pour renseignements 373-4304
350, rue Vachon, Cap-de-la-Madeleine

Rendez-vous

Souper des Rois des Rendez-Vous féminins

■ Les membres des Rendez-Vous féminins sont conviés à leur souper des Rois, le mercredi 6 janvier, à 19 h, au Châtelain, rue Thibault, Cap-de-la-Madeleine. L'artiste invité est le comédien humoriste Serge Turbide. Deux invités donneront des trucs pour un beau bronzage. Réservation: 376-0711.

Parler en public

■ Savoir communiquer efficacement en tous les lieux en toutes occasions. Première soirée du club Toastmasters, le mercredi 6 janvier, à 19 h, au restaurant Normandin, boulevard des Récollets, Trois-Rivières. Le mercredi 13 janvier, autre soirée à 19 h, à la Fédération des caisses populaires Desjardins, 2000, boulevard des Récollets. Information, A. Leclerc au 379-0990 ou J.F. Gaudette au 375-7188.

Accueil, sourire, amitié

■ La soirée des Rois aura lieu pour les personnes seules de 30 ans et plus, intéressées au mouvement Accueil, sourire, amitié, le mercredi 6 janvier, à 19 h 30, au pavillon Mgr-Saint-Arnaud, Trois-Rivières. Informations, Louise au 375-9574.

Filles d'Isabelle

■ Le cercle Sainte-Anne des Filles d'Isabelle d'Ymachie invite tous ses membres à sa réunion du 6 janvier, à 20 h. On fêtera les Rois et on offrira les nouvelles cartes de membre.

Pour jouer au bridge

■ Bonne nouvelle pour celles et ceux qui aimeraient apprendre à jouer au bridge. Vous êtes invités à l'Age d'or le Rocher incorporé, 430, 7^e Avenue, à Grand-Mère, le mardi 12 janvier, à 19h. Information, 538-4685.

En plus d'une saison qui s'annonce catastrophique

La station du Mont Adstock en faillite

Thetford Mines (PC)

■ La station touristique du Mont Adstock (ski-golf), de Thetford Mines, est virtuellement en faillite.

Ce centre de loisirs de plein air à but non lucratif vient de se prévaloir des dispositions de la loi C-36 pour échapper aux créanciers et ainsi ne pas compromettre la saison de ski 1992-93. Ce sursis, qui prendra fin le 23 juin, devrait lui permettre de préparer une proposition concordataire.

Selon les informations obtenues

par le quotidien Le Soleil, la station touristique s'est prévalue de la loi de protection contre la faillite, le 23 décembre dernier, après qu'Hydro-Québec eut menacé de couper le courant si elle n'obtenait pas des garanties additionnelles. La société d'État avait une créance de 2200 \$.

Ce centre touristique montre un passif de 1,5 million \$. Deux caisses populaires détiennent une créance garantie de 1,2 million \$.

Pour le moment, la saison de ski n'est pas compromise mais la situation n'est guère reluisante. En rai-

son de l'ouverture tardive du centre le 27 décembre, une seule des 16 pistes est utilisable. Hier, le centre était fermé à cause de la pluie.

Selon le directeur du club de ski, M. Jacques Gravel, la saison 1992-93 s'annonce catastrophique. «On a déjà une baisse de 25 pour cent de l'achalandage sur l'an dernier. L'absence de temps froid a entravé l'enneigement artificiel des pistes.»

Selon M. Gravel, ces difficultés financières s'expliquent par une diminution importante des revenus au cours des trois dernières saisons due aux conditions climatiques.

«Le manque à gagner s'est chiffré à 150 000 \$ annuellement.»

La saison de ski 1992-93 a été sauvée de justesse par un blitz de recrutement de membres. La campagne d'abonnement au bas prix de 200 \$ pour un adulte a été un succès. Quelque 930 membres ont été recrutés en comparaison de 753 l'année précédente. De ce nombre, 50 pour cent sont des nouveaux.

Pour cette année, le club a dû rationaliser ses activités: fermeture les lundi et mardi et abandon du ski de soirée.

Règlement du conflit en Bosnie

Musulmans et Serbes se montrent réticents

Robert Evans
Genève (Reuter)

■ Les dirigeants musulmans et serbes de Bosnie, réunis depuis trois jours à Genève, ont refusé lundi de signer le plan de règlement du conflit proposé par David Owen et Cyrus Vance mais ont accepté de reprendre les pourparlers de paix dimanche prochain.

David Owen, coprésident de la conférence de paix sur l'ex-Yougoslavie, a de son côté mis en garde les Serbes, considérés comme les principaux responsables du conflit, contre toute tentative de jouer la montre dans l'espoir de retarder une intervention militaire occidentale.

Seul le dirigeant croate Mate Boban a signé l'ensemble du règlement du conflit, qui comprend à la fois un projet constitutionnel, un plan militaire et une carte divisant la Bosnie en 10 provinces, ont déclaré Cyrus Vance et David Owen lors d'une conférence de presse.

Tandis que le président bosniaque Alija Izetbegovic s'est dit favorable aux deux premiers plans, mais a émis des réserves concernant le découpage proposé par les médiateurs, le leader des Serbes de Bosnie Radovan Karadzic ne s'est prononcé sur aucun point.

Les trois dirigeants, qui ont ajourné leurs discussions, se sont engagés à revenir dimanche à Genève, a précisé David Owen, qui représente la CEE.

David Owen a pour sa part émis l'espoir qu'aucune décision importante ne sera prise «avant qu'on ait accordé leur chance à ces discussions, et cela signifie attendre l'issue, et cela signifie attendre l'issue».

David Owen a pour sa part émis l'espoir qu'aucune décision importante ne sera prise «avant qu'on ait accordé leur chance à ces discussions, et cela signifie attendre l'issue, et cela signifie attendre l'issue».

David Owen a pour sa part émis l'espoir qu'aucune décision importante ne sera prise «avant qu'on ait accordé leur chance à ces discussions, et cela signifie attendre l'issue, et cela signifie attendre l'issue».

David Owen a pour sa part émis l'espoir qu'aucune décision importante ne sera prise «avant qu'on ait accordé leur chance à ces discussions, et cela signifie attendre l'issue, et cela signifie attendre l'issue».

David Owen a pour sa part émis l'espoir qu'aucune décision importante ne sera prise «avant qu'on ait accordé leur chance à ces discussions, et cela signifie attendre l'issue, et cela signifie attendre l'issue».

David Owen a pour sa part émis l'espoir qu'aucune décision importante ne sera prise «avant qu'on ait accordé leur chance à ces discussions, et cela signifie attendre l'issue, et cela signifie attendre l'issue».

David Owen a pour sa part émis l'espoir qu'aucune décision importante ne sera prise «avant qu'on ait accordé leur chance à ces discussions, et cela signifie attendre l'issue, et cela signifie attendre l'issue».

David Owen a pour sa part émis l'espoir qu'aucune décision importante ne sera prise «avant qu'on ait accordé leur chance à ces discussions, et cela signifie attendre l'issue, et cela signifie attendre l'issue».

sue des pourparlers de dimanche, de lundi et peut-être de mardi.»

L'ancien chef de la diplomatie britannique a estimé qu'il n'était pas déraisonnable de la part des responsables serbes de vouloir procéder à des consultations. Mais il a précisé que cet argument ne pouvait être invoqué pour «retarder indéfiniment» le processus de paix.

Cyrus Vance a de son côté demandé aux trois dirigeants de faire preuve de retenue sur le plan militaire pendant la suspension de discussions.

Les deux coprésidents ont annoncé qu'ils se rendraient dans l'ex-Yougoslavie pour tenter de rapprocher les points de vue avant la reprise des pourparlers.

Cyrus Vance se rendra mardi à Belgrade, où il doit rencontrer le président serbe Slobodan Milosevic. Il rentrera à Genève mercredi après une escale en Croatie.

David Owen devrait accompagner le ministre danois des Affaires étrangères Uffe Ellemann-Jensen au cours d'une visite dans l'ex-Yougoslavie qui doit conduire les deux hommes à Sarajevo.

David Owen s'est félicité du déroulement des discussions de Genève, considérées par certains comme les négociations de la dernière chance avant une intervention militaire internationale en Bosnie.

Évoquant le refus du leader serbe Radovan Karadzic d'accepter le découpage proposé par la conférence, il a dit: «Nous savons que sa principale objection c'est que le découpage ne permet pas la création (...) d'un État dans l'État. Lui et certains de ses collègues trouvent cela très difficile à accepter. J'ai bien peur qu'il doive l'accepter.»

David Owen a pour sa part émis l'espoir qu'aucune décision importante ne sera prise «avant qu'on ait accordé leur chance à ces discussions, et cela signifie attendre l'issue, et cela signifie attendre l'issue».

David Owen a pour sa part émis l'espoir qu'aucune décision importante ne sera prise «avant qu'on ait accordé leur chance à ces discussions, et cela signifie attendre l'issue, et cela signifie attendre l'issue».

David Owen a pour sa part émis l'espoir qu'aucune décision importante ne sera prise «avant qu'on ait accordé leur chance à ces discussions, et cela signifie attendre l'issue, et cela signifie attendre l'issue».

David Owen a pour sa part émis l'espoir qu'aucune décision importante ne sera prise «avant qu'on ait accordé leur chance à ces discussions, et cela signifie attendre l'issue, et cela signifie attendre l'issue».

David Owen a pour sa part émis l'espoir qu'aucune décision importante ne sera prise «avant qu'on ait accordé leur chance à ces discussions, et cela signifie attendre l'issue, et cela signifie attendre l'issue».

David Owen a pour sa part émis l'espoir qu'aucune décision importante ne sera prise «avant qu'on ait accordé leur chance à ces discussions, et cela signifie attendre l'issue, et cela signifie attendre l'issue».

David Owen a pour sa part émis l'espoir qu'aucune décision importante ne sera prise «avant qu'on ait accordé leur chance à ces discussions, et cela signifie attendre l'issue, et cela signifie attendre l'issue».

David Owen a pour sa part émis l'espoir qu'aucune décision importante ne sera prise «avant qu'on ait accordé leur chance à ces discussions, et cela signifie attendre l'issue, et cela signifie attendre l'issue».

David Owen a pour sa part émis l'espoir qu'aucune décision importante ne sera prise «avant qu'on ait accordé leur chance à ces discussions, et cela signifie attendre l'issue, et cela signifie attendre l'issue».

David Owen a pour sa part émis l'espoir qu'aucune décision importante ne sera prise «avant qu'on ait accordé leur chance à ces discussions, et cela signifie attendre l'issue, et cela signifie attendre l'issue».

David Owen a pour sa part émis l'espoir qu'aucune décision importante ne sera prise «avant qu'on ait accordé leur chance à ces discussions, et cela signifie attendre l'issue, et cela signifie attendre l'issue».

David Owen a pour sa part émis l'espoir qu'aucune décision importante ne sera prise «avant qu'on ait accordé leur chance à ces discussions, et cela signifie attendre l'issue, et cela signifie attendre l'issue».

David Owen a pour sa part émis l'espoir qu'aucune décision importante ne sera prise «avant qu'on ait accordé leur chance à ces discussions, et cela signifie attendre l'issue, et cela signifie attendre l'issue».

David Owen a pour sa part émis l'espoir qu'aucune décision importante ne sera prise «avant qu'on ait accordé leur chance à ces discussions, et cela signifie attendre l'issue, et cela signifie attendre l'issue».

David Owen a pour sa part émis l'espoir qu'aucune décision importante ne sera prise «avant qu'on ait accordé leur chance à ces discussions, et cela signifie attendre l'issue, et cela signifie attendre l'issue».

David Owen a pour sa part émis l'espoir qu'aucune décision importante ne sera prise «avant qu'on ait accordé leur chance à ces discussions, et cela signifie attendre l'issue, et cela signifie attendre l'issue».



(Photo Gilles Berthiaume)

Premier bébé de l'année en haute Mauricie

Une jolie fille de 3,190 kilos a vu le jour à 7 h 27, le 2 janvier, au centre hospitalier Saint-Joseph de La Tuque, devenant ainsi le premier bébé de l'année en 1993 dans le haut Saint-Maurice. La mère, Mme Lynn Daoust, et le père, M. Sylvain Milette, cherchaient encore le prénom qui conviendrait le mieux à leur fille, devenue célèbre dès sa naissance.

Quatre Canadiens ont perdu la vie à Cancun

Cancun, Mexique (PC)

■ Quatre Canadiens feraient partie de la vingtaine de touristes tués dimanche dans un accident de car près de Cancun, ce centre de villégiature de la péninsule du Yucatan. Les quatre Canadiens présumés morts dans l'accident habitaient l'Ontario et la Saskatchewan.

La pluie avait rendu glissante la chaussée de l'autoroute. Le car s'est renversé, a tourné sur lui-même puis a pris feu. Quelque 52 touristes s'étaient embarqués à Cancun à destination des fameuses ruines mayas Chichen Itza.

L'agence de voyage responsable de la visite a indiqué que 23 ou 24 passagers avaient perdu la vie, tandis que 23 autres personnes avaient été blessées. Mais la police mexicaine avance de son côté un bilan légèrement plus élevé: 25 morts et 28 blessés.

Certains corps ont été gravement brûlés, ce qui rend difficile l'identification des victimes. «Je me compte chanceuse d'être en vie», a indiqué Dori Stoffler, de Regina. L'adolescente de 17 ans et sa mère ont toutes deux été éjectées du car lors de l'accident.

Selon le directeur de l'agence de voyage Caribevision de Cancun, quatre des 13 Canadiens s'en sont tirés indemnes. La plupart des passagers étaient des touristes américains et canadiens.

«Il y avait des Canadiens à bord du car, mais nous ne savons pas exactement combien», a déclaré de Meico le consul canadien William Van Der Stoep. «Mais nous croyons maintenant que quatre Canadiens sont morts.»

À Ottawa, le ministère des Affaires extérieures a annoncé que cinq touristes Canadiens avaient été hospitalisés. Le Département d'État des États-Unis a confirmé de son côté que deux Américains avaient été tués et que 12 autres sont présumés morts; 17 ont été blessés.

Les autorités canadiennes n'ont pas encore annoncé les noms des victimes. Le consul Van Der Stoep a indiqué qu'il voulait être sûr de leur identité avant de prévenir les proches.

Mais selon le directeur de l'agence Caribevision, Santiago Gutierrez, qui a organisé le voyage, les quatre Canadiens qui manquent à l'appel sont: Russell Dean, un ministre de l'Église unie d'Erindale, à Mississauga, en Ontario, et sa femme Donna, originaire de Nouvelle-Écosse, tous deux dans la quarantaine; et Lorette Schoenfeld, une avocate de Regina âgée d'environ 35 ans, et son mari David, un fonctionnaire au ministère fédéral de l'Agriculture, âgé d'environ 39 ans.

Dodd sera pendu comme il en avait manifesté le désir

Olympia, Washington (AP)

■ La Cour suprême de l'État de Washington a rejeté, lundi, l'appel visant à surseoir à l'exécution peu après minuit (3h cette nuit, HNE) d'un homme ayant tué trois enfants et qui réclame d'être exécuté par pendaison. Ce sera la première fois depuis 1965 que ce moyen est utilisé pour la peine capitale.

Par sept voix contre une, la Cour a rejeté l'appel interjeté par 26 habitants de l'État, qui invoquaient le caractère cruel et inhabituel de la pendaison.

Les adversaires de la pendaison ont annoncé peu après qu'ils ne formuleraient pas d'autres recours - le condamné Westley Allan Dodd, 31 ans, les avait refusés. Et les responsables pénitentiaires se disaient en tout cas prêts pour l'exécution. Dodd a reçu la visite d'un prêtre lundi matin.

Dodd, qui avait le choix entre

une injection mortelle et la potence, s'était élevé contre les tentatives visant à faire appel de son exécution ou à la retarder. Il affirme vouloir mourir par pendaison parce qu'il a étranglé la plus jeune de ses victimes, un enfant de quatre ans, avant de le pendre dans un placard. Car sinon, a-t-il prévenu, «je sais que je tuerais à nouveau.»

Ses deux autres victimes avaient été deux frères âgés de 10 et 11 ans, également en 1989.

C'est en appuyant sur un bouton qu'un gardien du pénitencier de Walla Walla doit ouvrir la trappe, dans laquelle tombera le corps du condamné, suspendu à une corde dont le noeud coulant lui brisera la colonne vertébrale en se serrant.

Les dernières pendaisons aux États-Unis remontent à 1965 au Kansas, où quatre hommes reconnus coupables de meurtre avaient été exécutés. Dans l'État de Washington, il faut remonter à 1963.

Le M

Trois-R

Mardi

BEL

BEH

BOI

(Mm

BOI

(Mm

BOI

FIR

(Fill

HAT

(Mm

LAF

LES

MAI

MAS

(Mm

MON

THI

TOM

(Mm

VIN

"L

s

au

Le Nouvelliste

Trois-Rivières
Mardi 5 janvier 1993Rens.: jour 376-2501
soir 376-2323

Nécrologie

Décès

BÉLANGER, (M. Henri)
BELLERIVE, (M. Marcel)
BERNIER, (Frère Armand)
BOISVERT-DÉRY, (Mme Gisele)
BOISVERT-NOBERT, (Mme Marie)
BORDELEAU, (M. Léo)
FUGÈRE, (Mme Omer)
GIRARD, (Sœur Madeleine)
HAMELIN-BOISCLAIR, (Mme Hortense)
LAPRISE, (Mlle Émilienne)
LESSARD, (Mme vve Joseph F.)
MARTEL, (Mme vve Lionel)
MASSON-HAMELIN, (Mme Auréa)
MONGRAIN, (Mme vve Ernest)
RANCOURT, (M. Édouard)
THIFFAULT, (Mme Marie-Ange)
TOMLINSON-FORTIN, (Mme Simone)
VINCENT, (Mme Pierrette)

"Le Nouvelliste offre ses
sincères condoléances
aux familles éprouvées".



BÉLANGER
M. HENRI

Au Centre hospitalier Christ-Roi de Nicolet, le 1er janvier 1993, est décédé à l'âge de 78 ans et 3 mois, M. Henri Bélanger, époux de Mme Béatrice Coriveau, demeurant à Saint-Wenceslas.

Les funérailles auront lieu mardi le 5 courant, en l'église Saint-Wenceslas, à 14h.

M. Henri Bélanger repose au Centre funéraire Yves Houle et Frère Inc., 1010 rue Principale, Saint-Wenceslas. Ouverture du salon: dimanche de 14h à 17h et de 19h à 22h; lundi de 14h à 17h et de 19h à 22h; mardi, jour des funérailles, à compter de midi jusqu'au départ.

L'inhumation aura lieu au cimetière Saint-Michel de Trois-Rivières. Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants et leur conjoint(e): Mme Lorraine Bélanger (Claude Vézina) de Saint-Célestin, Mme Ginette Bélanger (Benoît Bordeleau) de Saint-Wenceslas, Mme Kathleen Bélanger (Gaston Boulay) de Trois-Rivières, M. Daniel Bélanger (Lynne Gaudreault) de Gatineau, M. Mario Bélanger (Madeleine Plamondon) de Trois-Rivières-Ouest, M. Christian Bélanger (Lorraine Larivière) de Port-Saint-François, M. Claude Bélanger (Sylvie Moreau) de Trois-Rivières, M. Jean Bélanger de Saint-Wenceslas; ses petits-enfants: Christine, Karine, Audrey, Rachel, Kate, Marc, Manon, Valérie, Judy, Gabriel, Kim, Eric et Claudia; ses frères et sœurs et leur conjoint(e): Mme vve Irène Bélanger (Ernest Labelle), M. veuf Paul Bélanger (Marguerite Dupras), Sœur Yvette Bélanger P.M., M. veuf René St-Pierre (Simone Bélanger), Mme vve Pauline Bélanger (Wilfrid Landry), Mme vve Gisele Bélanger (Jules Cloutier), Mme vve Fernande Brunelle (Roger Bélanger), Mme vve Huguette Gélinais (André Bélanger), M. Gilles Bélanger (Colette Desjardins); ses beaux-frères et belles-sœurs: M. Lucien Coriveau (Thérèse Giroux), Mme Simone Coriveau (Odilon Tardif), M. Alphonse Coriveau, Mme Janine Coriveau (Bob Négus); ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et amitiés.

Subitement à Baie-Jolie, le 2 janvier 1993, est décédé à l'âge de 76 ans, M. Marcel Bellerive, retraité de l'Hydro-Québec, époux de Gisele Marchand, demeurant à Baie-Jolie.

Les funérailles auront lieu mercredi le 6 courant, en la Cathédrale, à 11h.

Le défunt est exposé au Centre funéraire Rousseau et Frère Lée, 445, des Volontaires, Trois-Rivières, à compter de mardi, de 14h à 17h et de 19h à 22h et mercredi, jour des funérailles, à compter de 9h30.

L'inhumation aura lieu au cimetière Saint-Michel.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, ses fils: Guy de Longueuil; ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: Henri-Paul Bellerive (Laurette Patry), Jacques Bellerive (Imelda Lévesque), Jacqueline Bellerive, Albert Bellerive (Anita Tessier), Emile Bellerive, Fernand Bellerive (Ida Leduc), Janine Bellerive (Fernand Lebel), Emilienne Morin-Bellerive, Adrien Massé, L'abbé Marcel Marchand, Pierrette Marchand-Trudel; ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et amitiés.

Des dons à la Fondation des maladies du cœur seraient appréciés.

Des funérailles auront lieu mercredi le 6 courant, en la Cathédrale, à 11h.

Le défunt est exposé au Centre funéraire Rousseau et Frère Lée, 445, des Volontaires, Trois-Rivières, à compter de mardi, de 14h à 17h et de 19h à 22h et mercredi, jour des funérailles, à compter de 9h30.

L'inhumation aura lieu au cimetière Saint-Michel.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, ses fils: Guy de Longueuil; ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: Henri-Paul Bellerive (Laurette Patry), Jacques Bellerive (Imelda Lévesque), Jacqueline Bellerive, Albert Bellerive (Anita Tessier), Emile Bellerive, Fernand Bellerive (Ida Leduc), Janine Bellerive (Fernand Lebel), Emilienne Morin-Bellerive, Adrien Massé, L'abbé Marcel Marchand, Pierrette Marchand-Trudel; ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et amitiés.

Des dons à la Fondation des maladies du cœur seraient appréciés.

Subitement à Baie-Jolie, le 2 janvier 1993, est décédé à l'âge de 76 ans, M. Marcel Bellerive, retraité de l'Hydro-Québec, époux de Gisele Marchand, demeurant à Baie-Jolie.

Les funérailles auront lieu mercredi le 6 courant, en la Cathédrale, à 11h.

Le défunt est exposé au Centre funéraire Rousseau et Frère Lée, 445, des Volontaires, Trois-Rivières, à compter de mardi, de 14h à 17h et de 19h à 22h et mercredi, jour des funérailles, à compter de 9h30.

L'inhumation aura lieu au cimetière Saint-Michel.

Coeur, 905, boul. Bois-Franc Sud, Arthabaska.

L'inhumation aura lieu au cimetière de la communauté des Frères du Sacré-Coeur.

Le défunt laisse dans le deuil, ses quatre sœurs: Lucille Bernier, Colette Bernier-Labbé, Blanche Bernier-Langlois de La Patrie, Carmen Bernier-Lafance de Sherbrooke; ses deux frères: Bruno de Sherbrooke et Bertrand de Trois-Rivières.

L'inhumation aura lieu au cimetière paroissial.

La défunte laisse dans le deuil, son époux: M. Omer Fugère; sa fille: Renée (Alain Arnaud); sa sœur: Colette (Clément Grondin); ses frères: Réal (sa compagne Aline Gélinais), Lorraine (Huguette Tellier), ses belles-sœurs: Huguette Gagnon-Lachau, Henriette Fugère-Dessureault; son beau-frère: Roger Fugère; ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et amitiés.

La défunte est exposée à la Résidence Roland Hivon, 540, rue Principale, Batisca, salon ouvert: lundi, de 19h à 22h, mardi, de 14h à 16h et de 19h à 22h, mercredi, jour des funérailles, à compter de 12h30.

L'inhumation aura lieu au cimetière paroissial.

La défunte laisse dans le deuil, son époux: M. Omer Fugère; sa fille: Renée (Alain Arnaud); sa sœur: Colette (Clément Grondin); ses frères: Réal (sa compagne Aline Gélinais), Lorraine (Huguette Tellier), ses belles-sœurs: Huguette Gagnon-Lachau, Henriette Fugère-Dessureault; son beau-frère: Roger Fugère; ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et amitiés.

La défunte est exposée à la Résidence Roland Hivon, 540, rue Principale, Batisca, salon ouvert: lundi, de 19h à 22h, mardi, de 14h à 16h et de 19h à 22h, mercredi, jour des funérailles, à compter de 12h30.

L'inhumation aura lieu au cimetière paroissial.

La défunte laisse dans le deuil, son époux: M. Omer Fugère; sa fille: Renée (Alain Arnaud); sa sœur: Colette (Clément Grondin); ses frères: Réal (sa compagne Aline Gélinais), Lorraine (Huguette Tellier), ses belles-sœurs: Huguette Gagnon-Lachau, Henriette Fugère-Dessureault; son beau-frère: Roger Fugère; ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et amitiés.

La défunte est exposée à la Résidence Roland Hivon, 540, rue Principale, Batisca, salon ouvert: lundi, de 19h à 22h, mardi, de 14h à 16h et de 19h à 22h, mercredi, jour des funérailles, à compter de 12h30.

L'inhumation aura lieu au cimetière paroissial.

La défunte laisse dans le deuil, son époux: M. Omer Fugère; sa fille: Renée (Alain Arnaud); sa sœur: Colette (Clément Grondin); ses frères: Réal (sa compagne Aline Gélinais), Lorraine (Huguette Tellier), ses belles-sœurs: Huguette Gagnon-Lachau, Henriette Fugère-Dessureault; son beau-frère: Roger Fugère; ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et amitiés.

La défunte est exposée à la Résidence Roland Hivon, 540, rue Principale, Batisca, salon ouvert: lundi, de 19h à 22h, mardi, de 14h à 16h et de 19h à 22h, mercredi, jour des funérailles, à compter de 12h30.

L'inhumation aura lieu au cimetière paroissial.

La défunte laisse dans le deuil, son époux: M. Omer Fugère; sa fille: Renée (Alain Arnaud); sa sœur: Colette (Clément Grondin); ses frères: Réal (sa compagne Aline Gélinais), Lorraine (Huguette Tellier), ses belles-sœurs: Huguette Gagnon-Lachau, Henriette Fugère-Dessureault; son beau-frère: Roger Fugère; ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et amitiés.

La défunte est exposée à la Résidence Roland Hivon, 540, rue Principale, Batisca, salon ouvert: lundi, de 19h à 22h, mardi, de 14h à 16h et de 19h à 22h, mercredi, jour des funérailles, à compter de 12h30.

L'inhumation aura lieu au cimetière paroissial.

La défunte laisse dans le deuil, son époux: M. Omer Fugère; sa fille: Renée (Alain Arnaud); sa sœur: Colette (Clément Grondin); ses frères: Réal (sa compagne Aline Gélinais), Lorraine (Huguette Tellier), ses belles-sœurs: Huguette Gagnon-Lachau, Henriette Fugère-Dessureault; son beau-frère: Roger Fugère; ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et amitiés.

La défunte est exposée à la Résidence Roland Hivon, 540, rue Principale, Batisca, salon ouvert: lundi, de 19h à 22h, mardi, de 14h à 16h et de 19h à 22h, mercredi, jour des funérailles, à compter de 12h30.

L'inhumation aura lieu au cimetière paroissial.

La défunte laisse dans le deuil, son époux: M. Omer Fugère; sa fille: Renée (Alain Arnaud); sa sœur: Colette (Clément Grondin); ses frères: Réal (sa compagne Aline Gélinais), Lorraine (Huguette Tellier), ses belles-sœurs: Huguette Gagnon-Lachau, Henriette Fugère-Dessureault; son beau-frère: Roger Fugère; ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et amitiés.

La défunte est exposée à la Résidence Roland Hivon, 540, rue Principale, Batisca, salon ouvert: lundi, de 19h à 22h, mardi, de 14h à 16h et de 19h à 22h, mercredi, jour des funérailles, à compter de 12h30.

L'inhumation aura lieu au cimetière paroissial.

La défunte laisse dans le deuil, son époux: M. Omer Fugère; sa fille: Renée (Alain Arnaud); sa sœur: Colette (Clément Grondin); ses frères: Réal (sa compagne Aline Gélinais), Lorraine (Huguette Tellier), ses belles-sœurs: Huguette Gagnon-Lachau, Henriette Fugère-Dessureault; son beau-frère: Roger Fugère; ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et amitiés.

La défunte est exposée à la Résidence Roland Hivon, 540, rue Principale, Batisca, salon ouvert: lundi, de 19h à 22h, mardi, de 14h à 16h et de 19h à 22h, mercredi, jour des funérailles, à compter de 12h30.

L'inhumation aura lieu au cimetière paroissial.

di le 6 courant, en l'église de Batisca, à 14h30.

La défunte est exposée à la Résidence Roland Hivon, 540, rue Principale, Batisca, salon ouvert: lundi, de 19h à 22h, mardi, de 14h à 16h et de 19h à 22h, mercredi, jour des funérailles, à compter de 12h30.

L'inhumation aura lieu au cimetière paroissial.

La défunte laisse dans le deuil, son époux: M. Omer Fugère; sa fille: Renée (Alain Arnaud); sa sœur: Colette (Clément Grondin); ses frères: Réal (sa compagne Aline Gélinais), Lorraine (Huguette Tellier), ses belles-sœurs: Huguette Gagnon-Lachau, Henriette Fugère-Dessureault; son beau-frère: Roger Fugère; ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et amitiés.

La défunte est exposée à la Résidence Roland Hivon, 540, rue Principale, Batisca, salon ouvert: lundi, de 19h à 22h, mardi, de 14h à 16h et de 19h à 22h, mercredi, jour des funérailles, à compter de 12h30.

L'inhumation aura lieu au cimetière paroissial.

La défunte laisse dans le deuil, son époux: M. Omer Fugère; sa fille: Renée (Alain Arnaud); sa sœur: Colette (Clément Grondin); ses frères: Réal (sa compagne Aline Gélinais), Lorraine (Huguette Tellier), ses belles-sœurs: Huguette Gagnon-Lachau, Henriette Fugère-Dessureault; son beau-frère: Roger Fugère; ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et amitiés.

La défunte est exposée à la Résidence Roland Hivon, 540, rue Principale, Batisca, salon ouvert: lundi, de 19h à 22h, mardi, de 14h à 16h et de 19h à 22h, mercredi, jour des funérailles, à compter de 12h30.

L'inhumation aura lieu au cimetière paroissial.

La défunte laisse dans le deuil, son époux: M. Omer Fugère; sa fille: Renée (Alain Arnaud); sa sœur: Colette (Clément Grondin); ses frères: Réal (sa compagne Aline Gélinais), Lorraine (Huguette Tellier), ses belles-sœurs: Huguette Gagnon-Lachau, Henriette Fugère-Dessureault; son beau-frère: Roger Fugère; ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et amitiés.

La défunte est exposée à la Résidence Roland Hivon, 540, rue Principale, Batisca, salon ouvert: lundi, de 19h à 22h, mardi, de 14h à 16h et de 19h à 22h, mercredi, jour des funérailles, à compter de 12h30.

L'inhumation aura lieu au cimetière paroissial.

La défunte laisse dans le deuil, son époux: M. Omer Fugère; sa fille: Renée (Alain Arnaud); sa sœur: Colette (Clément Grondin); ses frères: Réal (sa compagne Aline Gélinais), Lorraine (Huguette Tellier), ses belles-sœurs: Huguette Gagnon-Lachau, Henriette Fugère-Dessureault; son beau-frère: Roger Fugère; ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et amitiés.

La défunte est exposée à la Résidence Roland Hivon, 540, rue Principale, Batisca, salon ouvert: lundi, de 19h à 22h, mardi, de 14h à 16h et de 19h à 22h, mercredi, jour des funérailles, à compter de 12h30.

L'inhumation aura lieu au cimetière paroissial.

La défunte laisse dans le deuil, son époux: M. Omer Fugère; sa fille: Renée (Alain Arnaud); sa sœur: Colette (Clément Grondin); ses frères: Réal (sa compagne Aline Gélinais), Lorraine (Huguette Tellier), ses belles-sœurs: Huguette Gagnon-Lachau, Henriette Fugère-Dessureault; son beau-frère: Roger Fugère; ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et amitiés.

La défunte est exposée à la Résidence Roland Hivon, 540, rue Principale, Batisca, salon ouvert: lundi, de 19h à 22h, mardi, de 14h à 16h et de 19h à 22h, mercredi, jour des funérailles, à compter de 12h30.

L'inhumation aura lieu au cimetière paroissial.

La défunte laisse dans le deuil, son époux: M. Omer Fugère; sa fille: Renée (Alain Arnaud); sa sœur: Colette (Clément Grondin); ses frères: Réal (sa compagne Aline Gélinais), Lorraine (Huguette Tellier), ses belles-sœurs: Huguette Gagnon-Lachau, Henriette Fugère-Dessureault; son beau-frère: Roger Fugère; ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et amitiés.

La défunte est exposée à la Résidence Roland Hivon, 540, rue Principale, Batisca, salon ouvert: lundi, de 19h à 22h, mardi, de 14h à 16h et de 19h à 22h, mercredi, jour des funérailles, à compter de 12h30.

L'inhumation aura lieu au cimetière paroissial.

La défunte laisse dans le deuil, son époux: M. Omer Fugère; sa fille: Renée (Alain Arnaud); sa sœur: Colette (Clément Grondin); ses frères: Réal (sa compagne Aline Gélinais), Lorraine (Huguette Tellier), ses belles-sœurs: Huguette Gagnon-Lachau, Henriette Fugère-Dessureault; son beau-frère: Roger Fugère; ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et amitiés.

La défunte est exposée à la Résidence Roland Hivon, 540, rue Principale, Batisca, salon ouvert: lundi, de 19h à 22h, mardi, de 14h à 16h et de 19h à 22h, mercredi, jour des funérailles, à compter de 12h30.

L'inhumation aura lieu au cimetière paroissial.

La défunte laisse dans le deuil, son époux: M. Omer Fugère; sa fille: Renée (Alain Arnaud); sa sœur: Colette (Clément Grondin); ses frères: Réal (sa compagne Aline Gélinais), Lorraine (Huguette Tellier), ses belles-sœurs: Huguette Gagnon-Lachau, Henriette Fugère-Dessureault; son beau-frère: Roger Fugère; ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et amitiés.

La défunte est exposée à la Résidence Roland Hivon, 540, rue Principale, Batisca, salon ouvert: lundi, de 19h à 22h, mardi, de 14h à 16h et de 19h à 22h, mercredi, jour des funérailles, à compter de 12h30.

L'inhumation aura lieu au cimetière paroissial.

di le 6 courant, en l'église de Sainte-Ursule, à 14h30.

La défunte est exposée à compter de mardi 14h, à la Résidence funéraire Irène Gagnon et Fils Inc., 111 rue Saint-Louis, Sainte-Ursule. Ouverture du salon: mardi de 14h à 17h et de 19h à 22h; mercredi, jour des funérailles, à compter de midi 30.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Sainte-Ursule.

Elle laisse dans le deuil: ses enfants: Yolande (Marcel Francoeur) de Saint-Justin, René (Claude Leduc) de Maskinongé, Mme vve Normand Lessard (Doris Morin) de Maskinongé, Lorette (Rheume Lessard) de Sainte-Ursule, Noella (son ami André Henry) de Maskinongé, Raymond (Jacques Paquin) de Longueuil, Gérard (Pierrette Arseneault) de Sainte-Ursule, Jacques (Colette Arseneault) de Sainte-Ursule, Carmelle de Louiseville; son frère, ses beaux-frères et belles-sœurs: Justin Masson (feu Pamela Ladouceur) de Saint-Justin, Mme vve Alphonse Masson (Jeanne Couty) de Saint-Justin, Mme vve Antonio Masson (Irène Doucet) de Saint-Justin, Mme vve François Masson (Simone Duquette) de Montréal, Marie-Anne Lessard (feu Albert Noël) de Louiseville, Mme vve Ovide Lessard (Flore-Ella Lacoursière) de Louiseville, Annette Lessard (feu Maurice I. Lessard) de Louiseville, Lucienne Lessard de Montréal, Yvette Lessard (feu Arthur Branchaud) de Maskinongé, Mme vve J.B. Maurice Lessard (Germaine Lefebvre) de Louiseville, Mme vve Victorin Lessard (Aline Lambert) de Sainte-Ursule, Florent Lessard (feu Germaine Bédard) de Saint-Paulin, Bertrand Lessard (Thérèse Giguère) de Sainte-Ursule, Jeannine Lessard (feu Jean-Marie Hamel) de Louiseville, Gilles Lessard de Sainte-Ursule; 21 petits-enfants; 8 arrière-petits-enfants; ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et amitiés.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Sainte-Ursule.

Elle laisse dans le deuil, sa fille: Thérèse (Gilles McKenzie); ses sœurs et frères: Blanche (Nazaire Dumas), Béatrice (Clerfleur Caron), Marguerite (Leopold Lafleur), M. et Mme Charles Auguste Rancourt, Georges-Arthur (Françoise Lemieux); sa belle-sœur: Rose-Aimée Lottinville (feu Real Rancourt); ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et amitiés.

S.V.P. des dons à la Société Alzheimer seraient appréciés.

La défunte est exposée à compter de mardi 14h, à la Résidence funéraire Irène Gagnon et Fils Inc., 111 rue Saint-Louis, Sainte-Ursule. Ouverture du salon: mardi de 14h à 17h et de 19h à 22h; mercredi, jour des funérailles, à compter de midi 30.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Sainte-Ursule.

Elle laisse dans le deuil: ses enfants: Yolande (Marcel Francoeur) de Saint-Justin, René (Claude Leduc) de Maskinongé, Mme vve Normand Lessard (Doris Morin) de Maskinongé, Lorette (Rheume Lessard) de Sainte-Ursule, Noella (son ami André Henry) de Maskinongé, Raymond (Jacques Paquin) de Longueuil, Gérard (Pierrette Arseneault) de Sainte-Ursule, Jacques (Colette Arseneault) de Sainte-Ursule, Carmelle de Louiseville; son frère, ses beaux-frères et belles-sœurs: Justin Masson (feu Pamela Ladouceur) de Saint-Justin, Mme vve Alphonse Masson (Jeanne Couty) de Saint-Justin, Mme vve Antonio Masson (Irène Doucet) de Saint-Justin, Mme vve François Masson (Simone Duquette) de Montréal, Marie-Anne Lessard (feu Albert Noël) de Louiseville, Mme vve Ovide Lessard (Flore-Ella Lacoursière) de Louiseville, Annette Lessard (feu Maurice I. Lessard) de Louiseville, Lucienne Lessard de Montréal, Yvette Lessard (feu Arthur Branchaud) de Maskinongé, Mme vve J.B. Maurice Lessard (Germaine Lefebvre) de Louiseville, Mme vve Victorin Lessard (Aline Lambert) de Sainte-Ursule, Florent Lessard (feu Germaine Bédard) de Saint-Paulin, Bertrand Lessard (Thérèse Giguère) de Sainte-Ursule, Jeannine Lessard (feu Jean-Marie Hamel) de Louiseville, Gilles Lessard de Sainte-Ursule; 21 petits-enfants; 8 arrière-petits-enfants; ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et amitiés.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Sainte-Ursule.

Elle laisse dans le deuil, sa fille: Thérèse (Gilles McKenzie); ses sœurs et frères: Blanche (Nazaire Dumas), Béatrice (Clerfleur Caron), Marguerite (Leopold Lafleur), M. et Mme Charles Auguste Rancourt, Georges-Arthur (Françoise Lemieux); sa belle-sœur: Rose-Aimée Lottinville (feu Real Rancourt); ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et amitiés.

S.V.P. des dons à la Société Alzheimer seraient appréciés.

La défunte est exposée à compter de mardi 14h, à la Résidence funéraire Irène Gagnon et Fils Inc., 111 rue Saint-Louis, Sainte-Ursule. Ouverture du salon: mardi de 14h à 17h et de 19h à 22h; mercredi, jour des funérailles, à compter de midi 30.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Sainte-Ursule.

Elle laisse dans le deuil: ses enfants: Yolande (Marcel Francoeur) de Saint-Justin, René (Claude Leduc) de Maskinongé, Mme vve Normand Lessard (Doris Morin) de Maskinongé, Lorette (Rheume Lessard) de Sainte-Ursule, Noella (son ami André Henry) de Maskinongé, Raymond (Jacques Paquin) de Longueuil, Gérard (Pierrette Arseneault) de Sainte-Ursule, Jacques (Colette Arseneault) de Sainte-Ursule, Carmelle de Louiseville; son frère, ses beaux-frères et belles-sœurs: Justin Masson (feu Pamela Ladouceur) de Saint-Justin, Mme vve Alphonse Masson (Jeanne Couty) de Saint-Justin, Mme vve Antonio Masson (Irène Doucet) de Saint-Justin, Mme vve François Masson (Simone Duquette) de Montréal, Marie-Anne Lessard (feu Albert Noël) de Louiseville, Mme vve Ovide Lessard (Flore-Ella Lacoursière) de Louiseville, Annette Lessard (feu Maurice I. Lessard) de Louiseville, Lucienne Lessard de Montréal, Yvette Lessard (feu Arthur Branchaud) de Maskinongé, Mme vve J.B. Maurice Lessard (Germaine Lefebvre) de Louiseville, Mme vve Victorin Lessard (Aline Lambert) de Sainte-Ursule, Florent Lessard (feu Germaine Bédard) de Saint-Paulin, Bertrand Lessard (Thérèse Giguère) de Sainte-Ursule, Jeannine Lessard (feu Jean-Marie Hamel) de Louiseville, Gilles Lessard de Sainte-Ursule; 21 petits-enfants; 8 arrière-petits-enfants; ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et amitiés.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Sainte-Ursule.

Elle laisse dans le deuil, sa fille: Thérèse (Gilles McKenzie); ses sœurs et frères: Blanche (Nazaire Dumas), Béatrice (Clerfleur Caron), Marguerite (Leopold Lafleur), M. et Mme Charles Auguste Rancourt, Georges-Arthur (Françoise Lemieux); sa belle-sœur: Rose-Aimée Lottinville (feu Real Rancourt); ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et amitiés.

S.V.P. des dons à la Société Alzheimer seraient appréciés.

La défunte est exposée à compter de mardi 14h, à la Résidence funéraire Irène Gagnon et Fils Inc., 111 rue Saint-Louis, Sainte-Ursule. Ouverture du salon: mardi de 14h à 17h et de 19h à 22h; mercredi, jour des funérailles, à compter de midi 30.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Sainte-Ursule.

Elle laisse dans le deuil: ses enfants: Yolande (Marcel Francoeur) de Saint-Justin, René (Claude Leduc) de Maskinongé, Mme vve Normand Lessard (Doris Morin) de Maskinongé, Lorette (Rheume Lessard) de Sainte-Ursule, Noella (son ami André Henry) de Maskinongé, Raymond (Jacques Paquin) de Longueuil, Gérard (Pierrette Arseneault) de Sainte-Ursule, Jacques (Colette Arseneault) de Sainte-Ursule, Carmelle de Louiseville; son frère, ses beaux-frères et belles-sœurs: Justin Masson (feu Pamela Ladouceur) de Saint-Justin, Mme vve Alphonse Masson (Jeanne Couty) de Saint-Justin, Mme vve Antonio Masson (Irène Doucet) de Saint-Justin, Mme vve François Masson (Simone Duquette) de Montréal, Marie-Anne Lessard (feu Albert Noël) de Louiseville, Mme vve Ovide Lessard (Flore-Ella Lacoursière) de Louiseville, Annette Lessard (feu Maurice I. Lessard) de Louiseville, Lucienne Lessard de Montréal, Yvette Lessard (feu Arthur Branchaud) de Maskinongé, Mme vve J.B. Maurice Lessard (Germaine Lefebvre) de Louiseville, Mme vve Victorin Lessard (Aline Lambert) de Sainte-Ursule, Florent Lessard (feu Germaine Bédard) de Saint-Paulin, Bertrand Lessard (Thérèse Giguère) de Sainte-Ursule, Jeannine Lessard (feu Jean-Marie Hamel) de Louiseville, Gilles Lessard de Sainte-Ursule; 21 petits-enfants; 8 arrière-petits-enfants; ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et amitiés.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Sainte-Ursule.

Elle laisse dans le deuil, sa fille: Thérèse (Gilles McKenzie); ses sœurs et frères: Blanche (Nazaire Dumas), Béatrice (Clerfleur Caron), Marguerite (Leopold Lafleur), M. et Mme Charles Auguste Rancourt, Georges-Arthur (Françoise Lemieux); sa belle-sœur: Rose-Aimée Lottinville (feu Real Rancourt); ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et amitiés.

S.V.P. des dons à la Société Alzheimer seraient appréciés.

La défunte est exposée à compter de mardi 14h, à la Résidence funéraire Irène Gagnon et Fils Inc., 111 rue Saint-Louis, Sainte-Ursule. Ouverture du salon: mardi de 14h à 17h et de 19h à 22h; mercredi, jour des funérailles, à compter de midi 30.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Sainte-Ursule.

solde de janvier

COMPAREZ NOS PRIX

Jamais nous n'accepterons de vendre nos fourrures plus cher que nos concurrents.

**VISION
FEMELLE**

Couleurs à la mode

2495\$

**CASTOR
NATUREL**

995\$

**CHAT SAUVAGE
et RENARD**

1595\$

Notre spécialité... REMODELAGE

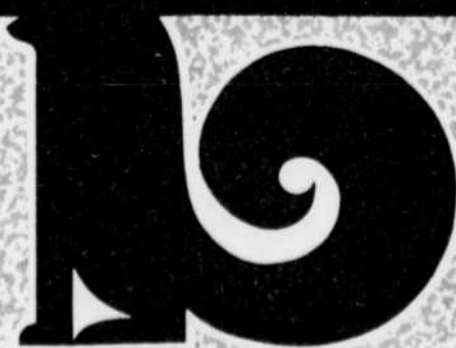
Toute fourrure vendue depuis plus de 5 ans
devrait être agrandie sous les bras
pour plus de confort

À votre service depuis plus de 60 ans. Satisfaction garantie.

AVANT



APRÈS



**Durand
fourrures**

1481, Notre-Dame, Trois-Rivières (édifice Fortin) 374-1555